

Chapitre 1

Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2015

Le présent chapitre passe en revue les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des recommandations d'Objectif croissance depuis 2013, et présente ensuite les nouveaux domaines d'action prioritaires dans lesquels des réformes structurelles sont jugées nécessaires pour stimuler la croissance dans les pays de l'OCDE et ses partenaires.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- Le rythme des réformes structurelles s'est ralenti dans la majorité des pays avancés de l'OCDE ces deux dernières années. Ce ralentissement fait suite à une période d'accélération sensible consécutive à la crise, due en partie aux pressions exercées par les marchés dans le contexte des turbulences liées à la dette dans la zone euro.
 - ❖ Pour de nombreux pays, ce ralentissement pourrait être attribué à une situation conjoncturelle défavorable dans un contexte de contraintes pesant sur les politiques budgétaire et monétaire, qui limitent la capacité des gouvernements de promouvoir et poursuivre les réformes, ainsi qu'à la nécessité de veiller à ce que les réformes adoptées antérieurement soient effectivement mises en œuvre.
 - ❖ L'intensité des réformes demeure forte, quoiqu'en recul, en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal, et elle a augmenté au Japon. En revanche, elle reste relativement faible et a même diminué dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro, quoique à des degrés divers.
 - ❖ Dans la zone OCDE, les pays ont donné la priorité à l'enseignement et aux politiques actives du marché du travail (PAMT), compte tenu de l'importance revêtue par le capital intellectuel en tant que source de croissance et de la persistance du chômage dans un contexte de reprise modeste.
- Le rythme des réformes s'est accéléré dans les grandes économies de marché émergentes, en particulier en Chine et au Mexique, où les autorités sont conscientes de l'existence de goulets d'étranglement et d'autres contraintes pesant sur la croissance, ainsi que de la nécessité de réduire leur vulnérabilité face aux fluctuations des prix des produits de base et des mouvements de capitaux.
- De nouvelles recommandations sont formulées pour remédier aux problèmes qui se posent à long terme et procéder aux éventuels arbitrages, tout en soutenant la reprise à court terme.
- La productivité du travail demeure le principal moteur de la croissance à long terme. La priorité devrait être donnée aux réformes destinées à renforcer les compétences et le capital intellectuel. Cela passe par une amélioration de la qualité et de l'inclusivité des systèmes d'enseignement.
- Il faut améliorer les politiques publiques relatives à la concurrence et à l'innovation pour faciliter l'entrée de nouvelles entreprises et un redéploiement fluide des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs. Dans les pays périphériques de la zone euro, il est nécessaire de réformer les marchés de produits, en particulier dans le secteur des services, pour récolter les fruits des réformes du marché du travail adoptées ces dernières années.
- Dans les pays à faible revenu, les autorités devraient s'attacher en priorité à continuer d'améliorer l'accès à un enseignement de qualité, ainsi que la fourniture et la réglementation des services d'infrastructure matérielle et juridique. Des réformes s'imposent dans ces

domaines pour continuer à réduire l'écart de niveau de vie matériel qui les sépare des économies avancées.

- Dans nombre de pays, la suppression des obstacles à l'augmentation des taux d'emploi et d'activité, en particulier dans les groupes encore sous-représentés comme les femmes, les jeunes, les personnes peu qualifiées et les seniors, doperait la croissance et la rendrait plus inclusive.
- Substituer à la protection des emplois une protection des travailleurs, tout en assurant une meilleure intégration des politiques de protection sociale et des politiques actives du marché du travail, facilitera à la fois la création d'emplois et l'appariement entre offres et demandes d'emploi. Des réformes en ce sens peuvent aussi réduire le dualisme du marché du travail et faire reculer l'économie informelle.

Introduction

Des réformes structurelles sont nécessaires pour faire face à nombre des problèmes à court et à moyen terme auxquels sont confrontés tant les pays avancés que les économies de marché émergentes. Plus de six ans après le début de la crise économique et financière, l'économie mondiale reste atone. La grande récession a amputé la production potentielle de la plupart des pays avancés, tandis que la majorité des économies de marché émergentes connaissent actuellement une baisse de régime. À court terme, les difficultés à résoudre résident dans la persistance d'un chômage élevé, le ralentissement de la productivité, l'ampleur du déficit budgétaire et de la dette du secteur public, ainsi que les éléments de fragilité qui subsistent dans les bilans des ménages et du secteur financier.

En outre, la crise a également accentué la détresse sociale, les ménages aux revenus modestes ayant été durement touchés, sachant que ce sont les jeunes qui subissent les pertes de revenu les plus marquées et sont confrontés par conséquent à un risque grandissant de pauvreté. Il n'est pas aisé de remédier à ces difficultés croissantes à l'heure où les objectifs d'assainissement des finances publiques mettent à rude épreuve les instruments traditionnels de redistribution dans de nombreux pays. À long terme, les tendances mondiales sous-jacentes qui étaient déjà présentes avant la crise constituent des défis redoutables, évoqués dans le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE. On peut notamment citer à cet égard l'incidence du vieillissement démographique sur le niveau et les sources de la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant, ainsi que l'effet de la poursuite du progrès technologique favorisant la main-d'œuvre qualifiée sur les inégalités de revenus, et l'impact économique de la dégradation de l'environnement (OCDE, 2014a).

L'analyse présentée dans *Objectif croissance* met en évidence cinq domaines où des réformes structurelles sont prioritaires pour stimuler la croissance et le revenu réel dans chaque pays de l'OCDE, dans l'Union européenne (UE) considérée dans son ensemble et dans les BRIICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Deux autres économies de marché émergentes sont couvertes pour la première fois dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* : la Colombie et la Lettonie, qui ont entamé une procédure d'adhésion à l'OCDE.

Les recommandations d'action sont sélectionnées en fonction de leur capacité d'améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en renforçant la productivité et l'utilisation de la main-d'œuvre. On évalue cette capacité en utilisant des indicateurs de politique et de performance et en les comparant entre pays, ainsi qu'en s'appuyant sur les compétences spécialisées des bureaux géographiques de l'OCDE. Les recommandations

couvrent peu ou prou les domaines suivants : réglementations des marchés du travail et des produits, capital humain, systèmes de prélèvements et de prestations et politiques d'innovation¹.

Si l'exercice est axé sur l'amélioration du PIB par habitant à long terme par le biais de réformes du côté de l'offre, il existe des arbitrages à opérer et des complémentarités à exploiter avec d'autres objectifs. Ainsi, certaines réformes propices à la croissance contribuent à réduire les inégalités de revenus, à améliorer les résultats obtenus sur le plan social de manière plus générale, et à atténuer les pressions sur l'environnement, favorisant ainsi une croissance plus forte et plus inclusive. D'autres, toutefois, ont des effets indésirables de ce point de vue². Les effets des priorités de réforme propices à la croissance sur la distribution des revenus et l'environnement sont examinés dans les chapitres 2 et 3.

Cette édition d'*Objectif croissance* comprend un chapitre spécial consacré à l'évolution des réformes structurelles depuis le début des années 2000, notamment aux mesures prises dans des domaines autres que ceux directement couverts par les priorités d'action retenues (chapitre 4). Le présent chapitre est axé sur la période récente et les domaines prioritaires. Il contient tout d'abord une évaluation générale des progrès que les pays ont réalisés au regard des priorités de réformes structurelles identifiées dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance*. Nous analysons ensuite brièvement les variations de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre dans les différents pays, afin de cerner leurs faiblesses relatives. Puis, nous examinons l'orientation générale et l'axe des recommandations d'action élaborées en faisant le lien entre faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques pour chaque pays.

Progrès accomplis au regard des priorités de réforme depuis 2013

Mesurer les progrès réalisés au regard des priorités

Afin d'offrir un aperçu synthétique des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des priorités de réforme, nous calculons un « taux de réactivité » pour chaque domaine d'action prioritaire dans chaque pays. En bref, cet indicateur mesure le pourcentage du total des recommandations pour lesquelles les autorités de chaque pays ont pris des mesures. Seule les nouvelles dispositions législatives adoptées sont prises en compte, par opposition aux changements simplement annoncés (encadré 1.1)³. L'indicateur

Encadré 1.1. Un indicateur qualitatif des mesures de réforme

Le taux de réactivité aux priorités de réforme est un indicateur fondé sur un système de notation dans lequel chaque recommandation formulée dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* se voit attribuer une valeur de 1 si elle débouche sur l'adoption d'une mesure « significative », et une valeur de 0 dans le cas contraire. Une mesure est considérée comme « significative » si la réforme associée traduit dans les faits la recommandation d'action correspondante et si elle est consacrée par la loi ; les réformes simplement annoncées ne sont pas prises en compte.

Étant donné qu'une priorité donnée peut se traduire par plusieurs recommandations spécifiques, la note établie repose souvent sur plus d'une possibilité de réforme par domaine d'action prioritaire. Ainsi, dans le domaine de la réglementation des marchés des produits, les priorités peuvent concerner à la fois des obstacles à la concurrence présents dans l'ensemble de l'économie (tels que des charges administratives excessives ou opaques)

Encadré 1.1. Un indicateur qualitatif des mesures de réforme (suite)

et des obstacles sectoriels (comme la faiblesse de la concurrence dans le commerce de détail) ; ces priorités peuvent aussi couvrir différents secteurs (par exemple, le commerce de détail et l'électricité). Les changements apportés peuvent concerner un ou plusieurs aspects de la réglementation. On en tient compte dans le système de notation en évaluant la réactivité aux priorités de réforme au niveau inférieur, plus précis, des recommandations spécifiques (correspondant aux possibilités de réforme) pour chaque priorité.

La partie ci-après est axée sur les suites données aux recommandations de 2013 et couvre donc deux années (2013 et 2014). Elle présente aussi une comparaison partielle avec la période précédente, c'est-à-dire avec la réactivité aux priorités de réforme au cours de la période 2011-12. Cette réactivité ne peut être évaluée pour la Colombie et la Lettonie, dans la mesure où des priorités sont identifiées en 2015 pour la première fois dans le cas de ces deux pays.

Pour obtenir de plus amples informations, voir l'encadré 2.2 et l'annexe 2.A1 d'OCDE (2010a).

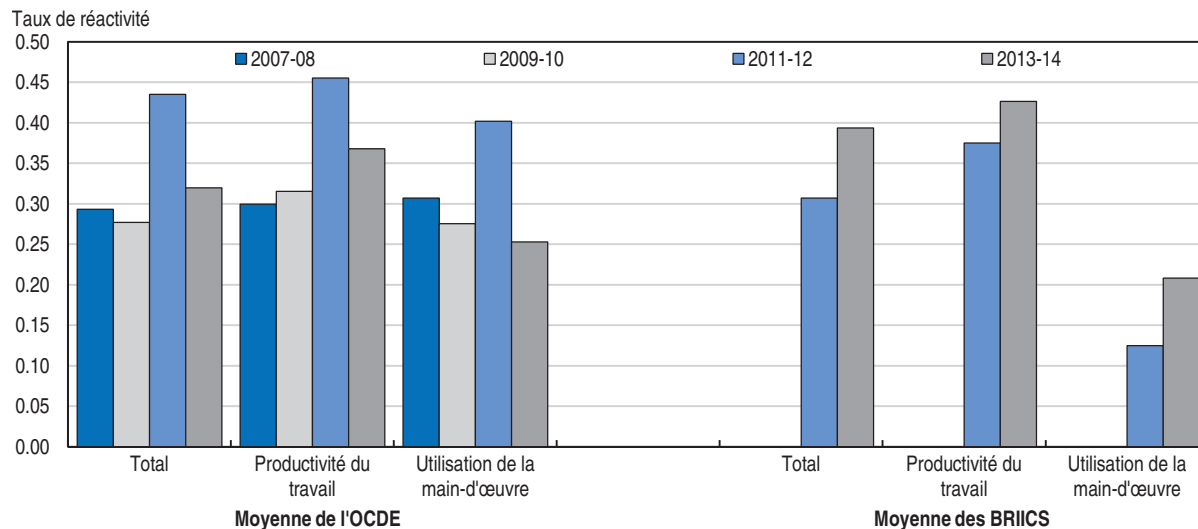
de réactivité aux priorités de réforme mesure l'ampleur des efforts déployés par les pays de l'OCDE pour donner suite aux recommandations formulées précédemment dans *Objectif croissance*, mais il ne vise pas à évaluer l'intensité globale des réformes proprement dite, ce qui exigerait à la fois de prendre en compte les réformes réalisées dans les secteurs non prioritaires et de quantifier l'importance de chacune des mesures prises. Il n'a pas non plus pour objet d'évaluer la mise en œuvre effective des réformes, comme indiqué ci-après. Cet indicateur ne peut donc se substituer à une véritable évaluation des réformes, mais il est utilisé dans ce chapitre en raison de son actualité et parce qu'il permet des comparaisons directes entre les pays. Le chapitre 4 de ce rapport offre une évaluation complémentaire des progrès antérieurs en matière de réformes, ainsi qu'une quantification approximative des gains de croissance connexes.

Progrès accomplis en matière de réformes dans les pays de l'OCDE et les BRIICS⁴


Après une certaine accélération au lendemain de la crise, on observe des signes de ralentissement des réformes dans les pays de l'OCDE⁵. En moyenne, le rythme des réformes dans les domaines correspondant aux priorités d'*Objectif croissance* est revenu à son niveau d'avant la crise dans la zone OCDE ; il est légèrement supérieur à ce niveau pour ce qui est des réformes propices au renforcement de la productivité du travail et légèrement inférieur pour ce qui est des réformes propices au renforcement de l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 1.1). Les réformes se sont ralenties dans la majorité des pays en 2013-14 (graphique 1.2, partie A). Cette baisse de régime fait suite à une période d'activité législative intense consécutive à la crise, due en partie aux pressions exercées par les marchés de capitaux dans le contexte des turbulences liées à la dette dans la zone euro (OCDE, 2012a, 2013a). De fait, le ralentissement est particulièrement prononcé dans les pays où la réactivité aux priorités de réforme avait été la plus élevée et avait augmenté entre 2009 et 2012, notamment les pays périphériques de la zone euro (graphique 1.2, parties B et C). Le rythme des réformes reste soutenu au niveau de l'UE et, plus encore, au Mexique, tandis qu'il se renforce au Japon à la suite du lancement du volet structurel de la « Nouvelle stratégie de croissance » dévoilée en juin 2013. Une accélération a eu lieu aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Norvège, où les mesures de réforme avaient été des plus limitées précédemment.

Graphique 1.1. Le rythme des réformes s'est ralenti dans la zone OCDE mais accéléré dans les BRIICS

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les pays de l'OCDE et les BRIICS, 2007-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

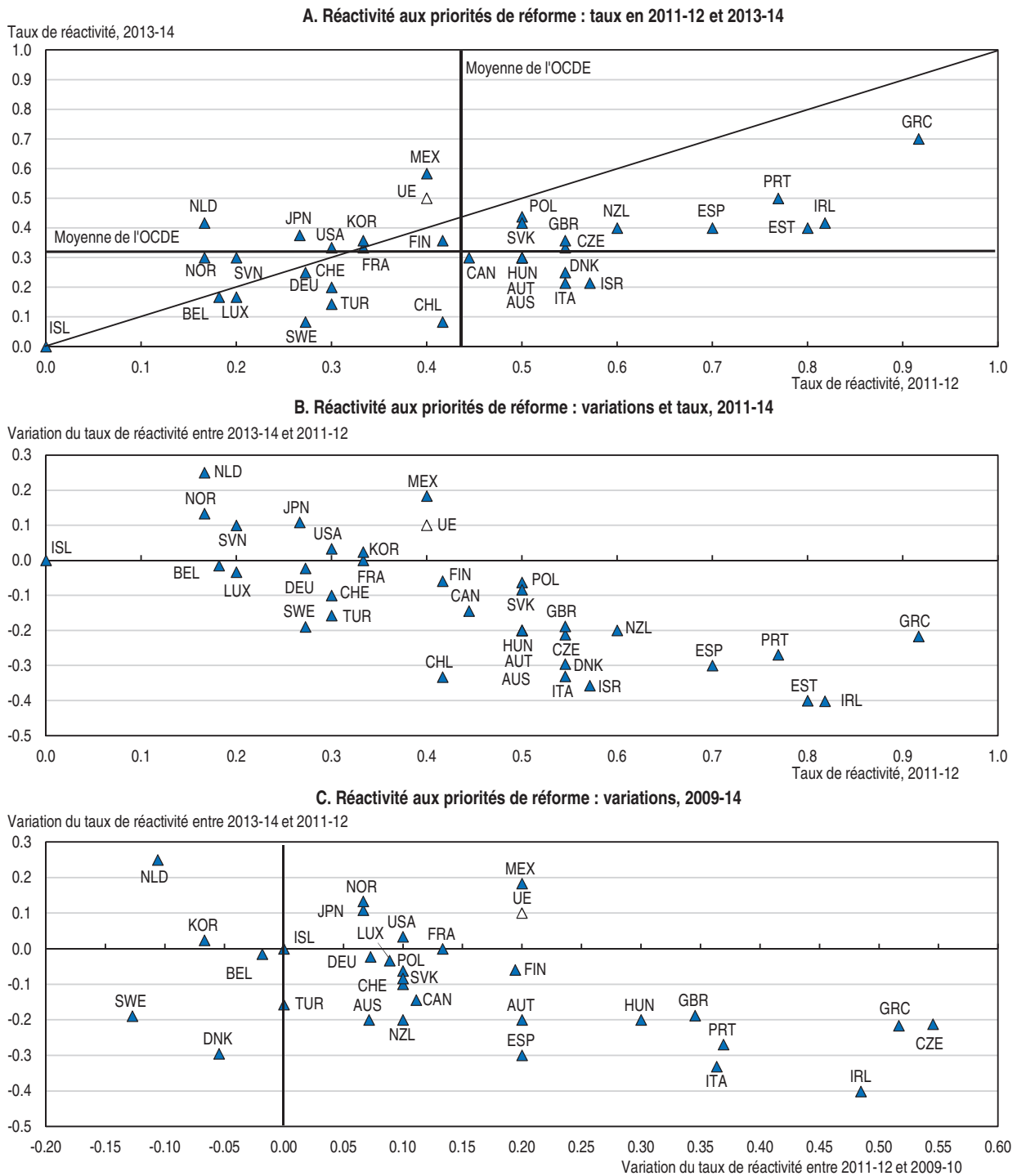
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177291>

Dans le contexte de ralentissement général, les réformateurs les plus et les moins actifs dans la zone OCDE sont généralement les mêmes pays en 2013-14 qu'en 2011-12, même si l'écart entre les deux groupes s'est réduit (graphique 1.2, partie A). Autrement dit, le rythme des réformes ralentit parmi les réformateurs les plus actifs et s'accélère légèrement parmi les réformateurs les moins actifs au cours de la période récente.

Les impératifs d'assainissement des finances publiques pèsent sans doute sur les priorités de réformes structurelles de nombreux pays, en particulier dans l'Union européenne (Commission européenne, 2014a). Ainsi, les impératifs budgétaires entravent la mise en œuvre de réformes consistant en des réductions d'impôts et des transferts de charge fiscale, et limitent la capacité de compenser les préjudices subis par les perdants potentiels des réformes. Néanmoins, il faut se garder de tout arbitrage entre les objectifs d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles, qui peuvent être poursuivis simultanément. De nombreuses réformes permettent en effet d'obtenir des résultats sur les deux fronts, dans la mesure où elles renforcent les budgets publics, directement ou indirectement, en rehaussant la production et l'emploi⁶. Ainsi, les réformes des retraites améliorent directement les soldes budgétaires, tout en débouchant progressivement sur un renforcement de l'emploi qui contribue à accroître encore les recettes fiscales et à réduire les dépenses publiques. En outre, les anticipations d'amélioration de la viabilité de la dette à long terme peuvent faire diminuer les coûts d'emprunt des administrations publiques et contribuer du même coup à stimuler l'économie.

Les préoccupations liées aux effets négatifs que pourraient avoir les réformes structurelles dans la conjoncture actuelle expliquent peut-être aussi le ralentissement des réformes. Une de ces craintes est que les gains de PIB mettent du temps à se concrétiser, ou qu'ils soient précédés par des pertes à court terme, compte tenu de l'ampleur des déficits de demande globale et des risques de déflation qui prévalent sur fond de marges de manœuvre macroéconomiques limitées et de situations budgétaires dégradées dans de

Graphique 1.2. C'est dans les pays précédemment caractérisés par des réformes rapides que le ralentissement a été le plus marqué



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177307>

nombreux pays, en particulier dans la zone euro. Un risque spécifique tient au fait que les réformes propices à la concurrence puissent devenir contre-productives, autrement dit avoir un effet de contraction, à court ou moyen terme, si les autorités monétaires se heurtent à l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro et sont par conséquent dans l'incapacité d'accompagner une expansion de l'offre en recourant à une classique baisse des taux directeurs (Eggertsson et al., 2014)⁷. Néanmoins, des analyses antérieures fondées sur des modèles et des données factuelles concernant l'impact à court terme des réformes structurelles laissent à penser que ces craintes pourraient être exagérées, et offrent des enseignements en vue de faire fructifier les réformes (OCDE, 2012a) :

- La plupart des réformes structurelles semblent avoir sur la croissance un effet stimulant relativement rapide, tandis que dans la quasi-totalité des cas, les coûts à court terme des réformes structurelles sont globalement inexistant⁸. Néanmoins, dans quelques cas, les gains de croissance peuvent être plus longs à se matérialiser en période de récession, et le renforcement de l'expansion économique à long terme peut être précédé d'un affaiblissement à court terme. Ainsi, dans un contexte de sous-emploi prononcé de la main-d'œuvre, des réformes de la protection sociale destinées à inciter les demandeurs d'emploi à retrouver du travail via un durcissement des conditions d'admission au bénéfice des allocations de chômage peuvent temporairement peser sur l'emploi. Il est légitime différer de telles réformes jusqu'à ce que le marché du travail montre des signes clairs de redressement dans les économies où la demande est toujours atone.
- L'impact à court terme des réformes structurelles sera plus fort si une stratégie de communication efficace et un secteur bancaire solide et bien réglementé nourrissent la confiance des ménages et des entreprises, et les incitent à dépenser compte tenu des futurs gains de revenu escomptés des réformes. Des informations claires et diffusées en temps voulu sur la mise en œuvre des réformes et les avantages qui en sont attendus peuvent contribuer à stimuler la demande.

Le ralentissement des réformes pourrait également tenir à la nécessité de passer de la législation à la mise en œuvre, ce qui est difficile à mesurer. Pour que les réformes produisent leurs effets, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les nouvelles dispositions législatives adoptées soient effectivement appliquées. La tâche est particulièrement difficile lorsqu'un grand nombre de réformes ambitieuses sont adoptées sur une courte période, comme dans les pays de la périphérie de la zone euro⁹, où le ralentissement paraît le plus prononcé. Des études récentes consacrées par l'UE et l'OCDE à ces pays mettent en évidence un certain nombre d'obstacles pratiques qui se traduisent par un décalage entre l'adoption formelle des réformes et leur mise en œuvre concrète. Tel est le cas pour l'approbation des dispositions d'application nécessaires, la transmission des lois de l'administration centrale aux collectivités locales, les recours en justice, l'insuffisance ou l'inefficacité des capacités administratives, et une communication inadéquate concernant les nouvelles mesures¹⁰.

Un autre facteur susceptible de ralentir le processus de réforme tient à la crainte que les réformes structurelles n'aient pu contribuer à la montée des inégalités de revenus, ou qu'elles ne puissent le faire dans l'avenir. De fait, des données sur les revenus des ménages laissent à penser que les plus vulnérables ont perdu du terrain en termes de répartition des revenus depuis le début de la crise (OCDE, 2014d)¹¹ : en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE, le revenu du décile inférieur de la distribution a reculé de 1.6 % par an entre 2007 et 2011. Cette baisse a été deux fois plus importante que celle observée pour le décile

supérieur de la distribution au cours de la même période. Ce sont les jeunes qui ont subi les pertes de revenu les plus marquées, ce qui a accentué le risque de pauvreté auquel ils sont exposés. Une forte aggravation des inégalités de revenu disponible et de la pauvreté a été observée dans les pays les plus durement touchés par la crise (en Espagne, en Grèce, en Irlande et en Islande), dans un contexte où les impératifs d'assainissement budgétaire ont limité le recours au système de prélèvements et de prestations pour protéger les ménages vulnérables contre l'adversité¹².

Ces préoccupations redistributives sont plus que légitimes et doivent être prises en considération. Néanmoins, la meilleure façon de le faire consiste à mettre en œuvre des stratégies de réforme tenant compte de l'impact des politiques structurelles sur la distribution des salaires et des revenus des ménages (voir le chapitre 2). De nombreuses réformes peuvent permettre de réaliser à la fois des objectifs de croissance et d'équité. En fait, des éléments empiriques montrent que la plupart des réformes propices à la croissance ont un effet net des plus limités ou réduisent les inégalités de revenus des ménages à moyen ou long terme, en particulier lorsqu'elles favorisent la création d'emplois et offrent des perspectives d'emploi aux travailleurs faiblement qualifiés¹³. Néanmoins, certaines réformes risquent d'être préjudiciables aux personnes les plus vulnérables à court terme, même si ces effets négatifs sont compensés à moyen terme. Tel peut être le cas des réformes des institutions de négociation des salaires destinées à améliorer la réactivité des ajustements des rémunérations à la conjoncture et à situation du marché du travail local. Les gains d'emploi escomptés de telles réformes peuvent mettre davantage de temps à se concrétiser en période de conjoncture basse. Compte tenu de ce risque, il est d'autant plus important de suivre l'évolution des inégalités de revenus pour s'assurer que les avantages de ces réformes soient largement partagés.

Le programme de réformes devra être poursuivi en vue d'améliorer les niveaux de vie matériels et de favoriser une croissance inclusive. Les réformes renforçant la productivité devraient se traduire par une hausse des salaires, alors que celles destinées à stimuler l'emploi devraient faciliter l'intégration dans la population active des individus systématiquement marginalisés. La réussite des réformes peut exiger de surmonter des obstacles profondément enracinés relevant de l'économie politique, mais l'analyse de réformes majeures adoptées par le passé a permis de cerner les principales conditions requises pour leur succès (encadré 1.2).

Même si leur rythme s'est ralenti, les réformes n'en ont pas moins continué en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal en 2013-14 (graphique 1.2). En France, la réactivité aux priorités de réforme s'est établie à un niveau légèrement inférieur, proche de la moyenne de l'OCDE pour 2013-14, et ne s'est pas améliorée par rapport à la période précédente : la priorité doit donc être accordée à la mise en œuvre des réformes récemment adoptées et à la concrétisation des mesures annoncées pour restaurer la compétitivité et lutter contre le chômage, notamment en favorisant une reprise riche en emplois. L'Italie a connu une baisse de régime en termes de réformes par rapport à la période 2011-12, si bien qu'elle est à la traîne des autres pays périphériques de la zone euro. Le gouvernement a néanmoins mené à bien les premières mesures de son vaste programme de réformes structurelles. La poursuite déterminée de ce programme, conjuguée à la mise en œuvre effective des réformes antérieures, devrait permettre d'obtenir une croissance plus vigoureuse et plus inclusive.

Dans d'autres pays, on peut difficilement expliquer le ralentissement du rythme des réformes par des contraintes macroéconomiques, des obstacles à leur mise en œuvre ou

Encadré 1.2. Réussir la réforme

Objectif croissance offre aux pays des recommandations concernant les réformes structurelles qu'ils devraient envisager de mettre en œuvre. Néanmoins, la mise en œuvre concrète des réformes est une tâche complexe, dans laquelle entrent en jeu une multitude de considérations générales relevant de l'économie politique et d'éléments plus spécifiques aux différents pays. Dans le cadre de ses travaux, l'OCDE a analysé l'économie politique de la réforme dans 20 études de cas nationales consacrées à des épisodes de réformes ayant eu lieu dans dix pays de l'OCDE, et procédé à des examens thématiques des conditions devant être réunies pour que des réformes puissent effectivement aboutir (voir OCDE, 2010b). Ces analyses s'inscrivaient dans le prolongement de précédents travaux de l'OCDE, notamment d'un chapitre de l'édition 2007 d'*Objectif croissance* dans lequel cette question était examinée suivant une approche économétrique quantitative.

L'examen des données relatives aux pays de l'OCDE laisse à penser que l'application de certains principes de base permet souvent de faire aboutir les réformes :

- Les gouvernements doivent avoir un mandat électoral pour réformer. Les réformes « furtives » présentent des limites considérables, et les réformes majeures pour lesquelles les gouvernements n'ont pas cherché à emporter au préalable l'adhésion de la population tendent à réussir uniquement lorsqu'elles débouchent très rapidement sur des avantages perceptibles, ce qui n'est généralement pas le cas des réformes structurelles majeures. Même si les crises peuvent offrir l'occasion de procéder à des réformes surprise, il est essentiel qu'elles s'inscrivent dans la durée pour avoir une incidence réelle.
- Il est important que les pouvoirs publics communiquent efficacement. Les réformes majeures s'accompagnent généralement d'efforts cohérents et coordonnés destinés à persuader les électeurs et les parties prenantes de la nécessité de la réforme considérée et, en particulier, à faire connaître les coûts de l'absence de réforme. Lorsque, comme c'est souvent le cas, les coûts induits par le *statu quo* sont des coûts d'opportunité, cela rend la tâche encore plus ardue, car ces coûts tendent à être politiquement « invisibles ».
- L'élaboration des politiques publiques doit reposer sur des travaux de recherche et d'analyse solides. Une démonstration du bien-fondé de la réforme reposant sur des données probantes et des analyses rigoureuses permet à la fois d'améliorer la qualité de l'action publique et de renforcer les perspectives d'adoption de la réforme considérée. Les travaux de recherche présentés par des institutions non partisans faisant autorité, qui bénéficient de la confiance de tous les courants politiques, semblent avoir nettement plus d'impact.
- Il faut du temps pour mener à bien les réformes structurelles. La préparation et l'adoption des réformes les plus réussies examinées dans les études de cas ont généralement exigé plus de deux ans, et ce délai n'inclut pas le travail de préparation accompli au cours des nombreux épisodes de réformes où problèmes et projets ont été débattus et étudiés pendant des années avant que les autorités ne commencent à élaborer des mesures spécifiques de réforme.
- La cohésion gouvernementale est importante. Si le gouvernement se lance dans une entreprise de réforme sans être uni autour de ce projet, les messages qu'il envoie sont ambigus, et les adversaires de la réforme exploitent ses divisions – ce qui le conduit généralement à la défaite. Les études de cas tendent à indiquer que la cohésion compte davantage que des facteurs tels que la force ou l'unité des partis d'opposition, ou la solidité de l'assise parlementaire du gouvernement.
- Il est essentiel que le gouvernement se montre résolu. L'avancement des réformes peut être parfois facilité par d'intenses discussions entre le gouvernement et les partenaires sociaux (c'est-à-dire les organisations syndicales et patronales) dans un cadre officiel. Toutefois, la détermination des pouvoirs publics semble aussi constituer une condition essentielle de succès dans ce type de situation. Une démarche coopérative a en effet peu de chances d'être couronnée de succès si le gouvernement n'est pas en mesure de récompenser la coopération des partenaires sociaux, ou d'agiter la menace crédible d'une action unilatérale en cas d'échec de l'approche concertée.

Encadré 1.2. Réussir la réforme (suite)

- L'état du dispositif à réformer importe. Les réformes réussies de dispositifs solidement établis semblent souvent avoir été précédées d'une « érosion » du *statu quo*, découlant de modifications limitées, apportées au coup par coup, ou de tentatives de réformes ; quand les mécanismes existants sont bien institutionnalisés et populaires, et quand ils ne semblent pas présenter de risque de défaillance imminente, il est beaucoup plus difficile de réformer.
- Le succès des réformes exige de la persévérance. Les constatations faites à propos du mûrissement des réformes ont une autre implication importante : il ne faut pas considérer comme des échecs les réformes initiales ayant été bloquées, annulées ou très limitées ; elles peuvent être utiles en montrant que le *statu quo* n'est pas tenable et en préparant le terrain à de nouvelles tentatives plus abouties.

Les études de cas de l'OCDE étayaient aussi certaines des principales conclusions de travaux économétriques antérieurs, notamment quant au fait que les réformes sont facilitées par les crises et par des finances publiques saines (Duval, 2008). Ces conclusions semblent confirmées en pratique par l'évolution de la réactivité aux priorités de réforme d'*Objectif croissance* : le contexte de la période immédiatement postérieure à la crise et les pressions connexes des marchés de capitaux, en particulier la montée des primes de risque souverain pour les pays de la périphérie de la zone euro, ont catalysé les réformes. L'atténuation de ces tensions peut réduire les pressions qui s'exercent en faveur des réformes, tandis que la nécessité de poursuivre l'assainissement des finances publiques peut limiter la capacité de réforme des autorités.

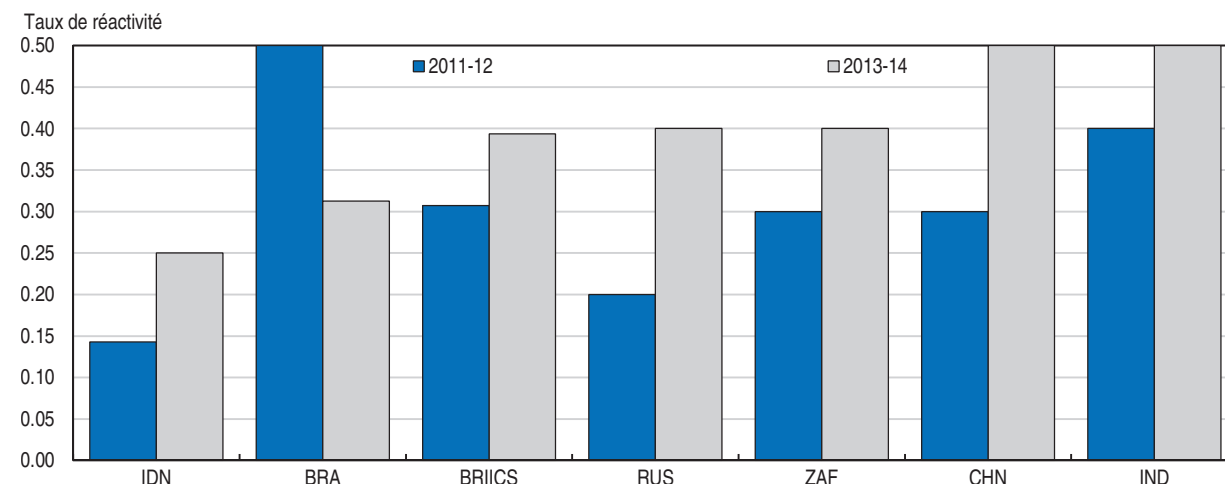
des problèmes sociaux. Dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro, ainsi qu'au Canada, la cadence des réformes est restée relativement lente, quoique à des degrés variables. Ces pays ont été moins durement touchés par la crise et n'ont pas fait l'objet de pressions exercées par les marchés de capitaux en faveur de la mise en œuvre de réformes. Les considérations à long terme devraient prévaloir pour faire avancer les réformes, notamment compte tenu des perspectives de ralentissement de la croissance du PIB dans l'avenir (voir le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE). Il est impératif dans cette optique de lever les obstacles liés à l'action publique dans plusieurs domaines, notamment ceux qui entravent une plus large insertion des femmes sur le marché du travail et l'accumulation de capital intellectuel, qui constitue une source essentielle d'innovation.

Le ralentissement des réformes observé dans nombre de pays avancés coïncide avec une accélération des réformes dans les économies de marché émergentes, notamment au Mexique – comme indiqué plus haut – et dans les BRIICS (graphique 1.1). Dans tous les BRIICS, les niveaux de réactivité aux priorités de réforme sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE et – exception faite du Brésil – sont en augmentation (graphique 1.3). La Chine et l'Inde ont été les pays les plus réactifs aux recommandations d'*Objectif croissance*, ce qui témoigne des réformes ambitieuses mises en œuvre par les gouvernements de ces pays. Le rythme des réformes a été plus lent en Indonésie, mais il s'est accéléré. Quant au Chili et à la Turquie, ils ont connu une baisse de régime en matière de réformes, contrairement à d'autres économies de marché émergentes.


L'accélération des réformes depuis 2011 dans les économies de marché émergentes pourrait avoir suscité une prise de conscience grandissante des goulets d'étranglement et des contraintes qui freinent la croissance de la production potentielle. Elle pourrait aussi refléter les inquiétudes associées aux évolutions macroéconomiques récentes, qui ont mis en évidence la vulnérabilité de ces pays face aux fluctuations des prix des produits de base et des flux de capitaux.

Graphique 1.3. **La montée en régime des réformes a été généralisée parmi les BRICS**

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les BRICS, 2011-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177315>

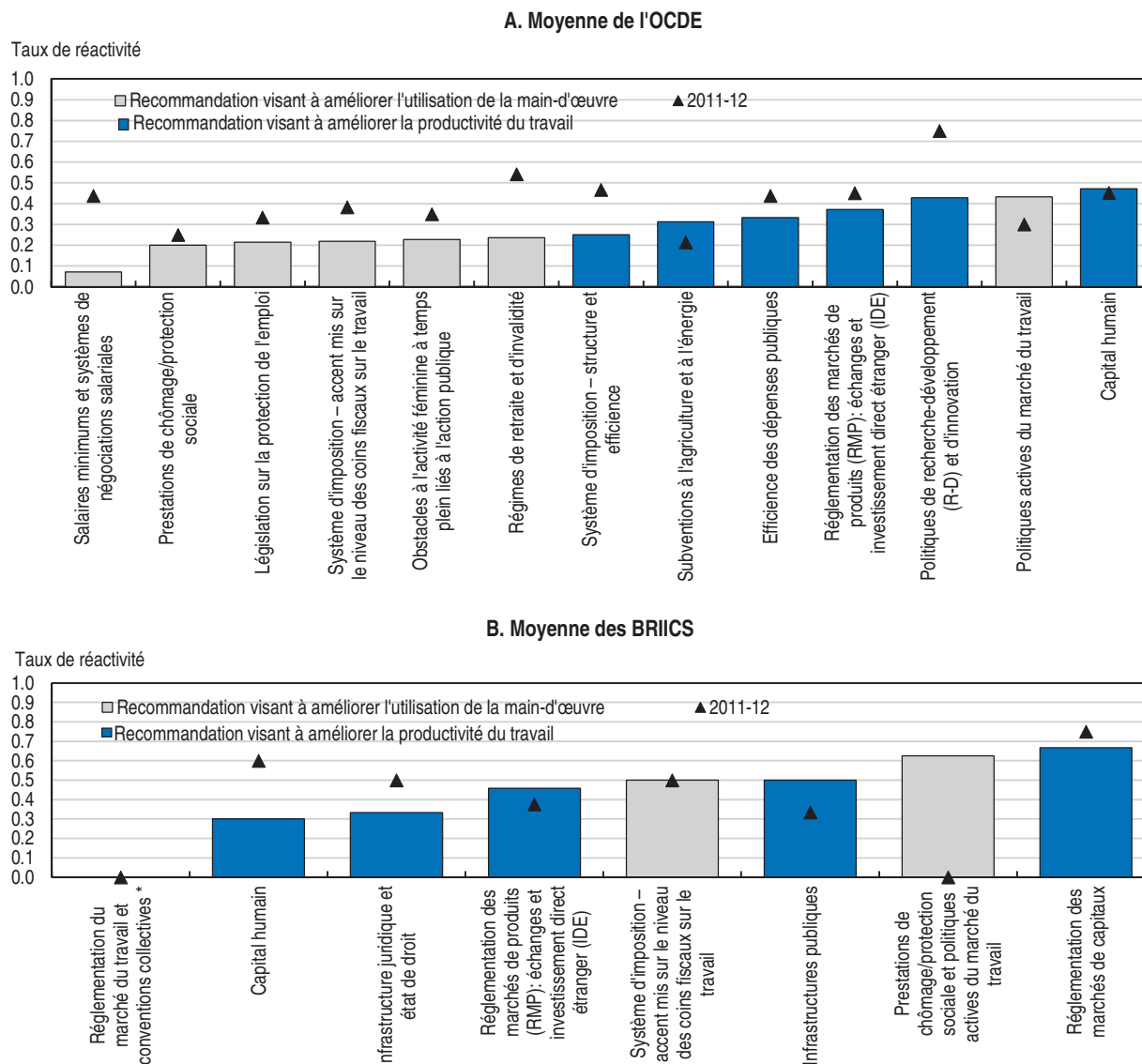
Progrès accomplis en matière de réformes dans les différents domaines d'action

En ce qui concerne les recommandations de réforme visant à améliorer la productivité du travail, c'est dans les domaines des politiques d'éducation et d'innovation que les pays de l'OCDE se sont montrés les plus actifs (graphique 1.4). Il s'agit là d'une évolution bienvenue, car la croissance à long terme dépendra de plus en plus de la productivité multifactorielle, donc de l'accumulation de compétences et de capital intellectuel¹⁴. Dans de nombreux pays, comme l'Estonie, la République slovaque et le Royaume-Uni, une importance prioritaire a été accordée à l'amélioration de la transition de l'école à l'emploi et à la réduction de la proportion des jeunes qui sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. Pour ce faire, les autorités ont développé l'enseignement professionnel (y compris la formation en entreprise) afin de renforcer l'employabilité des jeunes et d'améliorer l'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Dans le domaine de l'innovation, la priorité a été donnée à l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques au titre de la recherche-développement (R-D) et, partant, à la promotion de l'innovation dans le secteur privé. Les réformes connexes, telles qu'elles ont été mises en œuvre par exemple en République tchèque, ont été axées sur le renforcement de l'efficacité des crédits d'impôt en faveur de la R-D et sur le resserrement des liens de coopération entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur.

En ce qui concerne les recommandations de réforme visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, les pays de l'OCDE ont accordé la priorité aux politiques actives du marché du travail (PAMT). La forte réactivité aux priorités de réforme observée dans ce domaine tient à la nécessité de faire face à la progression marquée du chômage à la suite de la crise, et notamment à la forte proportion de chômeurs de longue durée. Compte tenu de la dégradation du marché du travail, les pouvoirs publics se sont efforcés de proposer des services de formation et d'orientation mieux conçus et d'un meilleur rapport efficacité-coût, afin d'aider les chômeurs à rechercher un emploi correspondant à leurs compétences et, le cas échéant, à se recycler. Le développement des PAMT est relativement insuffisant dans certains des pays qui ont enregistré les plus fortes hausses du chômage de longue durée, comme l'Espagne, les États-Unis et la Grèce. Dans ces pays, la priorité a été accordée au

Graphique 1.4. C'est dans les domaines de l'innovation, des retraites et de la détermination des salaires que l'intensité des réformes a le plus diminué

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les différents domaines de l'action publique, 2013-14



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177323>

développement progressif des services d'orientation et de formation. L'accent a été mis sur l'amélioration du ciblage des prestations, notamment au moyen du profilage systématique des demandeurs d'emploi par le service public de l'emploi (SPE), et sur la réalisation de gains d'efficacité économique, obtenus en particulier en confiant avec discernement à des prestataires privés la fourniture des services d'aide à la recherche d'emploi¹⁵.

Des progrès ont aussi été réalisés sur le front des régimes de retraite et d'invalidité, bien que la fréquence des réformes ait fortement diminué par rapport à la période précédente, marquée par un pic dans ce domaine (graphique 1.4). Parmi les pays réformateurs, l'Autriche a pris des mesures significatives pour fermer les voies d'accès anticipé à la retraite existant encore : l'accès au régime d'invalidité a été remplacé par un programme de réadaptation

médicale et professionnelle destiné à renforcer l'offre de main-d'œuvre et l'employabilité des seniors. La forte réactivité aux priorités de réforme dans le domaine de l'invalidité s'explique aussi en partie par certaines des conséquences de la crise sur le marché du travail et sur le plan social, qui ont conduit des chômeurs découragés à sortir de la population active pour entrer dans le régime d'invalidité. Dans ce contexte, des pays comme le Danemark se sont focalisés sur les mesures de réadaptation en vue de mieux intégrer les services de santé et de l'emploi.

Les réformes des systèmes de négociations salariales et, de manière plus générale, les réformes destinées à renforcer la flexibilité des salaires et leur réactivité aux évolutions économiques ont été rares au cours des deux dernières années dans la zone OCDE. Or, la réactivité aux priorités de réforme avait été forte dans ce domaine en 2011 et 2012. En fait, le ralentissement actuel peut s'expliquer par l'introduction de réformes majeures dans ces domaines au cours de la période qui a suivi la crise, en particulier en Espagne, en Grèce et au Portugal (OCDE, 2013a). Ces pays devraient maintenant veiller à ce que les nouvelles dispositions législatives adoptées soient pleinement appliquées et poursuivre ensuite leurs efforts de réforme.

L'intensité des réformes a aussi été faible s'agissant des systèmes de prestations de chômage, comme cela avait été le cas au cours de la période précédente. Compte tenu de la lenteur du redressement du marché du travail après la crise dans divers pays, les gouvernements se sont attachés en priorité à préserver les revenus des chômeurs dans un contexte où les possibilités d'emploi demeurent limitées. De fait, les seuls pays de l'OCDE qui ont pris des mesures significatives dans ce domaine sont ceux pour lesquels il était recommandé d'élargir la couverture ou d'accroître la générosité des prestations de chômage (et de la protection sociale plus généralement). Des réformes en ce sens ont été mises en œuvre, par exemple, en Corée et au Japon. En revanche, les recommandations d'instauration d'une dégressivité des prestations de chômage dans le temps, ou de suppression des distorsions liées à l'âge (favorables aux demandeurs d'emploi âgés) concernant la générosité des prestations, ont été rarement suivies d'effet. Lorsque l'activité économique et la demande de main-d'œuvre se redresseront, l'accent devrait être mis davantage sur la promotion de la recherche d'emploi et du retour au travail. À cet égard, il est nécessaire de modifier dans certains pays les conditions d'admission au bénéfice des prestations de chômage, en appliquant des critères plus restrictifs à mesure que la période de chômage se prolonge¹⁶.

La politique fiscale est un autre domaine où le rythme des réformes s'est ralenti. De fait, au cours de la période 2011-12, nombre de pays de l'OCDE ont augmenté leurs impôts sur la consommation, tout en allégeant dans certains cas la fiscalité du travail, conformément aux recommandations d'*Objectif croissance* (OCDE, 2013a). Ces réformes ont contribué de manière bienvenue à rendre les systèmes d'imposition plus favorables à la croissance, tout en permettant d'assainir les finances publiques. À l'évidence, l'accroissement des impôts sur la consommation présente des limites, liées en particulier à leurs effets négatifs potentiels à court terme sur les ménages vulnérables¹⁷. Pourtant, la majorité des pays pour lesquels la politique fiscale est considérée comme une priorité du point de vue de la croissance disposent encore de marges de manœuvre considérables pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes. En outre, des réformes dans ce domaine, qui sont souhaitables dans une optique d'efficacité économique, peuvent avoir des effets secondaires positifs sur la distribution des revenus si elles sont judicieusement conçues. C'est notamment le cas des mesures destinées à éliminer les niches fiscales qui faussent la répartition des ressources et dont bénéficient surtout les ménages à hauts revenus, comme la déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaires.

Il convient d'interpréter avec prudence l'évolution des réformes dans le cas des BRIICS, car les indicateurs correspondants se fondent sur un nombre très limité de pays¹⁸. En gardant cette réserve à l'esprit, on peut constater que pour les priorités d'action visant à améliorer la productivité du travail, les BRIICS se sont employés de manière particulièrement active à réformer les marchés de capitaux et le système bancaire afin de favoriser une répartition efficiente du capital. L'Inde a pris des mesures pour réduire les obstacles à la concurrence nationale et étrangère dans le secteur bancaire, et la Chine pour réduire le contrôle exercé par l'État sur la fixation des taux d'intérêt. S'agissant des priorités de réforme visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, moins fréquemment mises en avant, des progrès ont été réalisés dans le domaine des politiques actives du marché du travail et de la protection sociale, contrairement à la période précédente. L'Afrique du Sud se distingue notamment par des efforts de réforme accomplis pour lutter contre un chômage des jeunes extrêmement élevé, en mettant en place des services publics de l'emploi et des subventions salariales ciblés sur les jeunes demandeurs d'emploi. Aucun progrès n'a été réalisé sur le front de la protection de l'emploi et de la réglementation du marché du travail. L'absence de réformes significatives dans ces domaines avait déjà été observée au cours de la période précédente, ce qui témoigne sans doute de l'ampleur des obstacles liées à l'économie politique. Pourtant, un assouplissement de la réglementation stricte du marché du travail dans les économies de marché émergentes permettrait de faire progresser l'emploi formel. Des réformes à cet égard amélioreraient aussi l'efficacité de la répartition de la main-d'œuvre et, par conséquent, la croissance de la productivité.

Priorités de réforme pour les pays de l'OCDE et ses partenaires

Cette partie offre une synthèse des priorités d'action retenues en 2015 pour les pays de l'OCDE et ses partenaires. L'identification de ces priorités est fondée à la fois sur une analyse quantitative, qui consiste à faire le lien entre faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques, et sur une connaissance approfondie des différents pays. La méthodologie employée est décrite dans l'encadré 1.3¹⁹. Les recommandations connexes spécifiques à chaque pays figurent dans des notes distinctes (chapitre 5). Cette partie s'ouvre sur une brève présentation du classement des pays en termes de PIB par habitant, et de la mesure dans laquelle ces différences de niveau de vie peuvent être imputées à des écarts de productivité ou d'utilisation de la main-d'œuvre. Vient ensuite un rapide aperçu des changements de priorités d'action intervenus entre 2013 et 2015. Enfin, nous examinons de manière plus précise dans la dernière partie les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, puis celles visant à renforcer la productivité du travail.

Encadré 1.3. La sélection des priorités d'action

La méthodologie sur laquelle repose *Objectif croissance* consiste à identifier les mesures recommandées en fonction de leur capacité à améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en induisant un accroissement de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre. L'indicateur de performance utilisé comme référence à cet égard est le produit intérieur brut (PIB) par habitant, compte tenu de sa disponibilité immédiate et de sa couverture relativement large, malgré ses divers inconvénients.

Cinq priorités d'action sont cernées pour chacun des pays considérés. Dans chaque cas, au moins trois de ces priorités sont sélectionnées sur la base d'indicateurs quantitatifs de performance et de politique, dans des domaines où coïncident faiblesse des performances et lacunes des politiques publiques. La sélection des deux autres priorités repose à la fois sur ces indicateurs et sur la connaissance approfondie du pays considéré.

Encadré 1.3. La sélection des priorités d'action (suite)

L'idée est de veiller à ce que d'importantes priorités d'action concernant des domaines non couverts par les indicateurs ne soient pas omises. Dans la mesure où l'ensemble des indicateurs de performance et de politique disponibles reste plus limité pour les pays non membres, les priorités d'action les concernant reposent davantage sur la connaissance approfondie de chaque pays.

Les priorités d'action destinées à améliorer la productivité du travail consistent notamment à améliorer l'efficacité et l'équité du système d'enseignement ; promouvoir l'innovation ainsi que la diffusion des technologies et des nouvelles idées ; améliorer les conditions de concurrence et la répartition des ressources, par exemple en réduisant les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères, le contrôle exercé sur les activités des entreprises et les aides à l'agriculture ; améliorer l'efficacité du système d'imposition et des dépenses publiques ; et remédier aux goulets d'étranglement existant au niveau des infrastructures matérielles et juridique. Les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre consistent notamment à réformer le système de prélèvements et de prestations afin de valoriser le travail, en particulier pour les catégories de population ayant des liens ténus avec le marché du travail, comme les femmes, les travailleurs peu qualifiés et les seniors ; améliorer la conception et l'intégration des prestations sociales et des politiques actives du marché du travail (PAMT) ; revoir la législation sur la protection de l'emploi afin faciliter le redéploiement de la main-d'œuvre et de remédier au dualisme du marché du travail ; et renforcer la flexibilité des salaires en réformant les salaires minimums ou le système de négociations salariales.

Cette classification des priorités de réforme en deux catégories, suivant qu'elles sont de nature à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre ou la productivité du travail, permet une évaluation simple et transparente. Nombre de réformes structurelles ont des répercussions bénéfiques dans ces deux domaines (par exemple, les réformes de la protection de l'emploi et des marchés de produits), mais certaines d'entre elles peuvent avoir des effets positifs dans l'un et négatifs dans l'autre. Ainsi, renforcer l'utilisation globale de la main-d'œuvre en favorisant une hausse du taux d'activité ou une augmentation du nombre d'heures travaillées pour les groupes caractérisés par un potentiel productif relativement faible (comme les travailleurs peu qualifiés ou les bénéficiaires de pension d'invalidité) risque de réduire la productivité globale du travail.

Les interactions entre politiques publiques, telles que les relations de complémentarité entre différentes réformes, ne sont pas formellement intégrées dans le modèle utilisé pour sélectionner les priorités. Néanmoins, sur la base des résultats obtenus avec ce modèle et de la connaissance approfondie des pays considérés, nous adaptons et constituons un ensemble de priorités spécifiques à chaque pays, devant correspondre à un programme de réformes cohérent et logique.

Il n'est pas possible dans le cadre de la sélection des priorités spécifiques aux différents pays de tenir compte de la coordination des réformes et de leurs répercussions entre pays, alors que ces éléments vont sans doute prendre une importance grandissante dans l'avenir, par exemple dans les domaines de l'innovation et de la fiscalité. Ce thème est au cœur du scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a).

Comprendre les différences de PIB par habitant entre les pays

Les écarts de PIB par habitant par rapport aux pays les plus avancés peuvent être décomposés en deux éléments : l'écart de productivité du travail et l'écart d'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 1.5). Ce simple exercice de décomposition met en évidence la contribution majeure de la productivité du travail (par rapport à l'utilisation de la main-d'œuvre) aux écarts de PIB par habitant (graphique 1.5, partie B). En fait, pour les pays ayant le PIB par habitant le plus faible, la différence par rapport à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'explique dans une large mesure par la productivité du travail. Ce groupe de pays est à bien des égards très hétérogène, mais la plupart d'entre eux sont confrontés à des problèmes communs, qui résident dans l'existence d'une ample

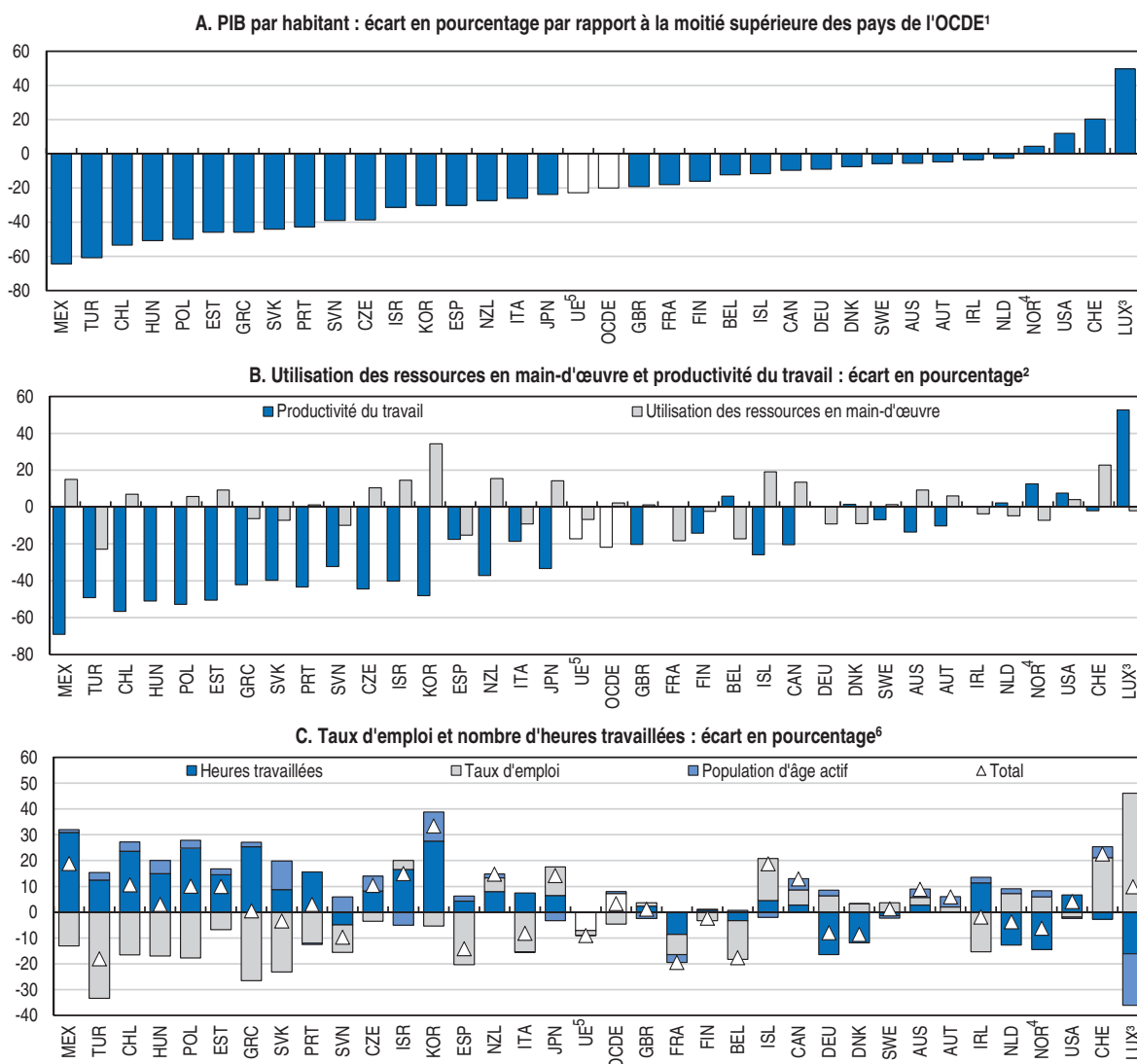
économie informelle et de goulets d'étranglement au niveau des infrastructures matérielles et juridique.

Le tableau est plus nuancé lorsqu'on examine les contributions relatives de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre à l'écart de PIB par habitant par rapport à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE pour les pays à revenu élevé. Certains d'entre eux peuvent être regroupés et cette évaluation sert de fondement à la sélection des priorités d'action d'*Objectif croissance*. Ainsi :

- Un grand nombre de pays d'Europe du Nord (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France et les Pays-Bas) se caractérisent par une faible utilisation de la main-d'œuvre et une forte productivité. Cette faible utilisation de la main-d'œuvre est essentiellement imputable dans la majorité de ces pays au nombre modeste d'heures travaillées par personne occupée, même si la Belgique et la France se caractérisent à la fois par un bas niveau d'emploi et un faible nombre d'heures travaillées (voir le graphique 1.5, partie C). Le nombre modeste d'heures travaillées tient souvent à l'existence d'obstacles au travail à temps plein liés à l'action publique, en particulier pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés – qui sont en général des femmes. Ces obstacles sont souvent inhérents aux systèmes de prélèvements et de prestations (par exemple à certaines dispositions concernant l'imposition commune des revenus des conjoints ou la dégressivité de certaines prestations avec le nombre d'heures travaillées).
- De manière générale, les pays d'Europe du Sud se caractérisent à la fois par une faible productivité du travail et une faible utilisation de la main-d'œuvre. C'est le cas notamment de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie ; le Portugal affiche également un ample écart de productivité par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, mais leurs niveaux d'utilisation de la main-d'œuvre sont comparables (graphique 1.5, partie C). Contrairement au groupe précédent, tous ces pays se caractérisent par un faible niveau d'emploi mais un nombre important d'heures travaillées par personne occupée. Dans la plupart des cas, certains groupes de population – en général les travailleurs peu qualifiés et les jeunes – sont dans une large mesure exclus du marché du travail ; un diagnostic qui s'applique aussi à la France. Cette situation peut être attribuée à des obstacles liés à l'action publique, comme une législation sur la protection de l'emploi très déséquilibrée qui se traduit par un dualisme du marché du travail, c'est-à-dire une fracture entre les travailleurs dont les contrats sont assortis d'une forte protection de l'emploi et ceux dont les contrats sont caractérisés par une protection limitée et des possibilités restreintes de formation en cours d'emploi.
- Les pays non européens (l'Australie, le Canada, la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande, par exemple) affichent une forte utilisation de la main-d'œuvre et une faible productivité. Les facteurs à l'origine de cette faible productivité du travail sont plus difficiles à identifier et à mesurer que les déterminants d'une faible utilisation de la main-d'œuvre. Dans le cas de la Corée et du Japon, des résultats relativement médiocres dans les services semblent peser sur la croissance de la productivité ; dans le cas du Canada et de la Nouvelle-Zélande, les gains de productivité semblent être entravés par la faible rentabilité des investissements dans le capital intellectuel et l'enseignement supérieur. Cette situation peut, là encore, être attribuée à des obstacles liés à l'action publique, comme l'inefficacité des aides publiques à l'innovation ou des obstacles à l'entrée des entreprises sur les marchés et à la répartition efficiente des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs.

Graphique 1.5. Les amples écarts de PIB par habitant sont essentiellement dus à des déficits de productivité

Sources des différences de revenu réel
A. Pays de l'OCDE, 2013



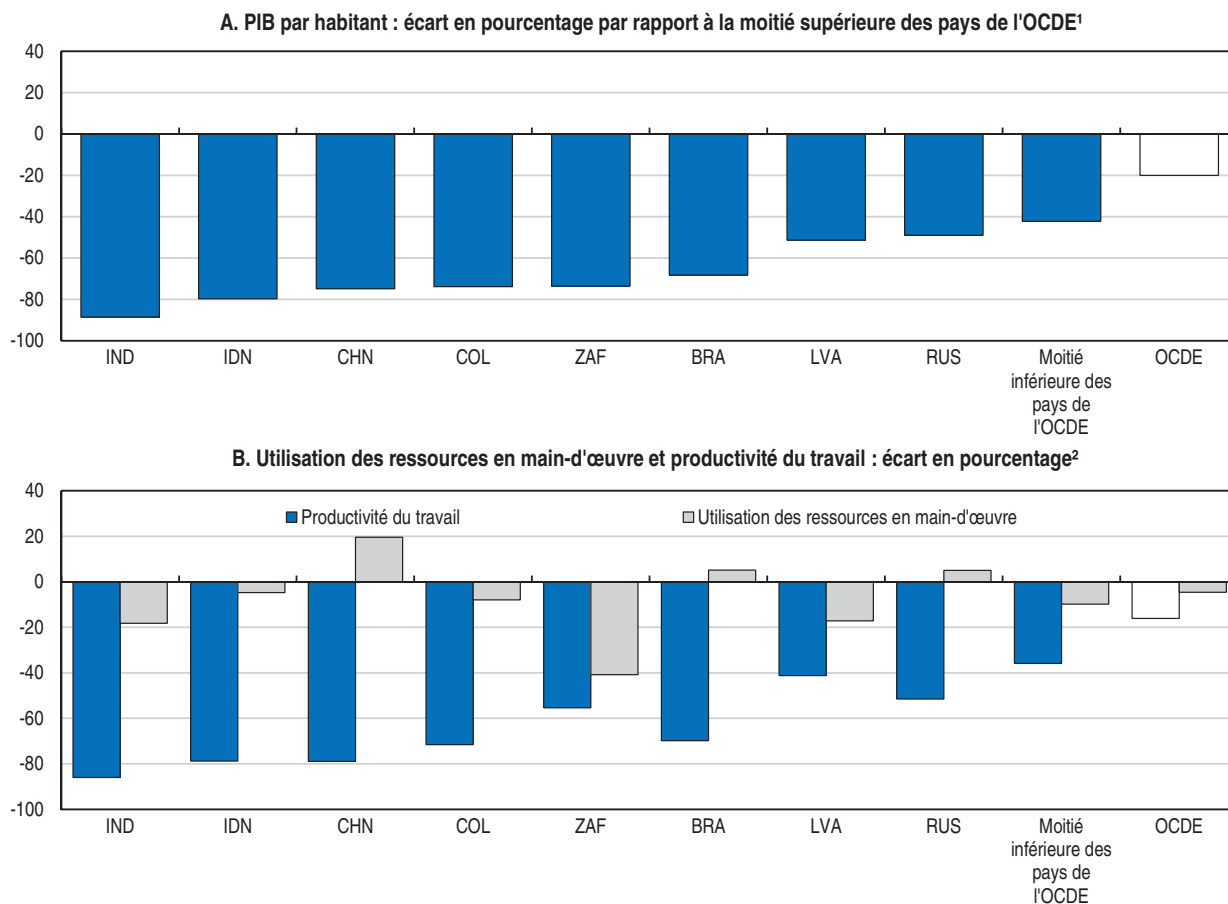
- Écart par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2013, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2013. La somme des écarts en pourcentage d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant, dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
- La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées par habitant.
- Dans le cas du Luxembourg, on ajoute à la population le nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.
- Les données font référence au PIB de la Norvège continentale, hors production pétrolière et transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.
- Moyenne des pays de l'Union européenne membres de l'OCDE.
- Le taux d'emploi est le nombre total d'actifs occupés rapporté à la population d'âge actif. Le nombre d'heures travaillées désigne le nombre total d'heures travaillées par personne occupée. La population d'âge actif est mesurée en proportion de la population totale. La somme de ces trois composantes n'est pas égale à l'utilisation des ressources en main-d'œuvre tel qu'elle est représentée dans la partie B du graphique, étant donné que la décomposition est multiplicative.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux, Base de données sur la productivité, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

Graphique 1.5. Les amples écarts de PIB par habitant sont essentiellement dus à des déficits de productivité (suite)


Sources des différences de revenu réel

B. Pays non membres de l'OCDE, 2013



1. Écart par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2013, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2013. La somme des écarts en pourcentage d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant, dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
2. La productivité du travail correspond au PIB par personne occupée. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond à l'emploi exprimé en pourcentage de la population.

Source : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; OIT (Organisation internationale du travail), *Base de données des Indicateurs clés du marché du travail* pour les données sur l'emploi concernant le Brésil, la Colombie, l'Indonésie et la Lettonie ; Office statistique sud-africain (Statistics South Africa) pour les données sur l'emploi en Afrique du Sud ; Enquête nationale par sondage (*National Sample Survey*) de l'Inde (diverses années), estimations annuelles de la population des services du Directeur général de l'état civil (*Registrar General*) et estimations de l'OCDE pour l'emploi en Inde ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale pour les données sur l'emploi concernant la Chine.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177339>

Le fait que la productivité soit le principal moteur de croissance à long terme ne réduit en aucune manière l'utilité des réformes visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, notamment pour rehausser le taux d'activité des groupes sous-représentés dans la population active. Outre le fait qu'ils contribueraient à réduire les écarts de PIB par habitant et à relever son niveau, des progrès dans ce domaine permettraient d'atteindre d'autres objectifs, comme la réduction des inégalités de revenus et la promotion d'une société plus inclusive.

Un aperçu des priorités de réforme

Globalement, la répartition par domaine des recommandations d'action formulées dans *Objectif croissance* est restée assez stable pour les pays de l'OCDE depuis 2013 (tableau 1.1)²⁰. Les priorités spécifiques retenues pour chaque pays en 2013 ont été conservées dans leur grande majorité. Au cours des deux dernières années, les problèmes de performances n'ont guère changé, et l'intensité des réformes adoptées pour y remédier est restée modérée, comme indiqué plus haut. Dans nombre de domaines de réforme, les progrès restent fragmentaires et il faut aller beaucoup plus loin. Certaines réformes n'ont été mises en œuvre que progressivement, se traduisant par des changements marginaux introduits de façon séquentielle. C'est généralement le cas des réformes des marchés de produits, compte tenu de la nécessité pour les pays de remédier à plusieurs distorsions liées à l'action publique (telles que des facteurs faussant le jeu de la concurrence en général, d'une part, et dans un ou plusieurs secteurs particuliers, d'autre part) et auxquelles il est difficile de s'attaquer simultanément, ce qui tient notamment à des obstacles relevant de l'économie politique.

En conséquence, dans la grande majorité des cas, même les mesures « significatives » prises pour donner suite aux recommandations d'action (suivant la définition retenue pour élaborer le taux de réactivité aux priorités de réforme évoqué plus haut) ne se sont pas traduites par le retrait de la priorité correspondante dans cette édition d'*Objectif croissance*. Les priorités d'action au sens large ont certes été conservées pour la plupart des pays, mais la nature et l'orientation des recommandations spécifiques correspondantes ont été réévaluées et, le cas échéant, ajustées. Cette réévaluation se fonde sur l'évolution du contexte et les mesures prises au cours des deux années précédentes. C'est dans le domaine de l'utilisation de la main-d'œuvre que le recentrage des priorités a été le plus fréquent, car les réformes connexes peuvent produire leurs effets relativement vite, ce qui nécessite des révisions fréquentes. C'est généralement le cas des priorités relatives aux politiques actives du marché du travail et aux prestations de chômage, pour lesquelles la fréquence de recentrage est la plus forte (puisque 25 % des priorités relatives à ces domaines ont été ajustées). Dans la plupart des cas, comme on l'a vu dans la partie précédente, les efforts de réforme se sont poursuivis concernant les services publics de l'emploi et la formation des chômeurs, mais les progrès ont été plus limités en matière de réforme des prestations de chômage. Un certain recentrage des priorités est aussi relativement fréquent dans le domaine des marchés de produits (14 %), ce qui tient dans ce cas au caractère fragmentaire des réformes. En revanche, les priorités relatives à l'enseignement ont rarement fait l'objet d'un recentrage (4 %), car les réformes engagées dans ce domaine exigent des efforts soutenus pour produire leurs effets.

Pour les pays non membres de l'OCDE²¹, 80 % des priorités d'action visent à améliorer la productivité, ce qui témoigne de la faiblesse relative de ces pays dans ce domaine (graphique 1.5, partie B). L'accent est mis nettement sur la réglementation des marchés des produits – qui y est souvent beaucoup plus restrictive que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé – et sur les systèmes d'enseignement, qui se caractérisent par des niveaux de qualité et d'équité relativement faibles. Remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures et renforcer les institutions pour lutter contre la corruption sont aussi des recommandations récurrentes pour rehausser durablement la productivité dans ces pays. Nombre de priorités visent à faire reculer l'emploi informel. Il s'agit notamment d'élargir la couverture des systèmes de protection sociale, de maîtriser les coûts de main-d'œuvre et d'assouplir la législation sur la protection de l'emploi excessivement stricte applicable aux

Tableau 1.1. Répartition des priorités par domaine d'action

En pourcentage, sauf indication contraire

Édition d' <i>Objectif croissance</i>	2015				2013			
	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé ¹	Pays de l'OCDE à faible revenu ²	Pays non membres de l'OCDE ³	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé ¹	Pays de l'OCDE à faible revenu ²	Pays non membres de l'OCDE ³
Utilisation de la main-d'œuvre								
Système d'imposition – accent mis sur le niveau des coins fiscaux sur le travail	7	8	6	3	7	8	6	0
Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT)	17	20	14	8	17	19	15	7
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT	10	11	11	8	9	8	11	7
Régimes de retraite et d'invalidité	6	9	4	0	7	11	5	0
Systèmes de retraite	4	5	4	0	4	5	4	0
Régimes d'assurance maladie et d'invalidité	2	5	0	0	3	6	1	0
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique	5	5	5	0	5	5	5	0
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	9	6	11	10	10	6	13	10
Législation sur la protection de l'emploi	6	5	7	5	7	5	9	7
Salaires minimums et systèmes de négociations salariales	2	1	2	5	2	1	4	3
Politiques du logement/obstacles à la mobilité géographique de la main-d'œuvre	2	4	1	0	2	4	1	0
Ensemble des priorités relatives à l'utilisation de la main-d'œuvre	39	42	36	20	40	41	40	17
Productivité du travail								
Capital humain	16	13	20	15	16	13	20	17
Politiques de recherche-développement (R-D) et d'innovation	6	4	8	8	4	4	5	3
Réglementation des marchés de produits (RMP) : échanges et investissement direct étranger (IDE)	22	18	24	23	21	18	22	23
Subventions à l'agriculture et à l'énergie	4	6	2	3	4	6	1	3
Structure et efficacité du système fiscal	5	7	4	5	5	7	4	3
Efficacité des dépenses publiques	4	6	2	0	5	6	5	3
Efficacité globale	2	4	1	0	3	4	4	0
Efficacité du secteur des soins de santé	2	2	1	0	2	2	1	3
Infrastructures publiques	2	2	2	13	2	2	1	10
Infrastructure juridique et état de droit	1	0	1	5	1	0	2	7
Réglementation des marchés de capitaux	0	0	0	8	1	1	0	10
Politiques d'urbanisme/de zonage/du logement	1	2	0	3	1	2	0	3
Ensemble des priorités relatives à la productivité	61	58	64	80	60	59	60	83
<i>Nombre total de priorités⁴</i>	<i>175</i>	<i>85</i>	<i>85</i>	<i>40</i>	<i>175</i>	<i>85</i>	<i>85</i>	<i>30</i>

1. Les pays de l'OCDE à revenu élevé sont ceux dont le PIB par habitant est supérieur à la médiane.

2. Les pays de l'OCDE à faible revenu sont ceux dont le PIB par habitant est inférieur à la médiane.

3. Les pays non membres de l'OCDE sont les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Colombie et la Lettonie en 2015, et uniquement les BRIICS en 2013.

4. La somme des priorités des pays de l'OCDE à revenu élevé et à faible revenu n'est pas égale à 175, car l'Union européenne (UE) considérée dans son ensemble n'est comptabilisée dans aucune de ces deux catégories.

travailleurs formels. La répartition des priorités est restée remarquablement stable pour les BRIICS, malgré l'accélération récente du rythme des réformes, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la fréquence des réformes destinées à améliorer la productivité, qui mettent plus de temps à produire leurs effets. L'ampleur des écarts d'indicateurs de performance et de politique par rapport aux pays de l'OCDE signifie aussi que des efforts de réforme plus intenses, probablement étalés sur une période prolongée, seront nécessaires pour que les autorités puissent pleinement donner suite à une priorité d'action donnée.

Le principal but d'*Objectif croissance* est d'aider les gouvernements à cerner l'ensemble de réformes structurelles le plus adapté aux problèmes de croissance auxquels ils sont confrontés à moyen terme. L'importance accordée dans le cadre des politiques nationales aux priorités retenues dans *Objectif croissance* varie d'un pays à l'autre. Néanmoins, une forte proportion d'entre elles correspondent aux engagements de réforme pris par les gouvernements des pays du Groupe des Vingt (G20) pour atteindre l'objectif de 2 points de pourcentage supplémentaires de croissance fixé dans le contexte du Plan d'action de Brisbane en novembre 2014 (voir l'encadré 1.4).

Encadré 1.4. Les priorités d'Objectif croissance et l'engagement de rehausser la croissance du PIB de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 pris dans le cadre du Plan d'action de Brisbane

Dans le cadre du Plan d'action de Brisbane de novembre 2014, le Groupe des Vingt (G20) s'est engagé à prendre de nouvelles mesures pour rehausser, d'ici à 2018, le taux de croissance de son PIB collectif de plus de 2 points de pourcentage par rapport à la trajectoire prévue dans l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI). Tous les pays du G20 ont présenté des stratégies nationales de croissance globales, incluant de nouveaux engagements en matière de réformes structurelles dans les domaines des marchés de produits, du marché du travail, des politiques publiques, ainsi de l'investissement et des échanges, axées sur la réalisation de cet objectif de 2 % de croissance supplémentaires.

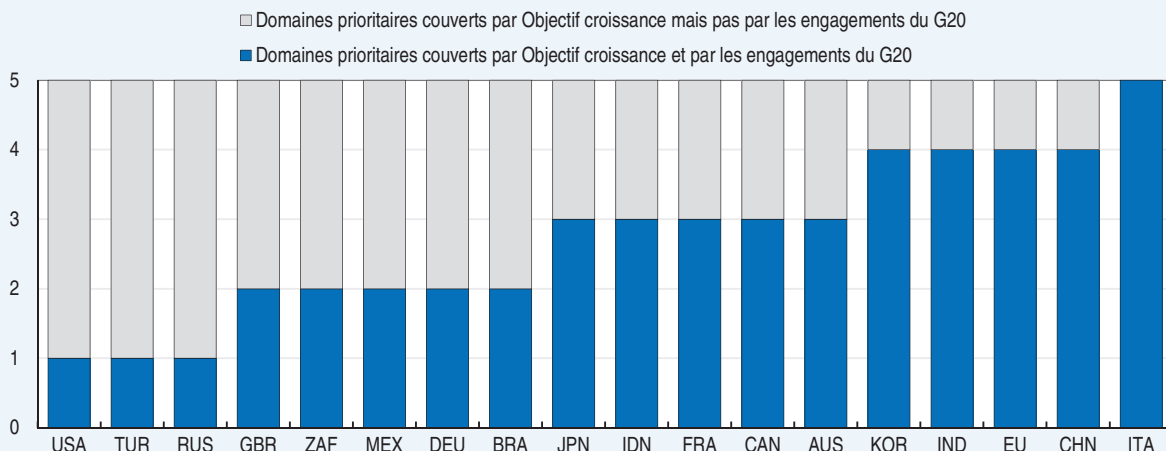
L'OCDE et le FMI ont fourni une évaluation objective commune de l'impact de ces nouveaux engagements. Celle-ci reposait sur l'ensemble d'indicateurs de politique structurelle et les analyses empiriques sous-jacentes faisant le lien entre des domaines de politique et de performance spécifiques qui sont utilisés dans *Objectif croissance*. L'OCDE et le FMI ont conclu que – si elles étaient pleinement mises en œuvre – les mesures de réforme proposées pourraient rehausser la croissance du PIB de l'ensemble des pays du G20 de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 (OCDE et FMI, 2014). Cela se traduirait par un surcroît de PIB de plus de 2 000 milliards USD à l'échelle mondiale, ce qui équivaut peu ou prou à la taille de l'économie australienne.

Dans quelle mesure les pays du G20 se sont-ils engagés à prendre des mesures dans les domaines prioritaires identifiés dans le cadre d'*Objectif croissance* ? Un indicateur simple pouvant être utilisé pour répondre à cette question est le degré de chevauchement entre les priorités cernées par l'OCDE et les engagements pris par les pays du G20 (voir le graphique ci-dessous). Dans la moitié environ des pays du G20 et dans l'Union européenne, au moins trois des cinq priorités d'*Objectif croissance* font l'objet d'engagements pris dans le cadre des stratégies de croissance globales, ce qui laisse à penser que les pays agissent dans nombre de domaines prioritaires.

Par ailleurs, cet indicateur laisse à penser que certains pays ne prennent aucune mesure dans plusieurs domaines prioritaires identifiés dans *Objectif croissance*. Cela tient en partie à l'horizon de 5 ans correspondant à l'objectif de croissance du G20, qui signifie que les priorités d'action à long terme retenues dans *Objectif croissance*, telles que des réformes de l'enseignement de base qui produisent leurs effets sur une période

Encadré 1.4. Les priorités d'Objectif croissance et l'engagement de relever la croissance du PIB de 2 points de pourcentage d'ici à 2018 pris dans le cadre du Plan d'action de Brisbane (suite)

Chevauchement entre les priorités d'Objectif croissance et les engagements du G20



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177345>

nettement supérieure à 5 ans, n'entrent pas dans le périmètre des engagements du G20. En conséquence, moins d'un tiers des priorités d'Objectif croissance relatives au développement des compétences et à l'enseignement recourent aux engagements du G20. S'agissant des autres grands domaines couverts par Objectif croissance, le degré de chevauchement est nettement plus élevé dans le cas de la réglementation des marchés de produits que dans celui des politiques du marché du travail. Il est indéniable que les pays du G20 ont pris des engagements importants dans le Plan d'action de Brisbane, mais il est clairement tout à fait possible d'adopter des politiques plus ambitieuses dans certains domaines prioritaires.

Politiques visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre

Le redressement du marché du travail et les enjeux à court terme²²

La situation de l'emploi a commencé de s'améliorer, mais la route à parcourir est encore longue. Pour la zone OCDE dans son ensemble, le redressement de l'emploi vient juste de commencer : le taux d'emploi de la zone OCDE est actuellement inférieur de 1.8 point de pourcentage au niveau auquel il s'établissait au début de la crise financière mondiale, alors que cet écart était de 2.2 points au creux de la récession. Cependant, la situation diffère sensiblement suivant les pays. Dans la plupart des États membres de la zone euro, ainsi qu'au Danemark, le taux d'emploi est proche de son plus bas niveau depuis le début de la crise, et son redressement n'a pas encore commencé dans bien des cas. Le taux d'emploi est actuellement plus élevé qu'au début de la crise dans les pays où sa baisse a été modeste à la suite de la récession (en Allemagne et en Autriche, par exemple). Les taux d'emploi se sont légèrement redressés mais tendent à rester proches de leur point bas conjoncturel dans le reste des pays de l'OCDE, y compris aux États-Unis et au Japon. Les marchés du travail ont relativement bien résisté dans les économies de marché

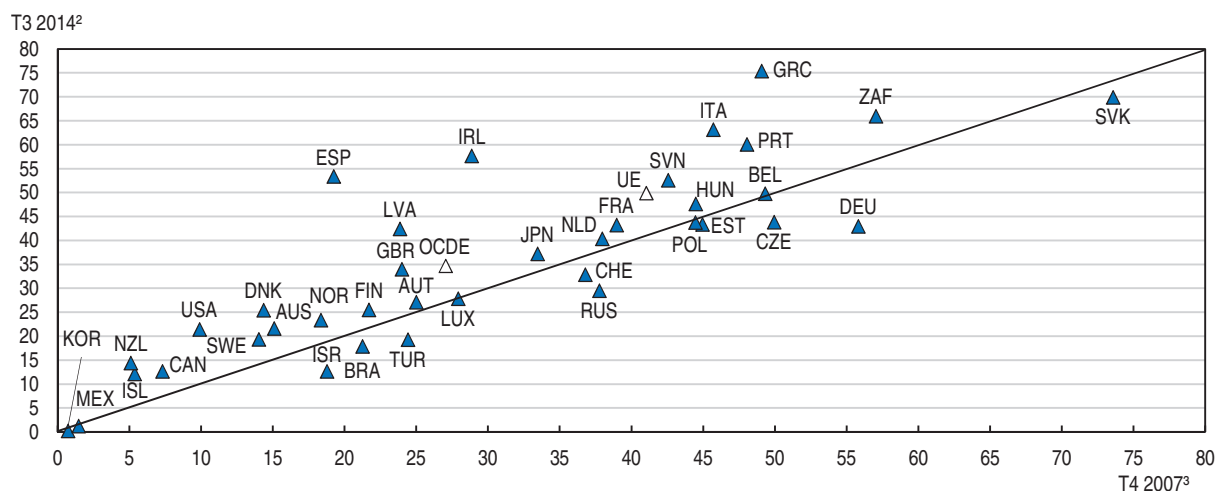
émergentes, sur lesquelles la crise mondiale a eu des effets plus modérés. Pourtant, le ralentissement récent de la croissance dans certains de ces pays est sans doute de mauvais augure pour l'évolution de ces marchés à court terme, notamment si ce ralentissement se traduit par une progression de l'économie informelle. Favoriser la création d'emplois dans le secteur formel peut contribuer à entretenir une croissance suffisamment vigoureuse pour que se poursuive la réduction des écarts de revenu par rapport aux pays avancés.

Le taux de chômage de l'ensemble de la zone OCDE a commencé à diminuer, d'après les dernières données disponibles. Dans les pays les plus durement touchés par la crise de la zone euro, en particulier, ainsi qu'aux États-Unis, le taux de chômage est aujourd'hui nettement inférieur à son point haut conjoncturel. L'amélioration plus marquée observée pour le chômage que pour l'emploi est imputable à la diminution du taux d'activité constatée dans plusieurs pays de l'OCDE, comme le Danemark, les États-Unis, l'Irlande et le Portugal. La question de savoir dans quelle mesure cette diminution tient à des facteurs conjoncturels par opposition à des facteurs tendanciels déjà à l'œuvre avant la crise (comme l'augmentation progressive de la scolarisation) a fait l'objet de nombreuses analyses et d'intenses débats dans le cas des États-Unis. À cet égard, les tentatives de d'évaluation quantitative se heurtent à l'incertitude considérable qui subsiste concernant l'importance du sous-emploi de la main-d'œuvre.

Le chômage de longue durée s'est sensiblement accru dans les pays qui ont été initialement durement touchés par la crise financière, y compris dans ceux où l'incidence de ce chômage était relativement faible avant la crise, comme l'Espagne, les États-Unis et la Lettonie (graphique 1.6). Dans d'autres pays, il reste obstinément élevé mais il est plus proche de son niveau d'avant la crise (en Afrique du Sud et en République slovaque), voire inférieur à ce niveau (en Allemagne). Prendre des mesures contre la forte hausse ou contre

Graphique 1.6. L'incidence du chômage de longue durée reste élevée¹

Chômeurs de longue durée (plus d'un an) en pourcentage du nombre total de chômeurs : T4 2007 et T3 2014²



1. Pour les pays de l'OCDE, les données sont lissées à l'aide d'une moyenne mobile sur trois trimestres. L'agrégat OCDE est une moyenne pondérée des chiffres relatifs aux pays Membres, exception faite du Chili.
2. Les données se rapportent à 2013 pour Israël et au 1er trimestre 2014 pour la Fédération de Russie.
3. Les données se rapportent au 1er trimestre 2008 pour l'Afrique du Sud.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les enquêtes nationales trimestrielles sur la population active (date limite de collecte des données : 13 janvier 2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177357>

le niveau élevé du chômage de longue durée (ou contre les deux dans le cas de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie et du Portugal) constitue donc un impératif urgent et généralisé dans la zone OCDE.

Des analyses récentes indiquent qu'une partie de l'augmentation conjoncturelle du chômage est devenue structurelle dans plusieurs pays de l'OCDE. Il est possible que l'efficacité de l'appariement, c'est-à-dire la facilité avec laquelle les demandeurs d'emploi trouvent du travail et les offres d'emploi sont pourvues, se soit dégradée. Des données provisoires semblent indiquer que cela pourrait être le cas aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, où l'incidence du chômage de longue durée s'est sensiblement accrue depuis la crise ; cela reste cependant difficile à établir empiriquement et les résultats doivent être interprétés avec prudence. La dégradation de l'efficacité de l'appariement sur le marché du travail tient peut-être à l'accentuation des phénomènes d'inadéquation entre l'offre et la demande liés aux compétences, aux secteurs d'activité et aux régions. Elle peut cependant s'expliquer aussi par la possibilité qu'une partie des chômeurs de longue durée se décourage, et recherche donc moins activement un emploi, et que ces travailleurs fassent l'objet d'une discrimination de la part des employeurs.

Les recommandations de réforme d'*Objectif croissance* peuvent atténuer les effets potentiels à long terme de la crise sur le marché du travail. Un système bien intégré de politiques du marché du travail passives (comme les dispositifs de prestations de chômage) et actives (telles que les programmes d'aide à la recherche d'emploi, d'orientation et de formation) peut notamment faciliter le retour à l'emploi et améliorer l'adéquation entre les travailleurs et les emplois.

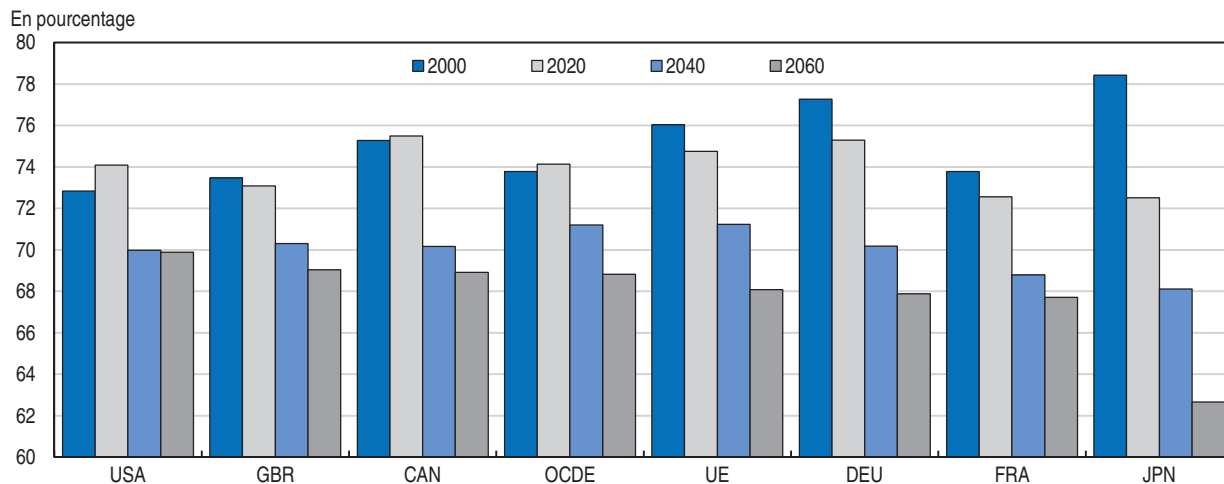
Évolutions démographiques et enjeux à long terme

Le dividende démographique prenant la forme d'une hausse des taux d'activité, d'une diminution du nombre d'enfants à charge et d'un recul de la proportion de personnes âgées est voué à disparaître peu à peu (graphique 1.7)²³. La part de la population d'âge actif diminue au Japon depuis la fin des années 1990 et est proche de son point de retournement dans nombre d'autres pays de l'OCDE. Elle ne s'accroît plus en Chine, ce qui contraste avec la hausse continue attendue en Inde, du moins jusqu'en 2050. Entre 2010 et 2060, la population de l'OCDE devrait augmenter de 17 %, mais la population d'âge actif (les 15-74 ans) pourrait se contracter de 7 %, d'après les projections récentes élaborées pour le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a). Même si de nouvelles réformes des systèmes de retraite et du marché du travail peuvent rehausser les taux d'activité dans la zone OCDE de quelques points de pourcentage, la contribution de la main-d'œuvre à la croissance du PIB par habitant sera vraisemblablement proche de zéro en moyenne tout au long de la période dans les pays de l'OCDE.


Il est possible de remédier en partie à ce problème démographique en supprimant les obstacles à l'activité professionnelle liés aux politiques publiques, afin de mieux soutenir les choix individuels en matière d'offre de travail. Il faudrait faire de l'élargissement de la population active une priorité, en favorisant l'insertion sur le marché du travail des groupes sous-représentés, comme les femmes et les seniors. Des réformes dans ce domaine accéléreraient la croissance et la rendraient beaucoup plus inclusive. Les recommandations de réforme correspondantes formulées dans *Objectif croissance* couvrent différents domaines, comme les systèmes de prélèvements et de prestations mais aussi les dispositifs relatifs à la garde des enfants.

Graphique 1.7. L'évolution démographique soulève de nouveaux problèmes du point de vue de la croissance

Population âgée de 15 à 74 ans rapportée à la population totale, 2000-60



Source : OCDE, Base de données à long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177367>

Système d'imposition – niveau des coïns fiscaux sur le travail

Un niveau élevé d'imposition moyenne et surtout marginale des revenus du travail tend à peser sur l'offre de travail des individus, en exerçant un effet de contre-incitation à l'activité à temps plein. En outre, des coïns fiscaux élevés sur le travail peuvent réduire la demande de main-d'œuvre des entreprises en faisant augmenter le coût du travail (en raison du niveau élevé des cotisations patronales de sécurité sociale ou des prélèvements sur les salaires). Par conséquent, ils vont de pair avec un niveau d'emploi et un nombre d'heures travaillées plus faibles, ainsi qu'un chômage plus élevé. Ces effets négatifs sont plus marqués pour les travailleurs confrontés surtout à des obstacles du côté de la demande sur le marché de l'emploi, généralement les jeunes et les personnes peu qualifiées, et pour ceux qui se heurtent à des obstacles du côté de l'offre, généralement les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés. Des mécanismes de sécurité sociale et d'imposition trop lourds et mal conçus constituent également des déterminants essentiels de l'emploi informel, correspondant à la fois à des obstacles du côté de la demande et du côté de l'offre sur le marché du travail.

Alléger les impôts sur le travail, notamment en réduisant les cotisations de sécurité sociale, constitue donc une priorité pour un grand nombre de pays avancés et d'économies de marché émergentes (tableau 1.2). Il arrive parfois que les contre-incitations financières au travail résultent des effets conjugués des impôts et des prestations, et non uniquement des impôts sur le travail – souvent dans des pays à revenu élevé caractérisés par un état providence relativement développé. Dans ces cas, il faudrait axer les réformes sur l'amélioration de la conception et de l'articulation des impôts et des prestations, ou sur l'utilisation de crédits d'impôt sur les revenus du travail, afin d'assurer une redistribution des revenus sans affaiblir pour autant les incitations au travail²⁴.

Le rythme des réformes a été assez peu soutenu dans ce domaine (graphique 1.4), ce qui témoigne vraisemblablement de contraintes budgétaires. Afin d'éviter une dégradation des situations budgétaires, il est recommandé aux autorités de prendre de telles mesures dans le cadre de réformes plus vastes destinées à améliorer l'efficacité des systèmes d'imposition

Tableau 1.2. Fiscalité du travail et obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Système d'imposition – niveau des coins fiscaux sur le travail et interactions avec les prélèvements et prestations																					
Réduire les coins fiscaux moyens/marginaux sur le travail		✓	✓				✓	✓		✓	✓	✓							✓		
Réduire les coins fiscaux sur le travail en réduisant les cotisations sociales		✓									✓	✓		✓							
Réduire les coins fiscaux marginaux sur le travail pour les hauts salaires																					
Réduire les coins fiscaux sur le travail pour les bas salaires		✓	✓			✓		✓				✓		✓							
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les bas salaires/mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà				✓										✓		✓	✓				✓
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les femmes/les deuxièmes apporteurs de revenu/les parents isolés						✓						✓			✓		✓			✓	
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique autres que les prélèvements et prestations																					
Élargir l'accès à des services de garde et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer le ciblage de l'action publique	✓					✓	✓					✓				✓			✓	✓	
Réformer les dispositifs de congé parental						✓															✓
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie
Système d'imposition – niveau des coins fiscaux sur le travail et interactions avec les prélèvements et prestations																					
Réduire les coins fiscaux moyens/marginaux sur le travail						✓											✓				✓
Réduire les coins fiscaux sur le travail en réduisant les cotisations sociales												✓					✓				
Réduire les coins fiscaux marginaux sur le travail pour les hauts salaires										✓											
Réduire les coins fiscaux sur le travail pour les bas salaires		✓			✓							✓									
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les bas salaires/mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà		✓						✓					✓								✓
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les femmes/les deuxièmes apporteurs de revenu/les parents isolés		✓					✓				✓										
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique autres que les prélèvements et prestations																					
Élargir l'accès à des services de garde et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer le ciblage de l'action publique			✓		✓	✓					✓	✓	✓	✓			✓				
Réformer les dispositifs de congé parental							✓														

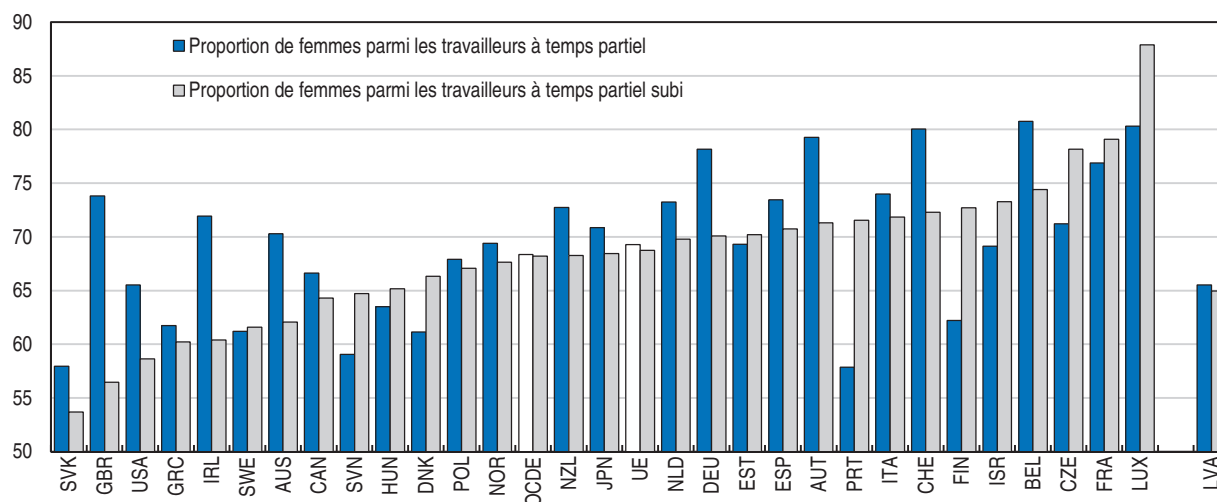
(voir la partie sur la productivité ci-après, où ce point est examiné de manière approfondie). Ces réformes consisteraient notamment à : i) élargir la base d'imposition, par exemple en éliminant de nombreuses exonérations d'impôt ; ii) combattre la fraude fiscale ; iii) simplifier le code des impôts ; et iv) procéder à un transfert de charge fiscale vers des sources de recettes créant moins de distorsions, comme les droits de succession, les impôts immobiliers, les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale, dont les effets préjudiciables sur la croissance et le bien-être s'avèrent plus limités (Arnold et al., 2011).

L'absence de réformes dans ce domaine pourrait être très coûteuse dans les circonstances actuelles. En effet, une lourde imposition des revenus du travail constitue souvent la contrepartie d'un niveau élevé de dépenses de protection sociale, financées dans une large mesure par des cotisations sociales qui pèsent essentiellement sur les revenus d'activité et le coût du travail (à tout le moins dans certains pays, dont la France). En conséquence, dans le contexte actuel d'endettement public élevé, renforcer l'efficacité des dépenses sociales ainsi que des systèmes d'imposition devrait figurer parmi les priorités de l'action publique. Dans la mesure où les réformes visant à alléger le coût de la protection sociale tout en améliorant l'efficacité du système sont difficiles à réaliser et peuvent mettre du temps à produire leurs effets (comme dans le cas des réformes des retraites), le coût de l'inaction à cet égard pourrait être très élevé.

Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique

Une forte proportion de femmes est exclue du marché du travail dans plusieurs pays, alors que dans d'autres, elles sont surreprésentées parmi les travailleurs à temps partiel (subi) (graphique 1.8). Des recommandations sont formulées pour favoriser une augmentation du taux d'activité féminine ou du nombre d'heures travaillées par les femmes, lorsqu'ils sont particulièrement faibles et que cette faiblesse peut être attribuée à des politiques mal

Graphique 1.8. **Le travail à temps partiel est largement répandu parmi les femmes**¹
En pourcentage, 2013



1. Les travailleurs à temps partiel subi sont ceux qui travaillent à temps partiel soit parce qu'ils ne parviennent pas à trouver un emploi à temps plein, soit parce qu'ils ne peuvent pas effectuer plus d'heures dans le cadre de leur emploi actuel. Dans la plupart des pays, les travailleurs à temps partiel sont les personnes qui travaillent moins de 30 heures par semaine, exception faite du Japon (moins de 34 heures par semaine). Les données se rapportent à 2012 pour le Japon.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177371>

conçues. Cela passe par des politiques et des conditions de travail favorables à la vie de famille qui permettent aux pères et aux mères de trouver un juste équilibre entre leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales, et facilitent l'activité féminine. La majorité des recommandations de réforme formulées à cet égard relèvent de trois grands domaines – avec des orientations différenciées suivant le contexte de chaque pays (tableau 1.2) : i) le niveau et la conception des prélèvements et prestations, qui peuvent correspondre, par exemple, aux contre-incitations fiscales au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu, tels que les abattements d'impôt relatifs aux conjoints qui ne travaillent pas (comme en République slovaque) et les systèmes d'imposition commune²⁵ (comme en Allemagne) ; ii) le coût élevé et le ciblage insuffisant des services de garde d'enfants, qui se traduit par un accès limité à ces services (comme en Irlande) ; et iii) des dispositifs de congé parental mal conçus ou un faible taux de recours à ce type de congé dû, par exemple, à un manque de flexibilité des modes d'organisation du travail, lié notamment à un développement insuffisant du travail à temps partiel (comme en Corée)²⁶.

Certaines réformes ont eu lieu dans ce domaine (graphique 1.4). Les gouvernements des pays de l'OCDE se sont surtout employés à développer progressivement les structures de garde d'enfants (OCDE, 2014a), mais les efforts déployés ont été très fragmentaires et l'accès des enfants des ménages défavorisés à ces structures reste limité, ce qui appelle un meilleur ciblage de l'action publique. La suppression des contre-incitations au travail à temps plein encore en place, en particulier pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les parents isolés, permettrait d'instaurer un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et de réduire les inégalités entre hommes et femmes. Cela déboucherait sur des gains d'équité et de bien-être.

Prestations sociales et mesures destinées à faciliter le retour à l'emploi

Prestations de chômage, protection sociale et politiques actives du marché du travail

(PAMT). L'objectif des prestations de chômage, de la protection sociale et des PAMT est de fournir une garantie de revenu adéquate pendant les périodes de chômage, tout en encourageant le retour à l'emploi dans une optique d'appariement efficient entre les travailleurs et les emplois. Cela passe par la conjonction de services d'orientation et de formation. La principale difficulté est de concevoir des systèmes de protection sociale permettant de réduire au minimum les arbitrages à opérer entre viabilité financière, adéquation et efficacité (Fall et al., 2014). Dans le contexte actuel, un grand nombre de pays doivent remédier à la hausse du chômage de longue durée avant qu'elle ne se transforme en augmentation du chômage structurel. Cela passe par des politiques ciblées sur les chômeurs de longue durée, telles qu'une approche plus intensive et personnalisée de la prise en charge des individus (fondée, par exemple, sur des entretiens directs réguliers et l'élaboration de plans d'action individuels) ainsi que des mesures permettant d'offrir des possibilités d'emploi qui contribuent à l'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle. À titre d'exemple de dispositif ciblé sur les chômeurs de longue durée, on peut citer le Programme pour l'emploi (*Work Programme*) au Royaume-Uni et la Phase d'expérience professionnelle (*Work Experience Phase*) en Australie²⁷.

Comme on l'a vu plus haut, l'importance des PAMT est de plus en plus reconnue, ainsi qu'en témoigne le rythme soutenu des réformes dans ce domaine pendant la période consécutive à la crise. Malgré ces progrès encourageants, des réformes dans ce domaine sont encore nécessaires, avec des orientations différenciées en fonction des problèmes spécifiques à chaque pays au regard de leurs indicateurs de performance et de politique.

- La Belgique, la Finlande, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovénie doivent améliorer la conception et l'intégration des systèmes de prestations de chômage et d'activation, de façon à mieux favoriser le retour à l'emploi. Les taux de remplacement des revenus assurés par les prestations, tant pour le chômage de courte durée que de longue durée, sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE, alors que dans certains cas, les conditions d'octroi de ces prestations sont peu restrictives (Venn, 2012). Les mesures recommandées consistent notamment à : i) renforcer les liens entre les prestations, la recherche d'emploi et la participation à des dispositifs d'activation ; ii) évaluer systématiquement l'efficacité de ces dispositifs ; iii) rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps ; et iv) réduire la générosité globale des prestations de chômage et des autres transferts sociaux (y compris pour les inactifs).
- L'Afrique du Sud, l'Estonie, Israël, la République slovaque et le Royaume-Uni doivent renforcer leurs PAMT pour aider les actifs ayant des liens ténus avec le marché de l'emploi à trouver du travail et, si nécessaire, à acquérir des compétences adaptées. Il est recommandé en particulier aux autorités de mieux cibler les politiques publiques sur les groupes les plus à risque (notamment les jeunes et les personnes peu qualifiées), ainsi que de renforcer les mécanismes de responsabilisation et la coopération avec les employeurs.
- L'Espagne, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie et le Portugal ont connu une forte augmentation du chômage de longue durée par rapport au niveau d'avant la crise (graphique 1.6), et certains éléments laissent à penser que cela a pu réduire l'efficience de l'appariement entre offres et demandes d'emploi, du moins aux États-Unis. Ces pays devraient par conséquent consacrer davantage de ressources aux PAMT en général, mais les programmes devraient aussi être systématiquement évalués et des financements devraient être alloués à ceux qui contribuent le plus à renforcer l'employabilité des bénéficiaires. Comme on l'a évoqué plus haut, des politiques ciblées sur les chômeurs de longue durée, notamment des dispositifs de recyclage, sont nécessaires dans le contexte actuel, les autorités devant se focaliser sur les mesures qui fonctionnent le mieux dans chaque pays compte tenu de ses spécificités.
- La Corée, l'Italie, le Japon et le Portugal doivent élargir la couverture du système de protection sociale et développer les programmes de formation et d'orientation professionnelle, tout en prenant des mesures d'activation appropriées. Le caractère incomplet de la protection sociale est particulièrement problématique dans ces pays, compte tenu du fort dualisme du marché du travail, qui implique qu'une proportion importante de la population active (en général, les travailleurs ayant des contrats à durée déterminée) n'est pas couverte par le système. Ces lacunes dans la protection sociale peuvent entraver le retour à l'emploi et, par conséquent, nuire au fonctionnement du marché du travail et à l'appariement entre offres et demandes d'emploi : un dispositif de garantie de ressources inadapté peut réduire l'intensité de la recherche d'emploi, entraînant du même coup un découragement des chômeurs et les conduisant à se retirer du marché du travail. De manière plus générale, pour ce qui est du filet de sécurité sociale, la Grèce devrait veiller à ce que soit appliqué en temps voulu le dispositif de revenu minimum récemment adopté, en tirant les enseignements de sa phase pilote initiale.
- Il est recommandé à certaines économies de marché émergentes (Chili, Indonésie et Turquie) d'élargir la couverture de leur système de protection sociale, dans la mesure où son développement est relativement insuffisant, ce qui contribue à alimenter l'emploi informel. La Fédération de Russie devrait relever le niveau des prestations de chômage et

renforcer les politiques actives du marché du travail et les programmes de formation. De telles mesures contribueraient à réduire la forte incidence du chômage de longue durée (graphique 1.6) et, partant, amélioreraient l'adéquation entre les individus et les emplois et encourageraient l'accumulation de capital humain. Dans le cas de la Chine, il est recommandé aux autorités de réduire les obstacles à la mobilité et de permettre le redéploiement interne de la main-d'œuvre en renforçant les transferts et les services sociaux (en matière d'éducation et de soins de santé) destinés aux familles migrant à l'intérieur du pays.

Systèmes de retraite et d'invalidité. Depuis dix ans, la réforme des retraites constitue une priorité pour nombre de gouvernements. Des pays ont lancé d'importantes réformes dans ce domaine, notamment en relevant de l'âge de la retraite, en modifiant les modalités de calcul des droits à pension, et en prenant des mesures pour réaliser des économies dans le cadre de leur système de retraite. La crise a beaucoup contribué à accélérer ces réformes, qui ont constitué un des axes d'assainissement budgétaire, ainsi qu'une réaction aux pressions exercées par les marchés de capitaux pour que les pays montrent leur détermination à assurer la viabilité de la dette (OCDE, 2013a). Il n'est donc pas surprenant que les efforts déployés dans ce domaine aient été moins intensifs que pendant la période immédiatement postérieure à la crise (graphique 1.4).

Il faudrait maintenant que les enjeux à long terme l'emportent sur les considérations à court terme en tant que base des futures initiatives prises dans ce domaine. Les dépenses publiques au titre des retraites devraient s'accroître dans la grande majorité des pays avancés ainsi que dans plusieurs économies de marché émergentes au cours des quarante prochaines années (OCDE, 2013f ; OCDE, 2014a). Une telle évolution est naturelle, car l'allongement prévu de l'espérance de vie à 65 ans au cours du prochain demi-siècle conduira à une augmentation sensible du nombre de retraités par rapport à la situation actuelle. Il est aujourd'hui largement admis dans la plupart des pays que les systèmes de retraite et les dispositions qui les régissent doivent évoluer avec le temps, et notamment que l'âge de la retraite doit être ajusté en fonction de la longévité.

La nécessité de mettre en œuvre des réformes des retraites afin de stimuler la croissance en tirant vers le haut l'utilisation de la main-d'œuvre se fait plus pressante, et constitue donc une des priorités retenues pour certains pays dans *Objectif croissance* (tableau 1.3). Les pays en question se caractérisent par des taux d'activité relativement faibles et par des contre-incitations financières au maintien en activité des seniors. Les voies d'accès anticipé à la retraite (fondées, par exemple, sur des dérogations accordées aux chômeurs âgés et un assouplissement des règles d'admission au bénéfice des prestations en leur faveur) ont été fermées par un grand nombre de pays au cours des années 2000, et ces réformes ont effectivement permis de rehausser les taux d'emploi des seniors. Il existe néanmoins des exceptions, comme l'Autriche, la Belgique et la Pologne. S'agissant des autres pays pour lesquels une priorité a été retenue dans ce domaine, la plupart des recommandations portent sur le système général, et consistent par exemple à ajuster les prestations et l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie, et à assurer la neutralité actuarielle des prestations.

La réforme des retraites peut être examinée à la lumière d'autres objectifs que celui de la relance de la croissance du PIB : on peut citer notamment la nécessité d'assurer une couverture appropriée de la population, l'adéquation des pensions et la viabilité financière du système. La coexistence de ces objectifs conduit fréquemment à des arbitrages et des synergies, point qui est examiné de manière approfondie dans OCDE (2013f). Ainsi, une

Tableau 1.3. Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT)

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT																					
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation			✓							✓	✓							✓			
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)			✓							✓						✓					✓
Accroître la couverture ou la générosité des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux	✓				✓								✓					✓			
Étendre la couverture des prestations de chômage ainsi que des programmes de formation et d'orientation professionnelle, par exemple aux travailleurs non réguliers																		✓	✓	✓	
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant le ciblage des PAMT								✓					✓			✓		✓			
Mettre l'accent sur les programmes convenablement ciblés de formation/de recyclage								✓			✓		✓			✓		✓			
Renforcer le suivi et l'évaluation des services publics de l'emploi (SPE)											✓		✓			✓		✓			
Élargir/cibler les services de placement								✓									✓				
Régimes de retraite et d'invalidité																					
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)		✓	✓				✓			✓					✓						✓
Relever l'âge légal ou minimum de la retraite			✓							✓											
Allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations																					✓
Ajuster les prestations/l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie		✓								✓					✓						✓
Améliorer la transférabilité des droits à pension									✓												
Revoir les critères d'accès aux régimes d'invalidité, renforcer les contrôles et améliorer leur intégration avec les PAMT		✓					✓	✓													

Tableau 1.3. Prestations sociales et politiques actives du marché du travail (PAMT) (suite)

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	China	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT																						
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation		✓																				
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)						✓	✓															
Accroître la couverture ou la générosité des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux												✓				✓			✓		✓	
Étendre la couverture des prestations de chômage ainsi que des programmes de formation et d'orientation professionnelle, par exemple aux travailleurs non réguliers						✓																
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant le ciblage des PAMT						✓	✓		✓				✓	✓						✓		
Mettre l'accent sur les programmes convenablement ciblés de formation/de recyclage		✓				✓	✓		✓												✓	✓
Renforcer le suivi et l'évaluation des services publics de l'emploi (SPE)						✓			✓				✓									
Élargir/cibler les services de placement							✓															✓
Régimes de retraite et d'invalidité																						
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)					✓			✓														
Relever l'âge légal ou minimum de la retraite					✓			✓				✓										
Allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations								✓				✓										
Ajuster les prestations/l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie												✓										
Améliorer la transférabilité des droits à pension																						
Revoir les critères d'accès aux régimes d'invalidité, renforcer les contrôles et améliorer leur intégration avec les PAMT		✓		✓						✓				✓								

diminution de la générosité du système de retraite peut inciter les individus à rester en activité et renforcer la viabilité financière du système, mais elle réduira vraisemblablement l'adéquation des revenus des retraités. En revanche, un élargissement de la couverture des régimes de retraite professionnels atténue les pressions exercées sur le budget de l'État par le financement des retraites et contribue à diversifier les risques et à améliorer l'adéquation des revenus des retraités.

Réduire le nombre de retraits précoces du marché du travail en réformant les retraites pourrait entraîner un recours accru aux autres possibilités de sortie de la population active, comme les régimes d'assurance maladie et d'invalidité. Ces régimes sont parfois utilisés de manière abusive et mal ciblés, mais ils sont nécessaires pour assurer un revenu adéquat aux individus dont l'état de santé ne leur permet pas, de manière temporaire ou durable, de travailler ou de rechercher un emploi. Des réformes ont été menées à bien récemment, notamment en raison de la crise et de la nécessité de réduire les risques de retrait du marché de travail via les régimes d'invalidité. Les recommandations dans ce domaine sont fréquentes pour les pays nordiques (tableau 1.3), où la forte prévalence de l'incapacité constitue de longue date un problème majeur. Une importance prioritaire devrait aussi être accordée à la réforme du régime d'invalidité aux États-Unis, où cette question est devenue problématique plus récemment. De fait, les données disponibles amènent à penser que l'augmentation de l'incapacité (autodéclarée) pourrait expliquer environ un tiers du recul du taux d'activité observé depuis le début de la crise (OCDE, 2014d)²⁸. Les autorités devraient se fixer pour priorité de mieux veiller au respect des conditions d'accès aux régimes d'invalidité et, le cas échéant, durcir ces conditions. L'amélioration de l'aménagement des lieux de travail et des services de réadaptation, une collaboration plus étroite avec les services de l'emploi et des mesures d'activation soigneusement conçues peuvent favoriser le retour à l'emploi²⁹.

Réglementation du marché du travail et conventions collectives

Protection de l'emploi. Une législation stricte en matière de protection de l'emploi peut ralentir le processus de redéploiement des ressources en main-d'œuvre et la croissance de la productivité globale, car elle accroît les coûts d'ajustement des effectifs pour les entreprises (Haltiwanger et al., 2006 ; Bassanini et al., 2009 ; Autor et al., 2007). Il est également possible que ses effets préjudiciables sur l'entrepreneuriat et l'investissement à risque dans le capital intellectuel se soient accentués, comme l'indique une étude récente (Andrews et al., 2013). Cela dit, la protection de l'emploi est susceptible de renforcer l'implication des salariés et les incitations des entreprises à investir dans le capital humain qui leur est spécifique, ce qui peut se traduire par une croissance intra-entreprise de la productivité (Boeri et al., 2014).

Les pays de l'OCDE paraissent faire une pause en matière de réformes, qui fait suite à une période d'importants changements dans un certain nombre d'entre eux³⁰. On observe une tendance claire à la réduction de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi depuis dix ans, qui concerne essentiellement les règles applicables aux licenciements individuels et collectifs. Entre 2008 et 2013, en particulier, plus d'un tiers des pays de l'OCDE ont assoupli dans une certaine mesure ces dispositions, les réformes ayant été concentrées dans les pays aux règles les plus rigoureuses au début de la période considérée. En outre, les principales interventions depuis 2008 ont consisté à limiter les possibilités de réintégration en cas de licenciement abusif et à allonger la durée de la période d'essai. D'après les travaux empiriques publiés sur la question, ce sont généralement ces aspects de la législation sur la protection de l'emploi qui influent le plus

sur les flux bruts de main-d'œuvre en général, et sur la transition d'un emploi à un autre en particulier (Bassanini et Garnero, 2013).

Seules des mesures limitées ont été prises concernant les contrats temporaires, ce qui contraste de façon marquée avec les évolutions intervenues au cours des années 90 et au début des années 2000. Dans nombre de pays, l'embauche sous contrat temporaire a alors été déréglementée dans une large mesure, tandis que les fortes restrictions applicables aux contrats réguliers ont été maintenues. Ces réformes ont fortement contribué à accentuer le dualisme du marché du travail, qui se caractérise par le fait que les travailleurs en marge tendent à passer d'un contrat temporaire à un autre, tandis que les travailleurs intégrés jouissent d'un niveau élevé de protection et d'une plus grande stabilité de l'emploi. Les travaux empiriques publiés sur la question mettent nettement en évidence les conséquences négatives de ce dualisme, aussi bien en termes d'efficacité que d'équité³¹. Cela laisse à penser que les responsables de l'action publique sont de plus en plus conscients qu'il est dangereux de faciliter les ajustements de main-d'œuvre en agissant sur le seul levier des contrats temporaires, et qu'ils cherchent désormais à trouver un nouvel équilibre entre l'exigence de flexibilité et le besoin de sécurité de l'emploi.

Malgré les progrès réalisés, des réformes dans ce domaine sont encore nécessaires dans plusieurs pays. L'accent est mis sur la simplification des procédures et la réduction des coûts associés aux licenciements, mais aussi sur le renforcement de la protection des individus (par opposition à la protection des emplois). Dans cette optique, il faut mettre en place un système adéquat de garantie de ressources pour les chômeurs, ainsi que des services efficaces d'accompagnement en matière de recherche d'emploi et d'aide au retour à l'emploi. Par conséquent, les recommandations concernant la protection de l'emploi s'inscrivent souvent dans le cadre de programmes plus vastes de réformes du marché du travail – avec des orientations différentes en fonction des problèmes et des lacunes spécifiques à chaque pays. Les priorités dans ce domaine portent souvent également sur l'efficacité des procédures de règlement des différends, car il s'agit d'un déterminant clé du coût et de l'efficacité de la protection de l'emploi³². Régler rapidement les litiges (soit par le biais de mécanismes précontentieux de règlement des différends, soit par une conciliation au stade de la mise en état), au lieu d'attendre l'issue d'une procédure judiciaire, permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. L'établissement de tribunaux ou de procédures spécialisés pour les affaires de licenciement abusif (comme il en existe actuellement dans plus de la moitié des pays de l'OCDE) et le recours à des mécanismes alternatifs de règlement des différends sont des options envisageables pour accroître l'efficacité et l'efficacité des consultations.

Réformer la protection de l'emploi constitue un enjeu commun aux pays avancés et aux économies de marché émergentes (tableau 1.4) :

- Des mesures de réforme de ce type sont encore recommandées dans nombre de pays européens, bien que certains d'entre eux aient pris des mesures significatives au cours de la période consécutive à la crise (voir la partie précédente et OCDE, 2013a ; 2013e).
- Elles devraient se voir accorder une grande importance en Corée et au Japon, où les progrès ont été fragmentaires. Ces pays pâtissent aussi d'un dualisme généralisé du marché du travail, qui contribue, dans leur contexte spécifique, à exclure les femmes.
- Ces mesures de réforme sont souvent recommandées pour les économies de marché émergentes, où peu d'initiatives ont été prises dans ce domaine, comme on l'a vu plus haut. La lourdeur des coûts de licenciement et d'embauche dans ces pays renforce

Tableau 1.4. Réglementation du marché du travail et conventions collectives

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Protection de l'emploi																					
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail					✓						✓	✓						✓	✓	✓	
Accélérer les procédures judiciaires/améliorer l'efficacité des procédures de règlement des différends											✓							✓	✓	✓	
Réduire les délais de préavis ou les indemnités de licenciement					✓																✓
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs											✓										✓
Garantir l'application du droit du travail																	✓				
Salaires minimums et systèmes de négociations salariales																					
Réduire le coût minimum du travail/permètre sa différenciation selon l'âge ou la région																					
Réduire ou éliminer l'extension administrative des conventions collectives/favoriser les négociations salariales au niveau de l'entreprise			✓																		
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Bésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie
Protection de l'emploi																					
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail										✓	✓							✓			
Accélérer les procédures judiciaires/améliorer l'efficacité des procédures de règlement des différends		✓																			
Réduire les délais de préavis ou les indemnités de licenciement		✓										✓								✓	
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs		✓								✓								✓	✓		
Garantir l'application du droit du travail																					
Salaires minimums et systèmes de négociations salariales																					
Réduire le coût minimum du travail/permètre sa différenciation selon l'âge ou la région									✓				✓				✓		✓		✓
Réduire ou éliminer l'extension administrative des conventions collectives/favoriser les négociations salariales au niveau de l'entreprise						✓			✓												

l'emploi informel subi. Une réduction de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi, conjuguée à un renforcement de la protection des revenus, passant par un élargissement de la couverture des systèmes d'assurance sociale, constitue un des moyens de faire reculer l'emploi informel. L'application du droit du travail peut aussi poser problème dans les pays à faible revenu, problème auquel on peut en partie remédier en étoffant les services d'inspection du travail ou en ciblant mieux leur action.

Salaires minimums et systèmes de négociations salariales. L'emploi faiblement rémunéré constitue un problème lorsqu'il va de pair avec des phénomènes de pauvreté laborieuse, ou correspond à des situations où les travailleurs ne sont pas en mesure d'obtenir des salaires conformes à leur productivité ou de trouver des emplois leur permettant d'utiliser pleinement leurs compétences. C'est sans doute le cas en Allemagne et aux États-Unis : la proportion de travailleurs à bas salaire (c'est-à-dire d'actifs gagnant moins de deux tiers du salaire médian) est proche d'un cinquième en Allemagne et d'un quart aux États-Unis. En vue de remédier à ce problème, l'Allemagne a récemment mis en place un salaire minimum légal national, et les États-Unis ont sensiblement relevé le salaire minimum fédéral (qui s'applique sur tout le territoire national, indépendamment des niveaux de salaire minimum éventuellement définis par les administrations infranationales).

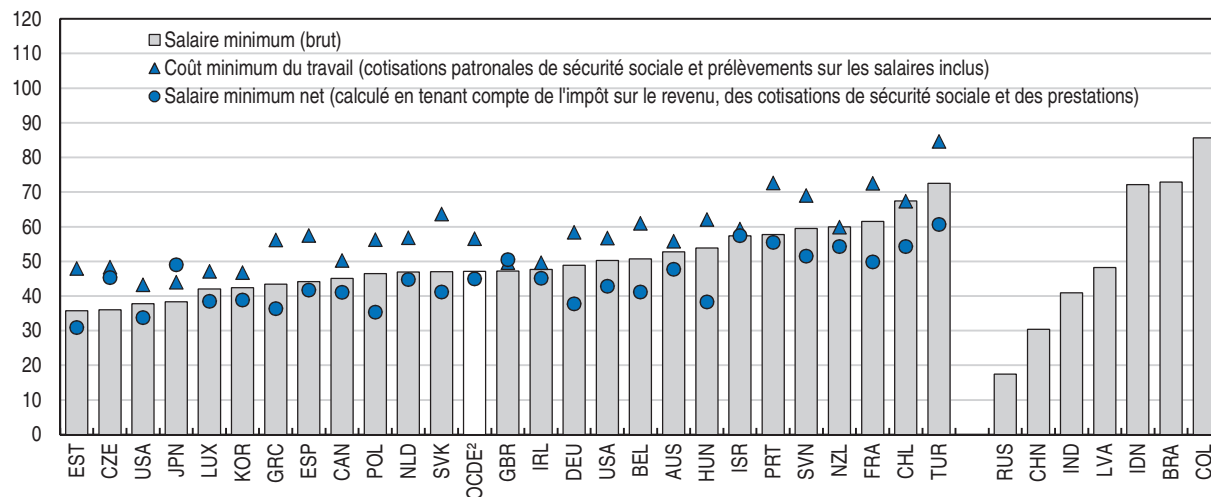
Quels que soient les avantages de ce type de mesures, la fixation du niveau du salaire minimum revient à trouver un juste équilibre. Un *salaire minimum net* (c'est-à-dire la rémunération nette effectivement perçue, une fois déduits les impôts et cotisations de sécurité sociale acquittés et ajoutées les éventuelles prestations reçues) trop faible risque de se traduire par un niveau de vie inadéquat, et d'être inefficace en termes d'incitation au travail pour les individus en marge du marché de l'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés. Inversement, un *coût minimum du travail* (c'est-à-dire le coût brut d'un travailleur rémunéré au salaire minimum, une fois pris en compte les prélèvements sur salaire et les cotisations patronales de sécurité sociale) trop élevé peut réduire les incitations des entreprises à embaucher ou à régulariser la situation de leurs employés. Les préférences des pays sont assez différentes dans ce domaine (graphique 1.9 et OCDE, 2014d).

Les politiques publiques et les institutions peuvent contribuer à éviter que les salaires minimums ne soient trop élevés et à réduire au minimum leurs éventuels effets négatifs sur l'emploi. Pour ce faire, les pouvoirs publics peuvent³³ : i) instaurer des salaires minimums différenciés (selon l'âge pour tenir compte des différences d'expérience³⁴, et selon la région pour tenir compte des différences de niveau de revenu moyen) ; ii) charger un organisme indépendant de fixer le niveau des salaires minimums ; iii) établir des taux préférentiels de prélèvements pour réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux au niveau du salaire minimum ; et iv) mettre en place des prestations liées à l'exercice d'un emploi pour les travailleurs faiblement rémunérés afin d'éviter des augmentations nominales du salaire minimum et, partant, de réduire le coût réel du travail au niveau du salaire minimum³⁵. Des réformes dans ce domaine sont recommandées pour les pays où des dispositifs de salaire minimum mal conçus semblent peser sur l'emploi des travailleurs peu qualifiés ou sur l'emploi formel (tableau 1.4).

Les coûts de main-d'œuvre peuvent aussi être portés à des niveaux préjudiciables à l'emploi par les conventions collectives qui, dans certains pays, sont étendues administrativement aux travailleurs et aux employeurs qui ne sont pas parties aux négociations et aux accords initiaux (et qui peuvent parfois se trouver dans des secteurs et des régions différents). Les recommandations mettent l'accent sur la réduction ou

Graphique 1.9. Les salaires minimums sont très disparates dans les pays de l'OCDE et les BRIICS¹


Ratio du salaire minimum au salaire médian à temps plein, 2012



1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du ratio du salaire minimum au salaire médian effectifs, sauf dans le cas de l'Allemagne et des États-Unis (pour lesquels le ratio est celui qui serait observé après concrétisation des projets de réformes actuels). Le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire moyen dans le cas de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie et de l'Inde. Les données se rapportent à 2013 pour les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Lettonie et la Colombie, et à 2009-10 pour l'Inde.

2. Ratio médian pour l'ensemble des pays représentés sur le graphique.

Source : OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris ; Base de données des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale et Bureau national des statistiques (BNS) de Chine ; Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), Enquête nationale auprès d'un échantillon de ménages (Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios) ; Organisation internationale du travail (OIT), *Base de données sur la législation des conditions de travail et d'emploi* ; ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie et Office central des statistiques (BPS, Badan Pusat Statistik) d'Indonésie ; Service fédéral des statistiques de Russie (ROSSTAT) ; et Rani, U., P. Belser, M. Oelz et S. Ranjbar (2013), « Minimum wage coverage and compliance in developing countries », *International Labour Review*, vol.152, n° 3-4.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177380>

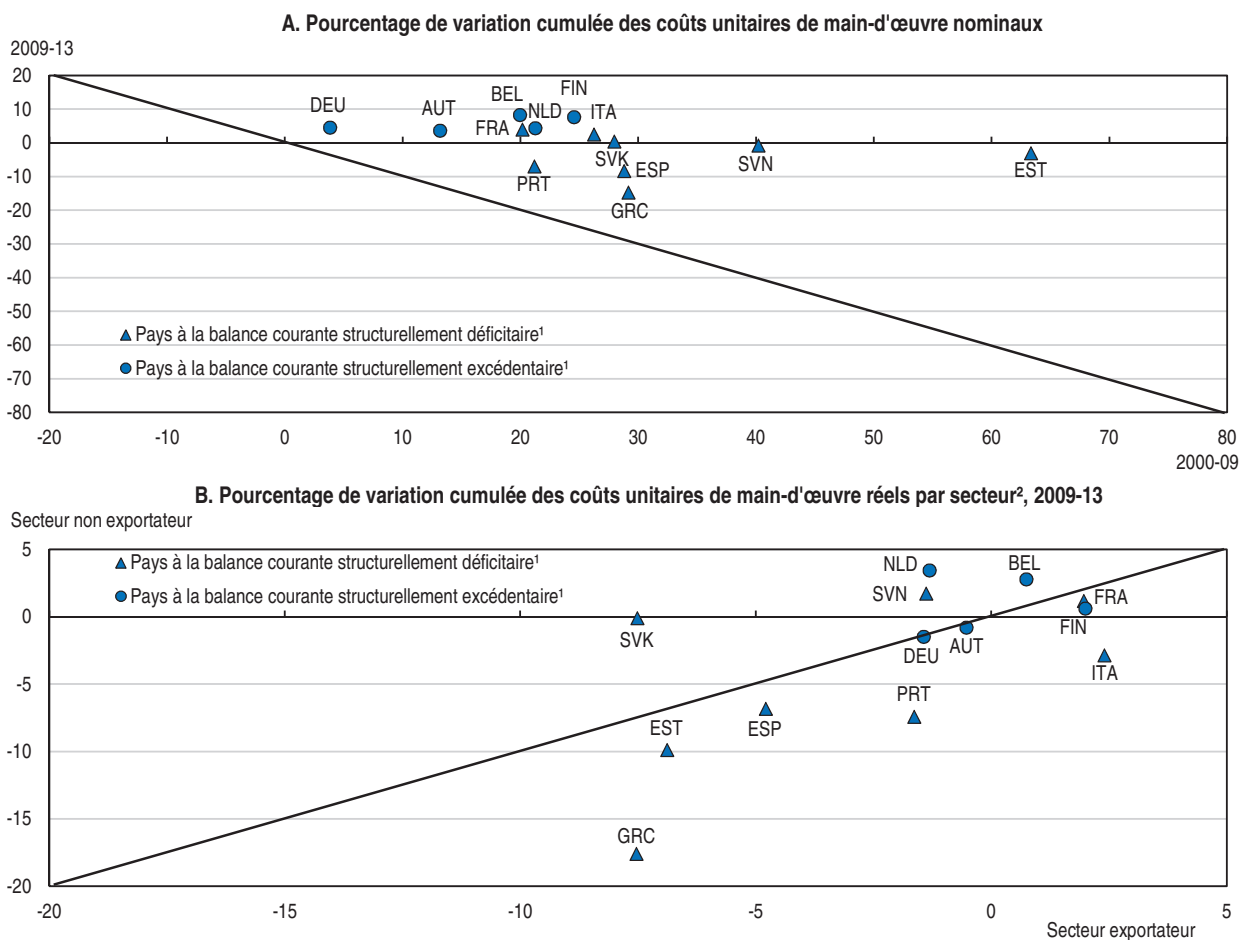
l'élimination de l'extension automatique des accords salariaux et, de manière plus générale, sur la promotion des négociations salariales au niveau de l'entreprise (tableau 1.4). Des réformes en ce sens renforcent la réactivité des salaires à la situation du marché du travail et contribuent à préserver l'emploi en période de récession.

Malgré le ralentissement récent des réformes engagées dans ce domaine (voir le graphique 1.4), les mesures antérieures pourraient avoir contribué à la baisse sensible des coûts unitaires de main-d'œuvre observée depuis 2009 en Espagne, en Grèce et au Portugal³⁶. Cependant, ce recul reste modeste par rapport à l'augmentation qui, au cours de la période antérieure à la crise, avait conduit à des pertes importantes de compétitivité dans ces pays et dans d'autres États membres de la zone euro (graphique 1.10, partie A).

Il est souhaitable de continuer à surveiller les effets des réformes mises en œuvre dans ce domaine, et les pouvoirs publics doivent être prêts à prendre des mesures complémentaires si les résultats se dégradent³⁷. Un suivi de l'évolution des inégalités de revenus s'impose également pour garantir une répartition équitable des coûts et des avantages de ces réformes. De nouveaux ajustements fondés sur des réductions de salaires pourraient être difficiles à réaliser dans la conjoncture actuelle³⁸. Le rétablissement de la compétitivité dans les pays périphériques de la zone euro exige des mesures complémentaires destinées à stimuler la concurrence sur les marchés des produits et à faciliter le redéploiement des ressources en capital et en main-d'œuvre entre les entreprises et les secteurs³⁹.


- Les prix finissent par s'ajuster à l'évolution des salaires. Pourtant, les données disponibles laissent à penser que les baisses nominales des salaires ne se sont pas encore totalement répercutées sous forme de baisse des prix dans les pays de la périphérie de la zone euro où les ajustements des salaires nominaux ont été importants : les coûts unitaires de main-d'œuvre réels ont eu tendance à diminuer, et cette diminution tend à être concentrée dans une large mesure dans le secteur non exportateur. Cela laisse à penser que le recul des salaires nominaux, en particulier dans le secteur non exportateur, ne s'est pas totalement répercuté sous forme de baisse des prix, entraînant une diminution de la part du travail dans le revenu total des facteurs (graphique 1.10, partie B, et OCDE, 2014e). Cela tient vraisemblablement à une concurrence limitée sur les marchés de produits dans le secteur

Graphique 1.10. Les pays du sud de la zone euro ont regagné en partie le terrain perdu en termes de compétitivité



1. Les pays sont classés en fonction de leur solde des paiements courants avant la crise financière mondiale (2007). La dernière année connue est 2012 pour l'Autriche, l'Estonie, la France, l'Italie, le Portugal et la République slovaque.
2. Le secteur exportateur recouvre l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, la réparation d'automobiles et de motos, le transport et l'entreposage, l'information et la communication, les activités financières et d'assurance, les activités immobilières, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, ainsi que les activités de services administratifs et de soutien. Le secteur non exportateur recouvre la construction, les activités d'hébergement et de restauration, l'administration publique et la défense, la sécurité sociale obligatoire, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, les arts, spectacles et activités récréatives, les autres activités de services, les activités des ménages en tant qu'employeurs, les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre, ainsi que les activités des organisations et organismes extraterritoriaux.

Source : OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177394>

non exportateur. Comme on le verra ci-après, les réformes des marchés des produits sont des compléments nécessaires des réformes du marché du travail dans ce contexte, car elles améliorent la réactivité des prix aux évolutions salariales.

- Le rééquilibrage de l'économie passe par un transfert d'activité et d'emplois des secteurs non exportateurs vers les secteurs exportateurs. Là encore, les données disponibles laissent à penser que ce redéploiement a été particulièrement lent dans les pays de la périphérie de la zone euro, peut-être en raison de problèmes d'inadéquation des compétences (OCDE, 2014e). Dans ces conditions, des réformes des PAMT sont aussi nécessaires, en particulier concernant les programmes de formation et d'initiation à la vie professionnelle.

Politiques du logement, d'urbanisme et de zonage

Un cadre institutionnel mal conçu concernant la réglementation des biens immobiliers (à usage résidentiel ou commercial) et de l'utilisation des sols peut être préjudiciable à la mobilité des ressources en main-d'œuvre et en capital, souvent en faussant la réactivité des prix aux évolutions de l'offre et de la demande dans le secteur de la construction. Les recommandations spécifiques aux pays formulées dans ce domaine visent à renforcer à la fois l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité du travail (tableau 1.5)⁴⁰. Comme dans d'autres domaines de l'action publique, certaines recommandations peuvent soulever des problèmes d'arbitrage avec d'autres objectifs, en particulier en matière d'équité (voir le chapitre 2). On peut citer à cet égard l'exemple du logement social, qui constitue un outil important pour améliorer l'accès à des logements abordables parmi les ménages vulnérables, mais peut faire obstacle à la mobilité des travailleurs.

Les principales voies par lesquelles des distorsions liées à l'action publique peuvent peser sur l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité sont les suivantes (voir le chapitre 4 dans OCDE, 2011a) :

- Une réglementation excessive des loyers conduit à un développement insuffisant des marchés locatifs (comme en Suède), ce qui freine la mobilité et le redéploiement de la main-d'œuvre, et réduit en conséquence l'adéquation entre les travailleurs et les emplois. Il en résulte un affaiblissement de la productivité et un renforcement du chômage.
- Des règles excessivement strictes en matière d'urbanisme et de zonage peuvent entraîner une augmentation du niveau et de la volatilité des prix des logements (comme au Royaume-Uni) et, partant, constituer un facteur d'instabilité économique et financière. Elles pèsent également sur la productivité dans la mesure où elles affaiblissent la concurrence – notamment dans des secteurs comme le commerce de détail.
- Le traitement fiscal préférentiel accordé aux propriétaires-occupants (correspondant, par exemple, à un régime de déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaire conjugué à la non-imposition des loyers imputés, comme aux États-Unis) constitue une forme inefficace d'aide publique : elle contribue à fausser la répartition des ressources en capital, ce qui réduit la productivité et accentue les tensions sur les prix des logements, créant un risque de formation de bulle sur le marché de l'immobilier d'habitation. En outre, ce type de subvention fiscale représente généralement un transfert régressif, car les ménages à bas revenu sont moins susceptibles d'en bénéficier (Cournède et al., 2013).

Tableau 1.5. Politiques du logement, d'urbanisme et de zonage

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg		
Supprimer les obstacles à l'expansion d'un marché du logement privé/assouplir la réglementation des loyers							✓																
Améliorer le ciblage ou réduire l'utilisation des aides au logement/améliorer le ciblage du logement social							✓																
Réduire/éliminer les avantages fiscaux relatifs à l'investissement en logements/réformer la fiscalité immobilière							✓	✓														✓	
Assouplir/réformer les restrictions en matière d'utilisation des sols, de zonage et d'urbanisme ¹							✓			✓						✓						✓	
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud	
Supprimer les obstacles à l'expansion d'un marché du logement privé/assouplir la réglementation des loyers		✓			✓		✓			✓													
Améliorer le ciblage ou réduire l'utilisation des aides au logement/améliorer le ciblage du logement social		✓					✓																
Réduire/éliminer les avantages fiscaux relatifs à l'investissement en logements/réformer la fiscalité immobilière		✓		✓	✓					✓				✓									
Assouplir/réformer les restrictions en matière d'utilisation des sols, de zonage et d'urbanisme ¹		✓			✓					✓			✓						✓				

1. Pour la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède, cette recommandation vise essentiellement à renforcer la productivité, mais elle est couverte ici pour simplifier la présentation.

Politiques visant à améliorer la productivité du travail

Enjeux à court terme

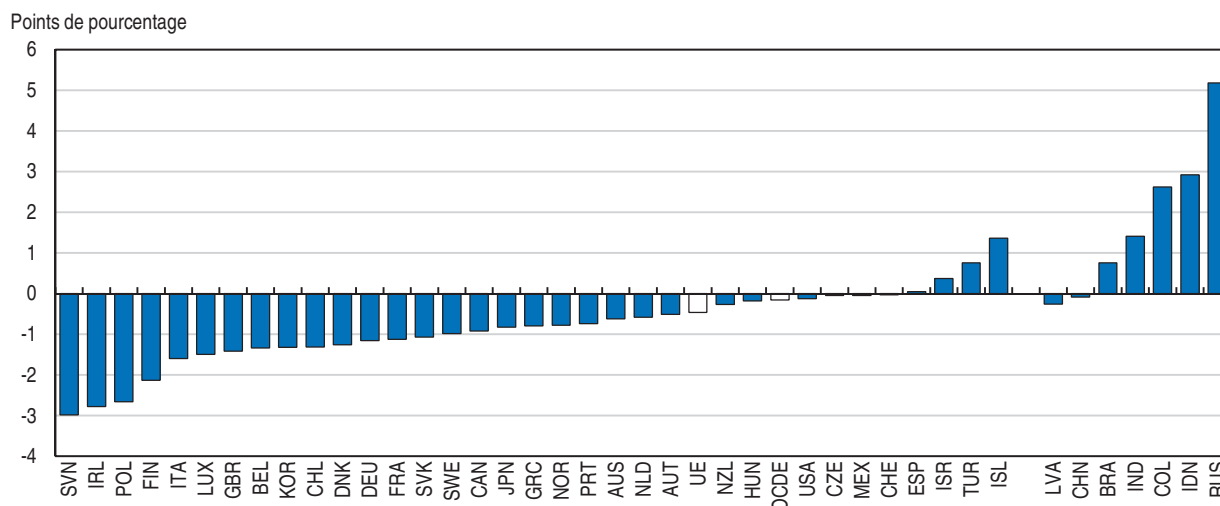
La croissance de la productivité du travail a été en général négative dans la grande majorité des pays de l'OCDE pendant la crise, notamment du fait de la rétention de main-d'œuvre. Le redressement progressif de la demande globale a permis des gains de productivité durant la phase initiale de la reprise, mais ceux-ci sont restés modestes dans la plupart des pays. Un des facteurs contribuant au lent redressement de la productivité du travail est le redémarrage laborieux de l'investissement fixe, surtout par rapport aux précédents épisodes de reprise (OCDE, 2014g). Les politiques macroéconomiques peuvent contribuer à stimuler l'investissement en soutenant la demande. Les politiques structurelles peuvent aussi jouer un rôle dans l'amélioration des perspectives à court terme, notamment en réduisant les incertitudes concernant l'état de l'économie, l'évolution future des politiques publiques et les conditions de financement extérieur. Les pays devraient également s'efforcer de manière coordonnée de remédier aux dysfonctionnements qui subsistent dans le système financier et veiller à ce que les bilans bancaires retrouvent un niveau de qualité satisfaisant. Les actions que mèneront les différents pays dans les domaines identifiés comme prioritaires contribueront aussi vraisemblablement à stimuler l'investissement, notamment la levée des restrictions auxquelles sont confrontés les investisseurs étrangers, ainsi que de celles qui entravent le financement des projets d'infrastructure.

Enjeux à long terme

Au-delà des évolutions conjoncturelles, certains éléments font ressortir un ralentissement général de la croissance de la productivité au cours des années 2000 par rapport à la décennie précédente (graphique 1.11). Dans une perspective à long terme, la croissance de

Graphique 1.11. **La productivité tendancielle du travail a ralenti dans une majorité de pays de l'OCDE depuis les années 90**

Écart de croissance annuelle moyenne du PIB par heure travaillée entre les périodes 2000-13 et 1990-2000¹



1. La productivité du travail correspond au PIB par personne occupée dans le cas du Brésil, de la Chine, de la Colombie, de l'Inde et de l'Indonésie. La première année connue est 1991 pour le Brésil, le Chili, la Colombie, la Hongrie, l'Islande, l'Indonésie, le Mexique et l'OCDE ; 1992 pour la Fédération de Russie ; 1993 pour la Pologne et la République tchèque ; 1994 pour l'Union européenne (UE) ; 1995 pour l'Autriche, la République slovaque et la Slovaquie ; et 1998 pour la Lettonie.

Source : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177405>

la productivité devrait se ralentir dans les pays avancés et, surtout, dans les économies de marché émergentes, comme indiqué dans le scénario mondial à 50 ans de l'OCDE (OCDE, 2014a). Les économies de marché émergentes ont connu une expansion rapide ces dernières années, mais le rythme de ce processus de rattrapage va sans doute se ralentir fortement à mesure que le PIB par habitant de ces pays converge vers des niveaux plus élevés. En raison des évolutions démographiques, dans les pays avancés, la croissance devrait dépendre de plus en plus de la hausse de la productivité multifactorielle (PMF) : les projections à long terme de l'OCDE donnent à penser que la contribution de la PMF à la croissance du PIB par habitant pourrait passer de 54 % environ à 88 % dans les pays de l'OCDE entre 2010 et 2060.

Les pays ayant un stock plus important d'actifs intellectuels devraient s'adapter plus facilement à l'évolution du rythme de croissance à la frontière technologique. L'accumulation de ces actifs peut être encouragée par certaines des politiques structurelles identifiées comme prioritaires, en particulier la promotion du développement des compétences, mais aussi l'amélioration des conditions-cadre, comme l'assouplissement des obstacles à l'entrée et le développement des entreprises nationales et étrangères. Ces priorités de réforme à mettre en œuvre au niveau national sont identifiées dans *Objectif croissance*. Pourtant, l'intégration économique plus poussée des pays et leur interdépendance grandissante soulèvent de nouveaux problèmes, qui exigeront une coordination internationale plus étroite des politiques structurelles dans divers domaines, parmi lesquels figurent non seulement les échanges, mais aussi la R-D, l'innovation, la fiscalité, la concurrence et d'autres domaines influant sur le secteur des entreprises. Certaines de ces questions et des impératifs connexes au niveau supranational sont présentés et examinés en détail dans OCDE (2014a).

Capital humain

Le savoir sera vraisemblablement le principal moteur de croissance à l'avenir, et les politiques visant à renforcer les compétences seront cruciales à cet égard. L'amélioration de l'éducation est considérée comme une priorité dans une grande majorité des pays de l'OCDE et de ses partenaires, et les recommandations spécifiques varient suivant les sources des carences de l'action publique. Malgré des efforts soutenus et généralisés de réforme dans le secteur de l'enseignement (graphique 1.4), les priorités spécifiques aux pays dans ce domaine sont rarement supprimées d'une édition à l'autre d'*Objectif croissance*, comme on l'a vu dans la partie précédente. De fait, l'éducation est un déterminant essentiel de la croissance à long terme et exige des efforts soutenus sur une longue période.

Les recommandations peuvent être regroupées en plusieurs domaines, comme le montre le tableau 1.6. Dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire, l'accent est mis en général sur l'amélioration de la qualité des enseignants et la nécessité de remédier aux inégalités face à l'éducation, notamment en améliorant le ciblage et l'efficacité des ressources consacrées aux élèves et aux établissements scolaires défavorisés. De fait, le rendement social de l'éducation est élevé, mais il est essentiellement lié aux premières phases du parcours scolaire, en particulier pour les individus issus de milieux défavorisés (Heckman et al., 2005). Améliorer la qualité des premières années de scolarisation pour des vastes segments de la population est donc un objectif important, non seulement pour obtenir des gains de productivité, mais aussi pour rehausser le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Un enseignement primaire et secondaire de qualité devrait constituer un poste prioritaire dans les budgets publics, car il s'agit d'une condition préalable

Tableau 1.6. Capital humain et recherche-développement (R-D)/innovation

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Capital humain																					
Éducation des jeunes enfants																					
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage	✓				✓	✓						✓				✓			✓	✓	
Enseignement primaire et secondaire																					
Garantir l'adéquation des infrastructures et des ressources des établissements scolaires						✓						✓									
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)						✓				✓					✓						
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des établissements scolaires													✓		✓						
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓		✓						✓		✓		✓	✓			
Différer l'orientation des enfants						✓						✓		✓							
Limiter les redoublements										✓	✓										
Renforcer les incitations à aller jusqu'au bout de l'enseignement secondaire/s'attacher à réduire les taux d'abandon scolaire							✓				✓	✓									
Réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation	✓				✓						✓	✓		✓	✓		✓				
Enseignement supérieur																					
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements				✓		✓							✓								
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓		✓						✓								
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources	✓		✓	✓	✓						✓	✓							✓		
Améliorer le ciblage des aides financières soumises à conditions de ressources				✓				✓				✓		✓							
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études																					
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès	✓		✓	✓	✓			✓						✓							
Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail																					
Élargir l'accès à la formation tout au long de la vie/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité					✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓							✓		✓
Recherche-développement (R-D) et innovation																					
Accroître les aides publiques					✓																
Accroître et/ou réformer les aides indirectes à la R-D (incitations fiscales)				✓																	
Accroître et/ou réformer les aides directes à la R-D				✓																	
Améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions				✓	✓	✓	✓									✓					
Trouver un plus juste équilibre entre aides directes et indirectes				✓																	
Améliorer l'accès au capital-risque																					
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises	✓			✓	✓	✓	✓	✓								✓					
Améliorer l'efficacité de la politique d'immigration : politique d'éducation et d'innovation/reconnaissance des qualifications professionnelles									✓												

Tableau 1.6. **Capital humain et recherche-développement (R-D)/innovation (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
Capital humain																						
Éducation des jeunes enfants																						
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage			✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓				✓					
Enseignement primaire et secondaire																						
Garantir l'adéquation des infrastructures et des ressources des établissements scolaires	✓									✓	✓			✓				✓	✓			✓
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)	✓	✓	✓						✓					✓	✓			✓	✓			✓
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des établissements scolaires				✓								✓			✓							✓
Améliorer les programmes et l'évaluation	✓	✓												✓								✓
Différer l'orientation des enfants																						
Limiter les redoublements						✓																
Renforcer les incitations à aller jusqu'au bout de l'enseignement secondaire/s'attacher à réduire les taux d'abandon scolaire						✓				✓			✓		✓							
Réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation			✓				✓				✓			✓	✓	✓			✓			
Enseignement supérieur																						
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements					✓	✓	✓	✓				✓					✓					
Améliorer les programmes et l'évaluation																✓						
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources					✓	✓	✓															
Améliorer le ciblage des aides financières soumises à conditions de ressources								✓	✓		✓						✓					
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études								✓		✓												
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès							✓				✓						✓	✓				
Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail																						
		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓
Élargir l'accès à la formation tout au long de la vie/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité																						
					✓	✓	✓	✓	✓			✓										✓
Recherche-développement (R-D) et innovation																						
Accroître les aides publiques							✓										✓			✓	✓	
Accroître et/ou réformer les aides indirectes à la R-D (incitations fiscales)						✓	✓															
Accroître et/ou réformer les aides directes à la R-D			✓				✓										✓					
Améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions	✓	✓					✓										✓			✓	✓	
Trouver un plus juste équilibre entre aides directes et indirectes						✓																✓
Améliorer l'accès au capital-risque	✓						✓															
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises	✓					✓	✓	✓													✓	
Améliorer l'efficacité de la politique d'immigration : politique d'éducation et d'innovation/reconnaissance des qualifications professionnelles																						
			✓																			

indispensable au développement des compétences et à l'expansion de l'enseignement supérieur. Les recommandations visant à remédier aux goulets d'étranglement qui existent au niveau de l'infrastructure scolaire sont relativement fréquentes pour les économies de marché émergentes, et peuvent exiger une augmentation de l'investissement public.

Les recommandations relatives à l'enseignement supérieur sont plus courantes pour les pays à revenu élevé, une majorité des priorités étant axée sur le renforcement de l'autonomie des établissements et l'amélioration de leur financement. L'accent est mis sur la nécessité d'accroître la participation des étudiants au financement de leur scolarité. De fait, des réformes du financement de l'enseignement consistant à faire assumer une plus grande part de ses coûts directs aux étudiants permettraient d'améliorer la cohérence du système d'incitations et de dégager des ressources supplémentaires pour financer le développement de l'enseignement supérieur, pour les raisons suivantes (OCDE, 2014a) :

- L'augmentation du niveau de participation financière des étudiants est plus efficace que l'accroissement des financements venant de l'État ou du secteur des entreprises pour améliorer les taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur et favoriser un achèvement plus rapide des études. Cela s'explique sans doute par le fait que les universités qui font davantage participer les étudiants au financement de leur formation mettent davantage l'accent sur la « fourniture » de diplômes, même si cela peut aussi encourager les étudiants à terminer leurs études rapidement et dissuader d'entrer à l'université ceux qui ont peu de chances de terminer leur cursus. Cette forme de désincitation met en évidence les limites du modèle de participation des étudiants au financement de leur scolarité, qui peuvent *in fine* nuire aux résultats de l'enseignement supérieur et par conséquent à la productivité.
- L'internationalisation grandissante de l'enseignement supérieur – illustrée par le fait que le nombre d'étudiants de pays de l'OCDE inscrits à l'étranger a plus que doublé entre 2000 et 2011 (OCDE, 2013g) – et la mobilité internationale croissante de la main-d'œuvre qualifiée militent également en faveur de la prise en charge par les étudiants d'une part plus importante des coûts de l'enseignement supérieur.

Le nombre de recommandations concernant l'enseignement et la formation professionnels (EFP) a augmenté dans *Objectif croissance*. L'intérêt accru porté récemment à l'EFP tient en partie aux leçons tirées de la crise, dans la mesure où le chômage des jeunes est resté très faible dans les pays ayant des systèmes d'enseignement et de formation professionnels bien conçus, comme l'Allemagne. À court terme, des réformes dans ce domaine seront donc sans doute particulièrement utiles dans les pays confrontés à la persistance d'un taux élevé de chômage des jeunes, comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal. À long terme, le développement ou l'amélioration de l'efficacité de l'EFP permettront d'améliorer la transition entre l'enseignement et le marché du travail – une amélioration nécessaire compte tenu du changement de nature de la croissance économique à venir, qui ira vraisemblablement de pair avec un taux élevé de renouvellement des entreprises. Dans ces conditions, les pouvoirs publics devraient s'attacher à faciliter l'appariement entre offres et demandes d'emploi, et à donner à la population active les moyens de s'adapter plus rapidement aux nouveaux besoins en matière de compétences, ainsi qu'à l'évolution de la structure des professions et de la structure sectorielle de l'économie.

Le renforcement de la capacité d'adaptation de la population active se heurtera néanmoins à l'obstacle du vieillissement démographique. Une population active vieillissante sera probablement moins à même de s'adapter aux mutations structurelles, ce qui risque

d'aggraver les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de travail et de ralentir le changement structurel. L'augmentation de la durée de la vie active implique un allongement de la période pendant laquelle la dépréciation des compétences et les évolutions technologiques risquent de rendre le capital humain obsolète. Il est donc nécessaire de renforcer la formation tout au long de la vie. Les politiques publiques devraient viser à favoriser le développement des compétences et des qualifications de la population active, c'est-à-dire non seulement des chômeurs, comme on l'a vu dans le contexte des politiques actives du marché du travail (PAMT), mais aussi des travailleurs en général tout au long de leur vie active. L'octroi d'aides publiques se justifie sans doute tout autant pour la formation tout au long de la vie que pour l'enseignement supérieur, car la mobilité internationale plus limitée des travailleurs âgés implique que c'est l'économie où ils sont formés qui bénéficiera dans une plus large mesure des retombées sociales positives de cette formation en termes de gains de productivité et d'allongement des carrières.

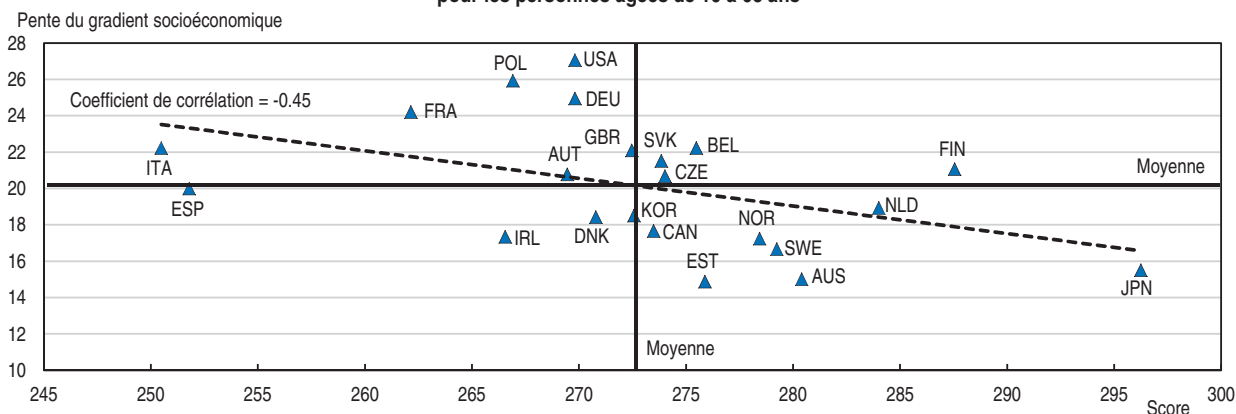
Une augmentation de l'offre de services de formation tout au long de la vie doit s'accompagner d'une amélioration de l'égalité d'accès à ces services. S'agissant des compétences des adultes – c'est-à-dire de leur niveau de compétences en littératie mesuré dans le cadre des tests du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC) (OCDE, 2013h) – des résultats relativement médiocres sont associés dans certains pays à une faible égalité des chances (graphique 1.12, partie A). Des mesures sont nécessaires pour remédier à ces deux problèmes. Il faut veiller dans toute la mesure du possible à ce que les jeunes disposent des compétences nécessaires au terme de l'enseignement obligatoire. Ultérieurement, le système de formation tout au long de la vie devrait offrir des possibilités de rattrapage. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les adultes qui bénéficieraient le plus de la formation tout au long de la vie sont ceux qui ont la plus faible probabilité de participer à des activités de formation liées à l'emploi, mais on observe des différences marquées entre les pays à cet égard (graphique 1.12, partie B). Dans certains pays, cela tient au caractère très limité de la formation dont bénéficient certaines catégories de travailleurs peu qualifiés (en particulier les travailleurs non réguliers). L'accès à la formation devrait être élargi, et les institutions concernées devraient identifier les adultes qui ont besoin d'une aide et leur offrir des possibilités de formation adaptées à leurs besoins.

Recherche-développement (R-D) et innovation

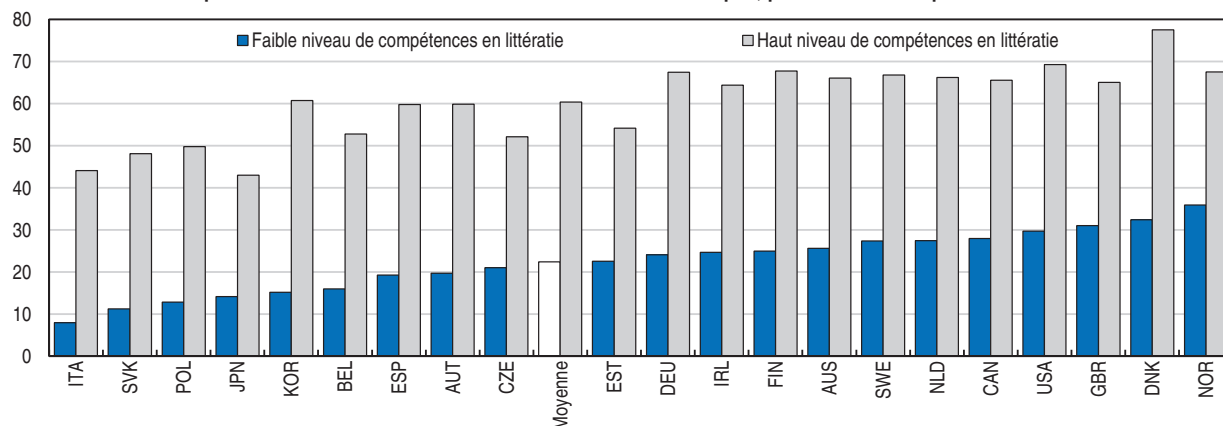
La capacité d'innovation renforce la productivité à la fois en repoussant la frontière technologique (essentiellement dans les économies avancées) et en accélérant l'adoption des technologies existantes (dans les pays moins avancés). Les résultats dans ce domaine sont très hétérogènes suivant les pays de l'OCDE et les pays partenaires (graphique 1.13). L'investissement dans l'innovation est généralement représenté par quelques indicateurs, comme les dépenses de R-D et l'achat de biens d'équipement incorporant des nouvelles technologies, mais la croissance fondée sur l'innovation dépend d'un éventail bien plus large d'actifs intellectuels. On peut citer notamment les compétences des salariés, le savoir-faire organisationnel, les bases de données, les dessins et modèles, les marques et les différentes formes de propriété intellectuelle⁴¹. Des politiques d'innovation bien conçues sont nécessaires pour favoriser une croissance tirée par le capital intellectuel, car l'investissement dans cette forme de capital va de pair avec une incertitude considérable, tandis que ses retombées sont souvent largement partagées au sein de l'économie. Ces politiques devraient être complétées par des conditions-cadre appropriées, notamment des marchés des produits, du travail et des capitaux (en particulier du capital-risque) qui fonctionnent bien et

Graphique 1.12. Améliorer le niveau de compétences de la population adulte constitue un enjeu de l'action publique dans la plupart des pays¹

A. Relation entre compétences en littératie et impact du milieu socioéconomique sur le niveau de compétences, pour les personnes âgées de 16 à 65 ans




B. Participation des adultes à des activités de formation liées à l'emploi, par niveau de compétences en littératie



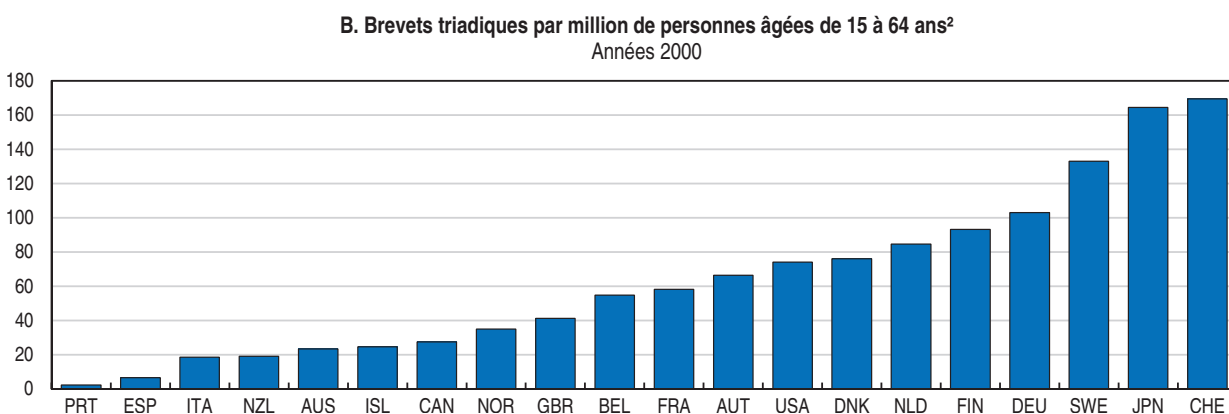
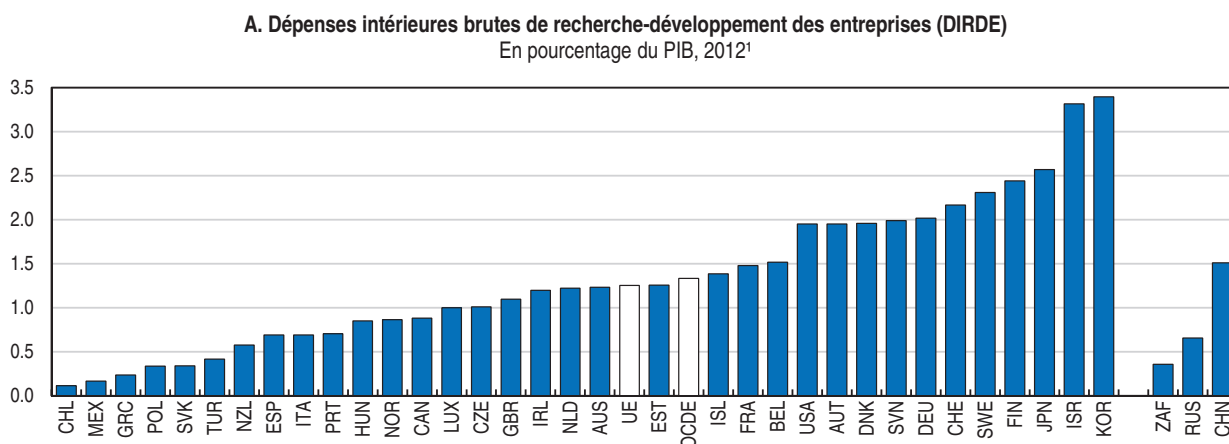
1. Les moyennes représentent les scores moyens des pays de l'OCDE ayant participé à l'évaluation. La pente du gradient socioéconomique représente la différence de score associée à l'augmentation d'une unité du niveau de formation des parents. Un faible niveau de compétences en littératie correspond à un score de « niveau 1 » obtenu dans le cadre des tests du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC), et un haut niveau de compétences en littératie à un score de « niveau 4 ou 5 ».

Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177417>

favorisent le redéploiement du capital et des emplois entre les entreprises, ainsi que par un droit de la faillite assurant une large répartition du coût des défaillances.


Les aides publiques à la R-D restent le principal pilier de la politique d'innovation. Un panachage d'incitations fiscales fondées sur les dépenses supplémentaires de R-D et d'aides directes sélectives est considéré comme la meilleure approche, mais les coûts administratifs et de respect de la réglementation associés à un tel ensemble de mesures peuvent être substantiels. Les incitations fiscales à la R-D tendent à se traduire par des pertes d'efficacité plus importantes, liées par exemple au fait qu'elles ont pour conséquence imprévue de protéger les entreprises en place et, partant, de ralentir le processus de redéploiement des ressources ainsi que l'entrée de nouvelles entreprises dynamiques, qui constituent souvent une source importante de capital intellectuel. Il est donc souhaitable que les incitations fiscales à la R-D soient remboursables et qu'elles soient assorties de possibilités de report, afin qu'elles soient davantage adaptées aux besoins des jeunes entreprises (Andrews

Graphique 1.13. **Les activités d'innovation et leurs résultats varient fortement suivant les pays**

1. Les données se rapportent à 2011 pour l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

2. La production de brevets est mesurée par les brevets triadiques, qui désignent un ensemble de brevets déposés pour une même invention à la fois auprès de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO, *United States Patent and Trademark Office*) et de l'Office japonais des brevets (JPO, *Japan Patent Office*).

Source : OCDE, *Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie* ; et Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177421>

et Criscuolo, 2013). Une recommandation commune est d'instaurer un meilleur équilibre entre incitations fiscales et aides directes, tout en évaluant de manière approfondie les programmes de subventions. La capacité d'innovation exige un solide réseau de transmission des connaissances reposant sur la collaboration en matière de R-D entre les entreprises ainsi qu'entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises. Par conséquent, il est souvent préconisé de renforcement de la collaboration entre les instituts de recherche/universités et les entreprises.

Compte tenu de l'importance grandissante de la croissance tirée par l'innovation, les priorités dans ce domaine sont devenues de plus en plus nombreuses au fil des éditions d'*Objectif croissance*, et elles ont été retenues pour nombre de pays avancés et d'économies de marché émergentes (tableau 1.6). Les réformes destinées à stimuler l'innovation se sont multipliées, comme on l'a vu plus haut. Les efforts déployés dans ce domaine devraient se poursuivre, notamment parce que les réformes concernées passent sans doute par l'expérimentation de nouvelles mesures, qu'il faudra donc évaluer (y compris du point de vue de l'efficacité économique) pour en tirer des orientations en vue de continuer à progresser.

Réformes des marchés de produits

Une multitude d'éléments collectés au niveau des entreprises, à l'échelle des secteurs et au niveau macroéconomique illustrent l'impact de la réglementation des marchés de produits sur le rythme de convergence des niveaux de productivité⁴². Une réglementation des marchés de produits favorable à la concurrence influe sur la productivité globale par des voies diverses, comme la rapidité avec laquelle les nouveaux secteurs peuvent se développer, l'effort d'innovation et l'intégration de technologies étrangères, ainsi que l'acquisition de compétences et de capacités managériales⁴³. Les estimations des répercussions potentielles des réformes des marchés de produits laissent entrevoir des retombées positives considérables, caractérisées par une concrétisation relativement rapide des gains de niveau de vie à long terme^{44, 45}.

Au moins une priorité de réforme relative aux marchés de produits a été retenue pour la grande majorité des économies de marché émergentes. Cela tient à la conjonction d'amples écarts de productivité, d'obstacles importants à l'entrepreneuriat et d'un contrôle généralisé exercé par l'État, malgré les progrès encourageants et soutenus accomplis en matière de réformes dans ce domaine (graphique 1.4 et OCDE, 2013a). Les recommandations correspondantes sont parfois ciblées sur les secteurs d'infrastructures et visent alors à remédier à des goulets d'étranglement matériels et réglementaires. Les réformes des marchés de produits restent une priorité pour nombre de pays avancés. Les progrès ont été inégaux suivant les pays et les domaines de réglementation (OCDE, 2014b) et, en moyenne, l'intensité des réformes a diminué dernièrement (graphique 1.4). Les recommandations formulées dans ce domaine sont résumées dans le tableau 1.7.

Une réduction des charges réglementaires à l'échelle de l'ensemble de l'économie est nécessaire dans de nombreux pays. Les recommandations formulées fréquemment dans ce domaine concernent notamment la levée des obstacles à l'entrée et à la sortie des entreprises, l'amélioration de la transparence de la réglementation, la réduction du contrôle exercé par l'État et le renforcement du cadre de la concurrence. Il est conseillé à certains pays (comme le Canada) de rendre moins contraignante leur réglementation environnementale, car celle-ci peut se répercuter de plusieurs manières sur les obstacles à l'entrée (encadré 1.5). Il s'agit là d'un nouveau domaine d'action couvert dans *Objectif croissance*, dont il a été possible d'élargir la portée grâce à la disponibilité d'un nouvel indicateur synthétique relatif aux charges administratives et aux obstacles à la concurrence découlant des instruments de politique environnementale⁴⁶.

Réduire les charges réglementaires sectorielles, en particulier dans le secteur non manufacturier, par exemple dans le commerce de détail et les services professionnels ainsi que dans les industries de réseau, est une recommandation également très fréquente. Des réformes des marchés de produits dans ce domaine pourraient faciliter les ajustements des coûts unitaires de main-d'œuvre et stimuler la création d'emplois dans les pays européens confrontés à un fort chômage structurel et à des problèmes de compétitivité, comme on l'a vu dans la partie précédente. La réduction des obstacles réglementaires à l'entrée des entreprises et à la concurrence dans les secteurs où il existe une demande non satisfaite, comme le commerce de détail et les services professionnels, pourrait favoriser la création d'emplois. Un renforcement de la concurrence, notamment dans les services, permettrait de garantir que les récentes baisses de salaires intervenues dans les pays périphériques de la zone euro se traduisent par des créations d'emplois et une diminution des prix à la consommation, et non par une augmentation des bénéfices. Cela permettrait

Tableau 1.7. Distorsions réglementaires touchant les entreprises nationales et étrangères

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Danemark	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie																						
Lever les obstacles à l'entrepreneuriat/réduire les coûts et les obstacles juridiques à l'entrée										✓						✓	✓	✓		✓	✓	
Alléger les procédures de sortie des entreprises/de faillite										✓				✓					✓			
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations/les formalités administratives										✓						✓	✓	✓				
Améliorer la transparence de la réglementation/réduire la fragmentation du cadre réglementaire					✓										✓	✓						✓
Renforcer le cadre de la concurrence					✓	✓			✓						✓						✓	
Réduire la présence capitaliste/l'intervention de l'État				✓		✓					✓		✓	✓					✓	✓		
Améliorer la gouvernance des entreprises publiques						✓													✓			
Mettre en place une procédure d'analyse d'impact de la réglementation ou étendre son champ d'application si elle existe déjà															✓							
Atténuer la rigueur de la réglementation environnementale				✓												✓						
Réduire les charges réglementaires sectorielles																						
Services										✓			✓				✓			✓	✓	✓
Énergie et autres industries de réseau	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		
Commerce de détail et services professionnels	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓						✓
Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux																						
Réduire les obstacles à l'IDE				✓			✓									✓				✓	✓	
Réduire les obstacles aux échanges				✓			✓											✓		✓	✓	
Favoriser l'adoption de mesures de facilitation des échanges – réduire les coûts de transaction				✓																		
Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture et à l'énergie																						
Agriculture										✓						✓		✓		✓	✓	
Énergie																						

Tableau 1.7. **Distorsions réglementaires touchant les entreprises nationales et étrangères** (suite)

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du sud
Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie																						
Lever les obstacles à l'entrepreneuriat/réduire les coûts et les obstacles juridiques à l'entrée	✓				✓		✓									✓		✓	✓	✓	✓	✓
Alléger les procédures de sortie des entreprises/de faillite					✓													✓				✓
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations/les formalités administratives							✓													✓	✓	✓
Améliorer la transparence de la réglementation/réduire la fragmentation du cadre réglementaire								✓	✓									✓	✓			
Renforcer le cadre de la concurrence	✓							✓								✓						✓
Réduire la présence capitaliste/l'intervention de l'État				✓	✓		✓	✓								✓					✓	✓
Améliorer la gouvernance des entreprises publiques					✓			✓												✓	✓	
Mettre en place une procédure d'analyse d'impact de la réglementation ou étendre son champ d'application si elle existe déjà																						✓
Atténuer la rigueur de la réglementation environnementale																						
Réduire les charges réglementaires sectorielles																						
Services																						
Énergie et autres industries de réseau	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓							✓
Commerce de détail et services professionnels				✓	✓	✓	✓		✓													
Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux																						
Réduire les obstacles à l'IDE	✓		✓													✓			✓		✓	
Réduire les obstacles aux échanges											✓				✓							
Favoriser l'adoption de mesures de facilitation des échanges – réduire les coûts de transaction																						
Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture et à l'énergie																						
Agriculture				✓							✓	✓										
Énergie																					✓	

Encadré 1.5. **Politiques environnementales et obstacles à l'entrée et à la concurrence**

Il existe au moins cinq axes suivant lesquels les politiques environnementales peuvent favoriser les entreprises en place par rapport aux nouveaux entrants (potentiels) :

- L'application directe de règles plus strictes aux entrants (reposant, par exemple, sur des règles différenciées en fonction de l'ancienneté des entreprises) et l'imposition de coûts fixes supplémentaires, qui constituent une forme de discrimination à l'égard des entrants potentiels, liée par exemple au temps et aux ressources nécessaires pour apprendre à se conformer à la réglementation.
- L'octroi de « primes à l'ancienneté » – permis d'émission attribués en fonction des émissions antérieures, avantages en matière de marchés publics, subventions ou allègements fiscaux accordés en contrepartie d'une amélioration des résultats environnementaux.
- L'augmentation des coûts irrécupérables associés à l'entrée sur le marché, qui accroît les risques pour les entrants potentiels et peut encourager de la part des entreprises en place des pratiques visant à empêcher l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché.
- La création d'obstacles administratifs qui représentent non seulement un coût monétaire mais ralentissent en outre le processus effectif d'entrée.
- L'imposition de règles normatives qui peuvent faire obstacle à l'arrivée sur le marché d'entrants ayant de nouvelles idées, qui n'avaient pas été anticipées par les responsables de l'action publique.

En général, les instruments de la politique environnementale sont focalisés sur certains secteurs d'activité ayant un impact « fort » ou présentant des risques « élevés » du point de vue de l'environnement, caractérisés par l'utilisation de substances et de technologies spécifiques, dans des lieux particuliers. Cependant, comme cela a été démontré pour d'autres obstacles réglementaires à la concurrence, réduire au minimum les obstacles à la concurrence associés aux politiques environnementales pour les secteurs directement concernés peut avoir des effets globaux d'une portée beaucoup plus vaste.

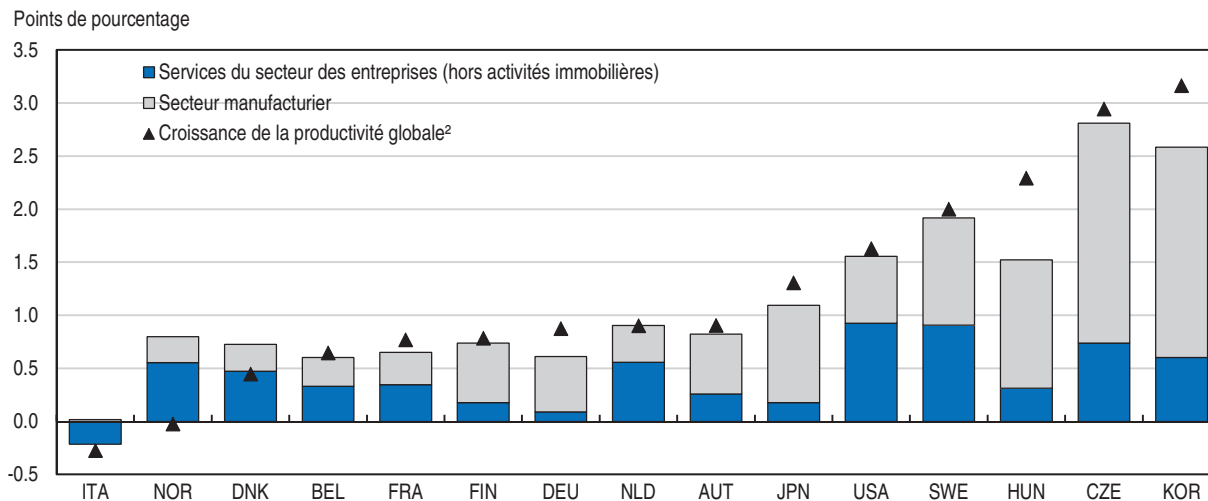
Source : Albrizio et al. (2014) et Kozluk (2014).

aux travailleurs des pays concernés de récolter les fruits des réformes du marché du travail récemment adoptées. En fait, des réformes des marchés de produits sont d'autant plus importantes aujourd'hui que le manque de concurrence sur ces marchés risque de compromettre la réussite de la libéralisation du marché du travail⁴⁷.

Les pays du cœur de la zone euro n'ont guère pris de mesures pour libéraliser les secteurs abrités (OCDE, 2013a), ce qui entrave le rééquilibrage interne de la zone. Pourtant, des obstacles importants à la concurrence nuisent au potentiel productif de ces pays et doivent être réduits, en particulier dans le secteur des services non exportables. La libéralisation des marchés de produits contribuerait à rehausser la productivité globale en renforçant la contribution actuellement très faible des secteurs de services dans certains pays, comme l'Allemagne (graphique 1.14). De telles réformes seraient aussi bénéfiques en dehors de l'Europe, en particulier en Corée et au Japon ; dans le premier de ces deux pays, la forte croissance de la productivité globale des années 2000 était entièrement imputable au secteur manufacturier, alors que la contribution des services était nulle (graphique 1.14). La Corée et le Japon ne réduiront l'écart de productivité relativement ample qui les sépare de la moitié supérieure des pays de l'OCDE (graphique 1.5) que s'ils rompent avec un modèle de croissance tirée par le secteur manufacturier pour s'orienter vers un modèle de croissance plus équilibrée, en favorisant les gains de productivité dans les services ; cela passe par une réduction des distorsions liées à l'action publique, en particulier des obstacles à l'entrée et à l'investissement auxquels se heurtent les entreprises nationales et étrangères.

Graphique 1.14. La contribution du secteur des services à la croissance de la productivité globale est faible dans plusieurs pays

Taux de croissance annuelle moyenne, 2001-11¹



1. Les données se rapportent à la période 2001-10 pour la Corée, les États-Unis et la Hongrie, et à la période 2001-08 pour le Japon.

2. La productivité du travail correspond à la valeur ajoutée réelle par personne occupée.

Source : OCDE, Base de données pour l'analyse structurelle (STAN) et Base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177431>

Échanges et investissement direct étranger (IDE)

La réduction des obstacles aux échanges et à l'IDE devrait revêtir un caractère prioritaire, en particulier dans les économies de marché émergentes caractérisées par d'amples écarts de productivité (tableau 1.7). Une plus grande ouverture aux échanges et à l'IDE peut libérer le potentiel productif en accroissant les possibilités de diffusion transnationale des connaissances et en renforçant la concurrence⁴⁸. La participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) – c'est-à-dire aux activités dans le cadre desquelles des biens et services traversent plusieurs frontières à différents stades du processus de création de valeur ajoutée – a permis aux pays à faible revenu d'accéder à la demande mondiale et aux technologies de pointe. Néanmoins, les échanges relevant des CVM peuvent amplifier l'impact négatif des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges (OCDE, 2013i). Il n'en est que plus important de réduire ces obstacles dans les pays où ils restent trop importants. En outre, l'amélioration de la facilitation des échanges, notamment par le biais de mesures destinées à moderniser et simplifier les procédures douanières, renforcerait la capacité des pays d'exporter et d'importer des intrants de haute qualité⁴⁹. Une ouverture accrue à l'IDE peut aussi favoriser l'intégration dans les CVM et renforcer la productivité, grâce à des transferts de technologies et à la fourniture d'intrants élaborés. Les recommandations dans ce domaine couvrent à la fois des secteurs spécifiques où les restrictions en vigueur suscitent des préoccupations particulières – notamment les services, qui représentaient près de la moitié de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations des économies du G20⁵⁰ – et, plus généralement, la transparence des procédures de sélection.

La libéralisation des échanges serait plus bénéfique pour la croissance si elle revêtait une dimension multilatérale plutôt que régionale, ainsi que l'illustrent des travaux récents de l'OCDE (Johansson et Olaberria, 2014). Même un accord partiel de libéralisation des échanges conclu au niveau multilatéral via l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait se traduire par une augmentation du PIB mondial de 3 % environ à long terme par

rapport à un scénario d'interruption du processus de libéralisation. Les économies de marché émergentes sont celles qui en bénéficieraient le plus : ainsi, le PIB à long terme pourrait augmenter de près de 4 % en Chine, en Fédération de Russie, au Mexique et en Turquie, et encore plus en Inde et dans d'autres régions d'Asie.

Subventions à l'agriculture et à l'énergie

Les aides publiques à la production agricole nuisent à l'efficacité de la répartition des ressources et limitent les gains de productivité. La réduction des aides aux producteurs – et leur découplage de la production – constituent des objectifs prioritaires dans les pays où les subventions restent élevées (tableau 1.7). Des progrès encourageants ont récemment été réalisés dans ce domaine, qui s'est révélé difficile à réformer par le passé (graphique 1.4 et OCDE, 2013a ; 2014b). Par exemple, les États-Unis et le Japon ont réduit progressivement leurs aides à l'agriculture. Comme ces dernières, les subventions à l'énergie sont parfois utilisées comme instruments de politique sociale, mais elles faussent le fonctionnement des marchés et représentent un gaspillage de ressources qui pourraient être plus efficacement utilisées si elles étaient ciblées directement sur les ménages pauvres – notamment sous la forme de transferts monétaires – ou consacrées à des dépenses propices à la croissance. La réduction sensible de ces subventions est une priorité pour l'Indonésie.

Des progrès sensibles en matière de réformes dans ce domaine empêcheraient que les atteintes à l'environnement ne ralentissent la croissance, par exemple en favorisant la transition vers un mode de développement plus propre. Les mesures adoptées à cet égard pourraient en outre déboucher sur d'importantes recettes budgétaires (OCDE, 2013j). Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé que les subventions aux prix favorisant la consommation de combustibles fossiles dans un ensemble de pays en développement et d'économies de marché émergentes représentaient environ 544 milliards USD en 2012 (AIE, 2013).

Système d'imposition – structure et efficacité

Il est possible de rendre le système d'imposition plus favorable à la croissance et à l'équité en procédant à un transfert de charge fiscale des revenus directs vers la consommation, la propriété immobilière et les activités préjudiciables à l'environnement, en élargissant la base d'imposition et en réduisant la fragmentation du système fiscal⁵¹. Le rythme des réformes engagées dans ce domaine s'est ralenti dernièrement dans la zone OCDE, après une période de réformes fiscales généralisées liées à la crise, comme on l'a vu plus haut. Les pays disposent encore de marges de progression considérables à cet égard, et la réforme des impôts figure fréquemment parmi les priorités retenues. Les recommandations varient suivant les faiblesses spécifiques des pays en termes de performances et de politiques publiques (tableau 1.8). Il est recommandé aux pays de réduire les impôts sur le travail ou sur les sociétés, ainsi que d'augmenter les impôts indirects, sachant que ces recommandations de hausse portent sur un ou plusieurs impôts en fonction des sources de distorsions propres à chaque pays.

Un transfert de charge fiscale vers les bases d'imposition moins mobiles pourrait gagner en pertinence et s'imposer de plus en plus dans l'avenir, dans la mesure où la poursuite de l'intégration économique mondiale va rendre certaines bases d'imposition encore plus mobiles, ce qui mettra à rude épreuve les impôts sur le revenu et sur les sociétés. En outre, une coordination internationale en matière de politique fiscale pourrait être nécessaire compte tenu de l'accentuation de la mondialisation, mais cette

Tableau 1.8. **Efficienc e de la fiscalité et des dépenses/services publics**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
Système d'imposition – structure et efficience																						
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale		✓	✓	✓		✓		✓	✓		✓	✓	✓		✓				✓			✓
Alléger l'impôt sur les sociétés pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale	✓			x				✓													✓	
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales	✓	✓		✓				✓	✓		✓	✓	✓						✓		✓	
Lutter contre la fraude fiscale/l'érosion de la base d'imposition et améliorer l'efficience de la collecte des impôts	✓													✓					✓			
Réduire les distorsions et la fragmentation du système d'imposition									✓			✓							✓			
Efficienc e des services et des dépenses publics																						
Améliorer l'efficience de l'administration publique														✓	✓							
Développer les services administratifs en ligne														✓								
Améliorer les mécanismes de suivi, d'évaluation des performances ou d'évaluation comparative											✓			✓		✓						
Améliorer l'efficience et la transparence des procédures de passation des marchés publics				✓					✓							✓						
Renforcer l'efficience économique du secteur des soins de santé											✓											
Réduire les inégalités d'accès au système public de soins de santé	✓																					
Encourager l'adoption de modes de vie plus sains																						

Tableau 1.8. **Efficience de la fiscalité et des dépenses/services publics (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
Système d'imposition – structure et efficience																						
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale					✓					✓	✓						✓			✓		
Alléger l'impôt sur les sociétés pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale											✓											
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales		✓		✓						✓	✓	✓	✓				✓					
Lutter contre la fraude fiscale/l'érosion de la base d'imposition et améliorer l'efficience de la collecte des impôts														✓							✓	
Réduire les distorsions et la fragmentation du système d'imposition				✓										✓	✓						✓	
Efficience des services et des dépenses publics																						
Améliorer l'efficience de l'administration publique																						
Développer les services administratifs en ligne																						
Améliorer les mécanismes de suivi, d'évaluation des performances ou d'évaluation comparative																						
Améliorer l'efficience et la transparence des procédures de passation des marchés publics																						
Renforcer l'efficience économique du secteur des soins de santé			✓								✓		✓	✓								
Réduire les inégalités d'accès au système public de soins de santé			✓											✓								
Encourager l'adoption de modes de vie plus sains			✓																			

question n'est pas couverte par les priorités spécifiques aux différents pays retenues dans *Objectif croissance*⁵². L'intégration commerciale grandissante rendra en particulier encore plus importante la coopération internationale en matière de fiscalité dans les domaines où les externalités négatives mondiales sont fortes (comme la taxation du carbone) et les bases d'imposition très mobiles (notamment s'agissant du capital et des actifs incorporels)⁵³.

Simplifier le système d'imposition pour le rendre plus efficient et renforcer la discipline fiscale devrait constituer un élément prédominant du programme de réformes fiscales. La lutte contre la fraude fiscale et l'élargissement de la base d'imposition sont prônés dans plusieurs pays. Il est fréquemment recommandé d'éliminer des exonérations fiscales inefficaces et souvent régressives, notamment les déductions des intérêts de prêt hypothécaire au logement accordées aux propriétaires occupants au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (comme aux États-Unis). Les mesures prises par les pays en vue d'éliminer ces niches fiscales ont été relativement infructueuses, ce qui tient probablement à des obstacles relevant de l'économie politique, c'est-à-dire à l'opposition de ceux qui bénéficient de ces niches. Les autorités devraient redoubler d'efforts en la matière, notamment parce que les changements correspondants exigeront probablement une mise en œuvre progressive. Des réformes dans ce domaine auraient dans la plupart des cas des effets positifs pour l'équité et les finances publiques.

Efficiencia des dépenses publiques

Les tensions budgétaires vont s'accroître dans plusieurs domaines au cours des décennies à venir. Cela tient au niveau élevé d'endettement hérité de la crise, à une évolution démographique défavorable et à l'exacerbation des tensions sur les dépenses dans des domaines comme la santé et l'enseignement (OCDE, 2014a). Les pouvoirs publics seront de plus en plus confrontés au problème consistant à fournir des services publics adéquats tout en contenant la pression fiscale. Des réformes doivent donc être mises en œuvre pour améliorer l'efficacité des prestations de services publics. Sur fond de tensions budgétaires, le rythme des réformes est resté soutenu dans ce domaine dans l'ensemble de la zone OCDE (voir graphique 1.4). Compte tenu de l'importance des enjeux correspondants à long terme, les autorités doivent poursuivre leurs efforts sur une période prolongée, ce qui exige aussi un suivi et une évaluation attentifs.

Les réformes destinées à rehausser l'efficacité globale du secteur public couvrent différents domaines (tableau 1.8). Améliorer les mécanismes de contrôle des résultats du secteur public (comme en Finlande) et l'efficacité des règles de passation des marchés publics (comme au Danemark) sont des recommandations fréquentes. Certains pays (par exemple, la Grèce) doivent s'attacher à améliorer l'efficacité de l'administration publique, notamment en mettant en place des systèmes d'évaluation des performances du personnel judicieusement conçus, mais aussi en développant l'administration électronique.

Renforcer l'efficacité économique du secteur des soins de santé constitue un enjeu commun dans le contexte des futures tensions sur les dépenses, mais dans certains pays, les possibilités d'amélioration sont particulièrement importantes et exigent une action prioritaire (tableau 1.8). Les réformes visant à améliorer l'efficacité des hôpitaux et les incitations relatives à la gestion des soins peuvent permettre de maîtriser les coûts des soins de santé (en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse). Aux États-Unis, le niveau élevé des dépenses privées conjugué à la couverture limitée de l'assurance maladie représente le principal problème, et l'administration actuelle a pris des mesures de réforme importantes à cet égard. Les pouvoirs publics doivent maintenant veiller à ce que

les dispositions de la loi sur l'accessibilité financière des soins (*ACA, Affordable Care Act*) soient effectivement mises en œuvre, et à ce que leur impact soit évalué. Les problèmes liés au système public de soins de santé peuvent donc être beaucoup plus vastes que la seule question de la maîtrise des coûts. Les inégalités de santé et d'accès aux services publics sont des enjeux majeurs pour la Nouvelle-Zélande, qui exigent que des efforts de prévention soient accomplis en vue de modifier les modes de vie.

Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique

Le développement des infrastructures a été moins rapide que la croissance du PIB dans plusieurs économies de marché émergentes, ce qui a contribué au ralentissement de la croissance potentielle. Les BRIICS se caractérisent par une réactivité forte et grandissante aux priorités de réforme dans ce domaine (graphique 1.4) et ces efforts doivent être poursuivis. Il demeure nécessaire de favoriser l'investissement pour renforcer le capital physique et réduire l'écart de productivité (au Brésil, en Colombie, en Inde, en Indonésie et en Lettonie). Les réformes devraient viser à remédier aux goulets d'étranglement qui existent tant au niveau des infrastructures matérielles que juridique (tableau 1.9), ce qui contribuerait à attirer l'investissement privé et à optimiser l'utilisation de ces infrastructures. Les recommandations spécifiques formulées à cet égard consistent à : i) rationaliser les procédures réglementaires et les procédures d'acquisition des terres (en Inde), ii) assurer la transparence de la gestion des organismes de régulation (Lettonie), et iii) favoriser une participation accrue du secteur privé aux prestations de services d'infrastructure par le biais d'adjudications régulières de concessions et de partenariats public-privé (PPP) (au Brésil et en Indonésie), sur la base d'une analyse coûts-avantages préalable (en Colombie).

Le renforcement des capacités et la réglementation en matière d'infrastructures constitue une priorité dans certains pays avancés. Il s'agit surtout de remédier aux insuffisances des infrastructures de manière économiquement efficiente dans le domaine des transports (en Australie et au Royaume-Uni), de l'énergie (en Estonie) ou dans ces deux secteurs (en Pologne). Des réformes sont également nécessaires pour optimiser l'utilisation des infrastructures, ce qui peut être fait au moyen de mécanismes de tarification comme des péages de congestion (en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni) ou des prix du carbone (en Pologne).

Infrastructure juridique et état de droit

La croissance potentielle est entravée non seulement par des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures matérielles mais aussi de l'infrastructure juridique, notamment dans les économies de marché émergentes (tableau 1.1). L'« état de droit » est indispensable à la croissance économique (Glaeser et al., 2004 ; Acemoglu et al., 2001 ; 2005 ; Johnsson et al., 2005 ; Djankov et al., 2002). Cela recouvre différentes dimensions, telles que : i) la sécurité des personnes et des biens, ii) l'exécution des contrats, et iii) les mécanismes de contrôle relatifs aux administrations publiques ainsi qu'à la corruption et à la captation de l'État par des intérêts privés. Des analyses récentes montrent par ailleurs que l'efficacité avec laquelle est assurée la sécurité (« l'ordre public ») est étroitement corrélée avec la stabilité de la croissance. Un renforcement de l'état de droit – passant par une consolidation de l'indépendance de la justice ou un renforcement global des institutions – constitue une priorité pour la Chine, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Mexique et la République slovaque (tableau 1.9). Des réformes dans ce domaine contribueraient aussi à la lutte contre la corruption, qui constitue un obstacle connexe à la croissance dans ces pays.

Tableau 1.9. **Infrastructures matérielles et juridique et réglementation et surveillance des marchés de capitaux**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	
Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique																						
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures																						
Favoriser la participation du secteur privé aux infrastructures/les concessions/les partenariats public-privé (PPP)		✓																				
Simplifier la procédure d'approbation réglementaire des projets d'infrastructure																						
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine des transports																						
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine de l'énergie								✓	✓													
Introduire/augmenter/réformer les signaux de prix/les péages de congestion et les redevances d'utilisation		✓						✓														
Infrastructure juridique et état de droit																						
Renforcer l'indépendance et la responsabilisation de l'appareil judiciaire																						
Réduire les possibilités d'ingérence d'agents de la fonction publique dans les processus de décision/ de corruption																						
Réglementation et surveillance des marchés de capitaux																						
Favoriser l'implication d'acteurs privés sur les marchés de capitaux/réduire progressivement l'intervention de l'État tout en assurant une solide réglementation prudentielle																						
Trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux																						

Tableau 1.9. **Infrastructures matérielles et juridique et réglementation et surveillance des marchés de capitaux (suite)**

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chine	Colombie	Inde	Indonésie	Lettonie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique																						
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures					✓								✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Favoriser la participation du secteur privé aux infrastructures/les concessions/les partenariats public-privé (PPP)													✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Simplifier la procédure d'approbation réglementaire des projets d'infrastructure																		✓	✓	✓	✓	✓
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine des transports					✓										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans le domaine de l'énergie					✓										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Introduire/augmenter/réformer les signaux de prix/les péages de congestion et les redevances d'utilisation			✓		✓								✓									
Infrastructure juridique et état de droit																						
Renforcer l'indépendance et la responsabilisation de l'appareil judiciaire	✓						✓															✓
Réduire les possibilités d'ingérence d'agents de la fonction publique dans les processus de décision/de corruption							✓									✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Réglementation et surveillance des marchés de capitaux																						
Favoriser l'implication d'acteurs privés sur les marchés de capitaux/réduire progressivement l'intervention de l'État tout en assurant une solide réglementation prudentielle															✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux																✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Réglementation et surveillance des marchés de capitaux⁵⁴

Même si le rôle et la taille souhaitable du secteur financier pour la croissance économique sont actuellement réexaminés à la lumière de la crise⁵⁵, il est clair que ce secteur doit encore évoluer et faire l'objet de nouvelles réformes dans les économies de marché émergentes, en particulier au Brésil, en Chine et en Inde. Les réformes mises en œuvre précédemment dans ces pays ont surtout visé à promouvoir la libéralisation des marchés de capitaux, mais des mesures complémentaires s'imposent pour étayer cette libéralisation à l'aide d'un cadre solide de surveillance et de réglementation macroprudentielles. En Chine, le secteur bancaire est soumis à un contrôle strict, alors que la libéralisation « par le bas » des taux d'intérêt (à l'initiative d'acteurs privés offrant des rémunérations plus élevées que les banques aux petits épargnants) a favorisé l'émergence de nombreux concurrents qui ne sont pas soumis à ces règles. Il faudrait donc s'attacher en priorité à trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux, par exemple en supprimant les garanties implicites de l'État afin de permettre une meilleure tarification du risque.

Notes

1. La réglementation des marchés de capitaux n'occupe généralement pas une place de premier plan parmi les priorités identifiées pour les différents pays, compte tenu du besoin de forte coordination internationale qui distingue ce domaine (voir OCDE, 2011a et 2012a).
2. Voir l'Initiative de l'OCDE pour une croissance inclusive, projet qui vise à mieux cerner et comprendre les politiques qui peuvent se traduire par l'amélioration de certains aspects des conditions de vie qui, au-delà du revenu et de sa distribution, ont une importance pour la qualité de vie (tels que la santé, l'emploi, les compétences et l'environnement). Ce projet contribue à l'initiative de l'OCDE sur les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), un exercice de réflexion à l'échelle de l'Organisation lancé lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2012 afin d'améliorer régulièrement les cadres d'analyse utilisés et les orientations fournies par l'Organisation (www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/).
3. Les notes par pays (chapitre 5) donnent des précisions sur les mesures prises dans les domaines identifiés comme prioritaires dans *Objectif croissance*. Nous nous sommes efforcés d'évaluer la réactivité aux priorités de réforme sur la base d'informations aussi récentes que possible. Le présent chapitre couvre les mesures prises jusqu'à la fin de 2014.
4. Un tableau similaire ressort d'une étude réalisée par le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) parmi ses membres et observateurs – c'est-à-dire les principales organisations nationales d'entreprises et d'employeurs des pays de l'OCDE et de quelques grandes économies non-membres. Des organisations nationales d'entreprises et d'employeurs de 23 pays y ont participé : Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Slovaquie et Turquie. En février 2014, les organisations membres ou observateurs auprès du BIAC estimaient que les priorités d'*Objectif croissance* 2013 étaient dans une large mesure restées lettre morte dans les pays considérés. Les sondés considéraient que 4 % seulement des priorités de réforme avaient été intégralement mises en œuvre, ce qui concorde avec la conclusion actuelle selon laquelle les mesures prises par les pouvoirs publics ont souvent été fragmentaires et ne devraient que rarement se traduire par la suppression de la priorité correspondante. Les priorités de réforme sont considérées comme partiellement mises en œuvre dans la majorité des cas (61 %) et pas du tout mises en œuvre dans 35 % des cas.
5. Cela confirme les conclusions initiales du rapport intermédiaire d'*Objectif croissance* publié en 2014 (OCDE, 2014b). Cela concorde également avec les conclusions de récents travaux relatifs aux pays de l'UE, décrits dans une étude approfondie des réformes structurelles mises en œuvre dans l'Union européenne au cours de la période 2008-14 (Commission européenne, 2014a).
6. Voir le chapitre 2 d'*Objectif croissance* 2013 (OCDE, 2013a) pour avoir une évaluation approfondie des effets induits par les priorités d'*Objectif croissance* sur les soldes budgétaires.

7. Les auteurs utilisent un modèle d'équilibre général dynamique stochastique calibré pour correspondre aux traits caractéristiques des économies de la zone euro. Selon ce modèle, en cas de crise se traduisant par une baisse du taux d'intérêt nominal à son niveau plancher, des réformes renforçant la concurrence sur les marchés des produits et du travail ne soutiennent pas l'activité à court terme et risquent fort d'avoir un effet de contraction. En l'absence de mesures de relance monétaire appropriées, les réformes alimentent les anticipations de déflation prolongée, font monter le taux d'intérêt réel et dépriment la demande globale.
8. Voir le chapitre 4 d'*Objectif croissance* 2012 (OCDE, 2012a) pour une évaluation, fondée sur les conclusions précises figurant dans Bouis et al. (2012). Cette évaluation a été confirmée récemment par des analyses réalisées à partir d'un modèle macroéconomique comportant deux secteurs et plusieurs régions (la région réformatrice de la zone euro, le reste de la zone euro et le reste du monde) (Vogel, 2014). Le modèle QUEST de la Commission européenne est utilisé pour analyser l'impact des réformes structurelles sur l'activité économique dans un environnement macroéconomique où s'exerce temporairement la contrainte de positivité des taux directeurs nominaux. Les simulations tendent à indiquer que la réaction à court terme de la production aux réformes peut effectivement être négative, mais ces effets négatifs sont modestes et d'une durée assez limitée dans le modèle.
9. Des rapports récents de l'UE offrent un examen approfondi des mesures de réforme prises dans l'Union européenne. Un premier document (Commission européenne, 2014a) présente une étude détaillée des réformes structurelles engagées dans tous les domaines de l'action publique au cours de la période 2008-14. Un second rapport (Commission européenne, 2014b) est axé sur les réformes des marchés de produits engagées ces dernières années en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. Ce rapport décrit le processus de réforme et présente un certain nombre d'indicateurs de suivi pertinents relatifs à l'adoption des réformes des marchés de produits, en vue d'évaluer leur mise en œuvre et leur efficacité à court terme.
10. Pour des données et des analyses sur les problèmes récents de mise en œuvre dans les pays de la périphérie de la zone euro, voir, par exemple, les *Études économiques de l'OCDE* consacrées à l'Italie (OCDE, 2013b, 2015), à la Grèce (OCDE, 2013b) et à l'Espagne (OCDE, 2014c). Pour un examen des problèmes d'adoption et de mise en œuvre des réformes des marchés de produits, voir la récente étude menée sous la direction de l'UE (Commission européenne, 2014b).
11. Voir aussi Brandolini (2014) pour un examen de données récentes mettant en évidence une augmentation alarmante depuis 2007 de la pauvreté relative et absolue en Italie.
12. Une nette accentuation des inégalités de revenu disponible a aussi été constatée depuis 2007 en France, en Hongrie et en République slovaque. Une forte progression de la pauvreté a également eu lieu depuis 2007 au Mexique et en Turquie. Voir OCDE (2014d) pour en savoir plus.
13. Voir le chapitre 2 du présent rapport ainsi que Causa et al. (2014).
14. Voir la partie suivante sur les priorités de réforme et OCDE (2014a).
15. Faire appel à des prestataires privés pour la fourniture des services d'aide la recherche d'emploi n'est pas toujours une solution plus économiquement efficiente que le recours à des prestataires publics, et cela risque de déboucher sur un « écrémage » des demandeurs d'emploi. Les réformes adoptées à cet égard devraient donc faire l'objet d'une évaluation approfondie.
16. Voir la partie suivante sur les priorités d'action et les notes par pays (chapitre 5).
17. Voir Cournède et al. (2013) pour une évaluation du choix des instruments d'assainissement au regard des effets secondaires négatifs de l'ajustement budgétaire sur d'autres objectifs de l'action publique. Les auteurs analysent les instruments d'assainissement budgétaire pour déterminer la gravité probable de leurs effets secondaires sur la croissance et la distribution des revenus. Accroître les recettes en augmentant les impôts sur la consommation peut accentuer les inégalités de revenu disponible, car ces impôts pèsent plus lourdement sur les ménages à faible revenu.
18. Cela vaut tout particulièrement pour les priorités destinées à renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre, dans la mesure où la majorité des recommandations identifiées pour les BRIICS vise à réduire l'ample écart de productivité du travail qui les caractérise (voir la partie suivante). En conséquence, le graphique 1.4 présente une sélection plus limitée (sur la base de leur représentativité) de domaines d'action pour les BRIICS que pour les pays de l'OCDE.
19. Voir aussi l'annexe 1.A1 dans OCDE (2013a).
20. L'étude du BIAC susmentionnée présente aussi un ensemble de priorités de réforme. Les différences avec celles d'*Objectif croissance* sont les suivantes : i) globalement, les priorités axées sur l'amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre sont plus fréquentes dans l'analyse de l'OCDE,

alors que les priorités des entreprises sont axées dans une large mesure sur le renforcement de la productivité ; ii) parmi les priorités visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, les entreprises accordent une plus grande importance aux mesures de réforme concernant la formation des salaires et le salaire minimum, tandis que l'analyse de l'OCDE met davantage l'accent sur les priorités d'action relatives à la protection de l'emploi ; et iii) parmi les priorités visant à améliorer la productivité du travail, une plus grande importance est accordée à l'efficacité du secteur public et aux infrastructures dans l'analyse des entreprises, tandis que l'accent est davantage mis sur le capital humain et les aides à l'agriculture dans l'analyse de l'OCDE.

21. Dans cette partie, les pays non membres de l'OCDE sont les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), la Colombie et la Lettonie.
22. Cette analyse est fondée sur le chapitre 1 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014* (OCDE, 2014e).
23. Cette analyse est fondée sur les prévisions figurant dans OCDE (2014a).
24. Les prestations liées à l'exercice d'un emploi qui se traduisent par une augmentation durable des revenus d'activité nets perçus pour un emploi à temps partiel renforcent l'attrait d'un passage du chômage au travail à temps partiel, tout en rendant moins attractive la transition entre emploi à temps partiel et travail à temps plein. De même, elles modifient les incitations au travail pour les emplois caractérisés par des taux de rémunération horaire relativement faibles. Cela fait baisser le chômage mais peut aussi tirer vers le bas la productivité moyenne. Il faut que les prestations liées à l'exercice d'un emploi soient judicieusement conçues, pour éviter que n'apparaissent des pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition qui s'appliquent à une large fourchette de revenus.
25. Des travaux réalisés récemment à partir de données sur les ménages amènent à penser que l'imposition commune des conjoints réduit l'offre de travail féminine (Kabatek et al., 2014). La mise en place d'une imposition séparée des conjoints influe sur leur emploi du temps : ce type de réforme se traduit notamment par une augmentation de l'offre de travail des femmes et une réduction de leurs tâches ménagères.
26. Ces recommandations cadrent avec les travaux plus généraux de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes, tels qu'ils se reflètent par exemple dans la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat (29 mai 2013 – C/MIN(2013)5/FINAL – C/M(2013)12).
27. Voir le chapitre 3 d'OCDE (2013e) pour une synthèse des récents examens par pays réalisés dans le domaine des PAMT.
28. Voir aussi French et Song (2014).
29. Les réformes destinées à amener à l'emploi les bénéficiaires de prestations qui n'étaient précédemment pas subordonnées à leur disponibilité pour travailler (comme les titulaires de pension d'invalidité) exigent de la prudence, et leur traduction en augmentation du taux d'emploi de ces groupes peut prendre du temps. Les critères d'activation peuvent être d'abord ciblés sur les nouveaux demandeurs, de façon à tester et affiner les nouvelles dispositions, et n'être généralisés que par la suite. Cela permet de réduire le risque que ces réformes conduisent à une aggravation du chômage de longue durée. Voir le chapitre 2 dans OCDE (2013e).
30. Voir le chapitre 2 dans OCDE (2013e) pour un examen approfondi des réformes mises en œuvre dans le domaine de la protection de l'emploi au cours de la dernière décennie.
31. Le dualisme se traduit par une mauvaise répartition des ressources en main-d'œuvre et en capital, par un sous-investissement dans la formation des travailleurs temporaires et, au bout du compte, par une dégradation de la productivité (Bassanini et al., 2009 ; Cingano et al., 2010 ; Lepage et al., 2012 ; Bentolila et al., 2012 ; Blanchard et Landier, 2002). Les coûts de ce marché du travail à deux vitesses sont considérables : une volatilité excessive de l'emploi, un accès réduit à des emplois stables, des périodes récurrentes de travail sous contrat temporaire, ainsi que des périodes de chômage longues et fréquentes pour les « travailleurs marginaux » titulaires de contrats temporaires ou atypiques, des jeunes pour l'essentiel.
32. Voir OCDE (2013e), chapitre 2. Pour les employeurs, des procédures juridiques complexes ou chronophages peuvent alourdir sensiblement le coût des embauches et, surtout, des licenciements. Par ailleurs, le fait qu'il soit difficile ou coûteux pour les salariés de former des recours pour licenciement abusif les expose à des mesures arbitraires de la part de leur employeur.
33. Voir OCDE (2014e). Une autre possibilité consiste à alléger les cotisations de sécurité sociale au niveau du salaire minimum, comme cela est recommandé dans les priorités d'*Objectif croissance* concernant les coins fiscaux sur le travail (voir tableau 1.2).

34. Cette observation doit être nuancée. Si l'on part du principe que les travailleurs inexpérimentés sont moins productifs que ceux qui ont de l'expérience, il s'ensuit que des niveaux de rémunération inférieurs au salaire minimum devraient s'appliquer à toutes les personnes disposant d'une expérience limitée sur le marché du travail, y compris à celles qui sont sans emploi depuis longtemps, indépendamment de leur âge. Déterminer le salaire minimum en fonction de l'âge plutôt que de l'expérience récente reviendrait donc à créer des conditions de concurrence inéquitables avec les autres travailleurs, notamment en ce qui concerne les chômeurs de longue durée plus âgés, pour lesquels il deviendrait encore plus difficile de trouver un emploi.
35. Des dispositifs de prestations liées à l'exercice d'un emploi judicieusement conçus et complétant un salaire minimum modéré peuvent être plus efficaces pour faire reculer la pauvreté laborieuse, et renforcer les incitations au travail, qu'un salaire minimum élevé, dans la mesure où ce type de dispositif est mieux ciblé sur les ménages actifs les plus défavorisés.
36. OCDE (2013a). Voir aussi OCDE (2014f) pour une évaluation initiale de la réforme globale du marché du travail espagnol engagée en 2012.
37. Voir OCDE (2014f) pour une évaluation précise du cas de l'Espagne.
38. L'inflation est si faible dans certains pays que le seul moyen de faire diminuer les salaires réels est de réduire les salaires nominaux. Or, les travailleurs comme les employeurs sont généralement peu enclins à accepter de telles réductions, ce qui se traduit par une « rigidité à la baisse des salaires nominaux ». Cette rigidité est devenue plus contraignante depuis le début de la crise dans des pays comme l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Voir OCDE (2014e).
39. Voir les données et les analyses présentées dans le chapitre 2 d'OCDE (2014e).
40. Pour des raisons de présentation, ces questions sont examinées dans la partie consacrée à l'utilisation de la main-d'œuvre.
41. Ces actifs ont été classés de manière plus structurée en trois grandes catégories : les données informatisées, le capital d'innovation et les compétences économiques. Voir Andrews et de Serres (2012).
42. Voir Barone et Cingano (2011), Boursès et al. (2010), Conway et al. (2006), Bas et Causa (2012), Andrews et Criuscio (2013).
43. Des analyses empiriques récentes ont apporté de nouveaux éléments indiquant que les réformes des marchés de produits peuvent aussi accroître le rendement de l'éducation. Ce résultat est obtenu au niveau microéconomique sur la base d'une étude récente de la réforme baptisée « une entreprise en une heure » (*Empresa na Hora*) adoptée en 2005 au Portugal, qui a réduit la durée, le coût et la complexité de la procédure de création d'une entreprise en mettant en place des guichets uniques, où un entrepreneur peut enregistrer une entreprise en moins d'une heure dans un seul bureau (Fernandes et al., 2014) ; cette réforme a non seulement stimulé la création d'entreprises et réduit la concentration sectorielle, mais aussi accru le rendement des compétences.
44. Boursès et al. (2010) simulent des gains annuels moyens de croissance de la productivité multifactorielle (PMF) compris entre 0.2 et 1.7 point de pourcentage au cours de la période de cinq années consécutive à des réformes destinées à mettre en place des règles (en vigueur dans les secteurs d'amont) correspondant aux meilleures pratiques.
45. Dans le cadre de travaux récents, la Commission européenne s'est efforcée d'évaluer les effets des réformes relatives aux marchés produits récemment adoptées en Espagne, en Grèce, en Italie et au Portugal (Commission européenne, 2014b). Les signes précurseurs d'ajustement sont identifiés à l'aide d'indicateurs à court terme tels que les taux d'entrée des entreprises et les immatriculations d'entreprises par secteur, ainsi que la durée des procédures de faillite. Cette analyse laisse à penser que des signes encourageants sont déjà visibles, notamment en Espagne et au Portugal.
46. L'indicateur proposé met en lumière certains domaines qui mériteraient d'être pris en compte par les responsables de l'action publique dans le cadre de l'élaboration des futurs projets de mesures environnementales ou des tentatives de réforme des dispositions en vigueur. Il est désigné sous le nom d'« indicateur de la charge imposée à l'économie par les politiques environnementales », ou « indicateur BEEP » (*Burdens on the Economy due to Environmental Policies*) (voir Kozluk, 2014).
47. La position défendue de longue date dans les publications économiques concernant le séquençage des réformes est que la libéralisation des marchés des produits doit, dans l'idéal, précéder la réforme du marché du travail. Les modèles théoriques et les résultats d'analyses empiriques amènent à penser qu'en présence de marchés du travail et des produits rigides, un processus de réforme portant d'abord sur les marchés de produits aurait probablement des retombées positives considérables et pourrait aussi faciliter les réformes ultérieures du marché du travail. Voir, entre autres, Blanchard et Giavazzi (2003).

48. Bouis et al. (2011), Andrews et Criuscolo (2013), Andrews et Cingano (2012), Bas et al. (2013), Fernandes et Paunov (2012).
49. Voir Moise et Sorescu (2013) pour une étude approfondie des effets de la facilitation des échanges. Cette étude contient une évaluation de l'incidence de mesures spécifiques de facilitation des échanges sur le commerce des pays. Elle est fondée sur les indicateurs de facilitation des échanges (IFE) mis au point à l'OCDE. Ces indicateurs recouvrent les principaux domaines faisant actuellement l'objet de négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et sont destinés à permettre d'estimer l'effet de l'élimination d'obstacles aux échanges spécifiquement liés aux procédures commerciales et aux procédures aux frontières des différents pays.
50. En 2009. *Base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA)*.
51. Voir OCDE (2014a). Les impôts sur le patrimoine présentent des avantages supplémentaires. D'après des travaux empiriques récents, un recours accru à ce type de prélèvements au niveau des administrations infranationales contribue à la discipline budgétaire (Presbitero et al., 2014). Cela tient vraisemblablement à l'avantage comparatif de cette forme d'imposition en tant que vecteur de responsabilisation et de discipline au niveau des administrations infranationales, par rapport à d'autres sources de recettes locales (telles que les impôts sur le revenu ou les taxes sur les ventes).
52. Les enjeux liés à cette question sont présentés et examinés dans OCDE (2014a).
53. Il est notamment possible que se multiplient les cas d'entreprises multinationales mettant en œuvre des stratégies d'optimisation fiscale transnationale pour transférer entre pays les bénéfices retirés de leurs actifs intellectuels. Des travaux récents de l'OCDE mettent en lumière les avantages potentiels de la coopération internationale pour limiter les allègements fiscaux en faveur de la R-D qui ne sont pas souhaités et résultent des stratégies d'optimisation fiscale transnationale (OCDE, 2013k). Pour une analyse plus générale de la question, voir les travaux de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS).
54. Comme indiqué dans l'introduction, la réforme des marchés de capitaux occupe rarement une place de premier plan dans les priorités spécifiques aux différents pays, compte tenu de la nécessité particulière d'une forte coordination internationale dans ce domaine. L'Union européenne a lancé des initiatives importantes de réformes en matière de surveillance et de résolution des défaillances des établissements bancaires, si bien que ce domaine n'est plus considéré comme prioritaire en termes de réformes (voir la note relative à l'UE et l'*Étude économique de la zone euro* pour une analyse plus approfondie, OCDE, 2014h).
55. Voir, entre autres, Cournède et Denk (2014), Cecchetti et Karrubi (2012) et Arcand et al. (2012).

Bibliographie

- Acemoglu, D. et S. Johnson (2005), « Unbundling institutions », *Journal of Political Economy*, vol. 113(5), pp. 949-995.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. Robinson (2001), « The colonial origins of comparative development: An empirical investigation », *American Economic Review*, vol. 5, pp. 1369-1401.
- AIE (Agence internationale de l'énergie) (2013), *World Energy Outlook 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2013-en>.
- Albrizio, S., E. Botta, T. Kozluk et V. Zipperer (2014), « Environmental Policies matter for Productivity Growth – Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies », OCDE, Paris, à paraître.
- Andrews, D. et A. de Serres (2012), « Intangible Assets, Resource Reallocation and Growth: A Framework for Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 989, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k92s63w14wb-en>.
- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation: A Going for Growth Report », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46bh92lr35-en>.
- Andrews, D. et F. Cingano (2012), « Public Policy and Resource Allocation: Evidence from Firms in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 996, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9158wfp727-en>.
- Arcand, J.L., E. Berkes et U. Panizza (2012), « Too Much finance? », *IMF Working Paper*, n° WP/12/161.
- Arnold, J. et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, vol. 121, pp. F59-F80.

- Autor, D.H., W.R. Kerr et A.D. Kugler (2007), « Do Employment Protections Reduce Productivity? Evidence from US States », *The Economic Journal*, vol. 117, pp. F189-F217.
- Barone, G. et F. Cingano (2011), « Service Regulation and Growth: Evidence from OECD Countries », *The Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 121(555), pp. 931-957.
- Bas, M. et O. Causa (2012), « Trade and Product Market Policies in Upstream Sectors and Productivity in Downstream Sectors: Firm-level Evidence from China », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 990, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k92pgjll7l-en>.
- Bassanini, A. et A. Garnero (2013), « Dismissal Protection and Worker Flows in OECD Countries: Evidence from Cross-country/Cross-industry Data », *Labour Economics*, vol. 21(1), pp. 25-41.
- Bassanini, A., L. Nunziata et D. Venn (2009), « Job Protection Legislation and Productivity Growth in OECD Countries », *Economic Policy*, vol. 24, n° 58, pp. 349-402, avril.
- Bentolila, S. et al. (2012), « Two-tier Labor Markets in the Great Recession: France vs. Spain », *The Economic Journal*, vol. 122, n° 562, pp. F155-187.
- Blanchard, O. et A. Giavazzi (2003), « Macroeconomic Effects of Regulation and Deregulation in Goods and Labour Markets », *The Quarterly Journal of Economics*, pp. 879-906.
- Blanchard, O. et A. Landier (2002), « The Perverse Effects of Partial Labour Market Reform: Fixed-Term Contracts in France », *The Economic Journal*, vol. 112, n° 480, pp. F214-F244.
- Boeri, T., P. Garibaldi et E. Moen (2013), « The Economics of Severance Pay », *IZA Discussion Paper*, n° 7455.
- Bouis, R., O. Causa, R. Duval et L. Demmou (2012), « How Quickly Does Structural Reform Pay Off? An Empirical Analysis of the Short-term Effects of Unemployment Benefit Reform », *IZA Journal of Labor Policy*, 2012, pp. 1-12.
- Bouis, R., R. Duval et F. Murtin (2011), « The Policy and Institutional Drivers of Economic Growth Across OECD and Non-OECD Economies: New Evidence from Growth Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 843, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghwnhxwkj-en>.
- Boulhol, H. (2009), « The Effects of Population Structure on Employment and Productivity », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 684, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/225644583654>.
- Bourlès, R. et al. (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmbm6s9kbf-en>.
- Brandolini, A. (2014), « Il Grande Freddo. I bilanci delle famiglie italiane dopo la Grande Recessione », in *Politica in Italia. I fatti dell'anno e le interpretazioni*, Edition 2014, sous la direction de C. Fusaro et A. Kreppel, Bologne, Il Mulino, 2014.
- Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2014b), « Can Pro-Growth Policies Lift All Boats? An Analysis Based on Household Disposable Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/growth/Can_pro-growth_policies_lift_all_boats_an_analysis_based_on_household_disposable_income.pdf.
- Causa, O., S. Araujo, A. Cavaciuti, N. Ruiz et Z. Smidova (2014a), « Economic Growth from the Household Perspective: GDP and Income Distribution Developments Across OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1111, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Cecchetti, S.G. et E. Kharroubi (2012), « Reassessing the Impact of Finance on Growth », *BIS Working Papers*, n° 381.
- Cingano, F. et al. (2010), « The Effect of Employment Protection Legislation and Financial Market Imperfections on Investment: Evidence from a Firm-level Panel of EU Countries », *Economic Policy*, vol. 25, n° 61, pp. 117-163.
- Commission européenne (2014a), *Survey of Economic Reforms at Work in the European Union*.
- Commission européenne (2014b), « Market Reforms at Work in Italy, Spain, Portugal and Greece », *European Economy*, vol. 5/2014, Economic and Financial Affairs, ISSN 1725-3217.
- Conway, P. et al. (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/431383770805>.

- Cournède, B. et O. Denk (2014), « Finance and Economic Growth in OECD and G20 Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- Cournède, B., A. de Serres, A. Goujard et A. Pina (2013), « Choosing Fiscal Consolidation Instruments Compatible with Growth and Equity », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 7, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k43nxq6dzd4-en>.
- Djankov, S., R. La Porta, F. Lopez-de-Silanes et A. Shleifer (2002), « The Regulation of Entry », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 117(1), pp. 1-37.
- Duval, R. (2008), « Is there a role for macroeconomic policy in fostering structural reforms? Panel evidence from OECD countries over the past two decades », *European Journal of Political Economy*, vol. 24(2), Elsevier, juin, pp. 491-502.
- Eggertson, G., A. Ferrero et A. Raffo (2014), « Can Structural reforms help Europe », *Journal of Monetary Economics*, vol. 61(C), pp. 2-22.
- Fall, F., D. Bloch, P. Hoeller, J. Pareluisen et M. Pisu (2014), « Vulnerability of Social Institutions », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 11, juillet 2014, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz158r4q0zn-en>.
- Fernandes, A.P. et C. Paunov (2012), « Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity: Evidence for Chile », *Journal of Development Economics*, vol. 97, pp. 305-321.
- Fernandes, A.P., P. Ferreira et L.A. Winters (2014), « Firm Entry Deregulation, Competition and Returns To Education And Skill », *European Economic Review*, vol. 70, pp. 210-230.
- French, E. et J. Song (2014), « The Effect of Disability Insurance Receipt on Labor Supply », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 6(2), pp. 291-337.
- Glaeser, E., R. LaPorta, R.F. Lopez-de-Silanes et A. Shleifer (2004), « Do Institutions Cause Growth? », *Journal of Economic Growth*, vol. 9, pp. 271-303.
- Haggard, S. et L. Tiede (2011), « The Rule Of Law and Economic Growth: Where Are We? », *World Development*, vol. 39, n° 5, pp. 673-685.
- Haltiwanger, J., S. Scarpetta et H. Schweiger (2006), « Assessing Job Flows Across Countries: The Role of Industry, Firm Size and Regulations », *IZA Discussion Paper*, n° 2450, Bonn.
- Hekman, J., L. Lochner et P. Todd (2005), « Earning Functions, Rates of Return, and Treatment Effects: The Mincer Equation and Beyond », *NBER Working Paper*, n° 11544, Bureau national de recherche économique (NBER, National Bureau of Economic Research).
- Johansson, Å. et E. Olaberria (2014), « Global Trade and Specialisation Patterns Over the Next 50 Years », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 10, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gpwfxq4-en>.
- Kabatek, J., A. van Soest et E. Stancanelli (2014), « Income Taxation, Labour Supply and Housework: A Discrete Choice Model for French Couples », *Labour Economics*, vol. 27 pp. 30-43.
- Kozluk, T. (2014), « Indicators of Economic Burdens of Environmental Policy Design: Results from the OECD Questionnaire », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1178, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrnbnbm8v-en>.
- Lepage-Saucier, N., J. Schleich et E. Wasmer (2013), « Moving Towards a Single Labour Contract: Pros, Cons and Mixed Feelings », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1026, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4c0vvc4zxv-en>.
- Ministero dell'economia e delle finanze (2014), *Economic and financial document – Section III National Reform Programme*, rapport présenté par le Premier Ministre Matteo Renzi et le ministre de l'Économie et des Finances Pier Carlo Padoan, adopté par le Conseil des ministres le 8 avril 2014.
- Moisé, E. et S. Sorescu (2014), « Indicateurs sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la facilitation sur les échanges des pays en développement », Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5jzb6f85dfq4-fr>.
- OCDE (2015), *Études économiques de l'OCDE : Italie 2014*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2014a), « OECD@100: Policies for a Shifting World », Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/OECD@100-Policies-for-a-shifting-world.pdf.
- OCDE (2014b), *Réformes économiques 2014 : Objectif croissance – Rapport intermédiaire*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2014-fr>.

- OCDE (2014c), *Études économiques de l'OCDE : Espagne 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2014-fr.
- OCDE (2014d), « Le point sur les inégalités de revenu – Le creusement des inégalités touche plus particulièrement les jeunes et les pauvres », *Le point sur les inégalités de revenu* (juin 2014), juin 2014, OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE2014-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf.
- OCDE (2014e), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr.
- OCDE (2014f), *The 2012 Labour Market Reform in Spain: A Preliminary Assessment*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264213586-en>.
- OCDE (2014g), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2014/1, n° 94, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-fr.
- OCDE (2014h), *Études économiques de l'OCDE : zone euro 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-euz-2014-fr.
- OCDE (2013a), *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.
- OCDE (2013b), *Études économiques de l'OCDE : Italie 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ita-2013-fr.
- OCDE (2013c), *Études économiques de l'OCDE : Grèce 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-grc-2013-fr.
- OCDE (2013d), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty », Policy Brief, OCDE, Paris, www.oecd.org/els/soc/OECD2013-Inequality-and-Poverty-8p.pdf.
- OCDE (2013e), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr.
- OCDE (2013f), *Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr.
- OCDE (2013g), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2013h), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>.
- OCDE (2013i), *Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201842-fr>.
- OCDE (2013j), *Inventory of Estimated Budgetary Support and Tax Expenditures for Fossil Fuels 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187610-en>.
- OCDE (2013k), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193307-en>.
- OCDE (2012a), *Réformes économiques 2012 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-fr>.
- OCDE (2011a), *Réformes économiques 2011 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-fr>.
- OCDE (2011b), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2010a), *Réformes économiques 2010 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2010-fr>.
- OCDE (2010b), *Making Reform Happen: Lessons from OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086296-en>.
- Venn, D. (2012), « Eligibility Criteria for Unemployment Benefits: Quantitative Indicators for OECD and EU Countries », *Document de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations*, n° 131, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h43kgkvr4-en>.
- Vogel, L. (2014), « Structural reforms at the zero bound », *European Commission Economic Papers*, n° 537, novembre 2014.